BILAN 2019

PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2019 - 2028

PLAN NATIONAL D'ACTIONS LOUTRE D'EUROPE 2019-2028

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Bilan annuel du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028

Période : 01/01/2019 – 31/12/2019

DREAL pilote : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Structure animatrice : Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Marie MASSON (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée : MASSON M. (2020). Bilan 2019 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2019-20128). SFEPM, 40 p. + annexes.

SOMMAIRE

Introduction 8

Bilan des actions 10

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe 11

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes 15

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe 18

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe 21

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles 22

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public 24

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe 31

Conclusion 34

Bilan financier 37

Références 40

Lexique 41

ANNEXES 42

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan 42

Annexe 2 : Cartes régionales de répartition de la Loutre d'Europe 43

Annexe 3 : Programme de formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques, LPO PACA .. 50

Annexe 4 : Répartition de la Loutre d'Europe en Sologne - Protocole d'enquête et de cartographie des données 51

Annexe 5 : Protocole pour le suivi de la Loutre en Bourgogne. Observatoire de la Faune de Bourgogne 58

Annexe 6 : Extrait du protocole de prospection de la présence du Castor d'Europe par l'OFB 60

Annexe 7 : Article de presse sur le cadavre de loutre trouvé en Bourgogne 62

Annexe 8 : Extraits de *Mammifères sauvages* n°77 et n°78, le bulletin de la SFEPM 63

Annexe 9 : *Echo du PNA* n°11, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe 74

Annexe 10 : *La Catiche* n°1, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe 90

Annexe 11 : Affiche pour le cinécyclo tour à Pierre Perthuis (89) 102

Annexe 12 : Invitation à l'inauguration de l'opération « Havre de Paix » pour la Loutre d'Europe à Chastellux-sur-Cure (89) 102

Annexe 13 : Affiche pour la projection « La Loutre… n toute intimité » à Châlon-sur-Saône (71) 103

Annexe 14 : Extrait du programme JZH Occitanie : Sortie nature « des loutres dans nos étangs » à Lattes (34) – LPO Hérault 104

Annexe 15 : Affiche pour la réunion de lancement du Groupe Loutre Ain (LPO AuRA) 104

Annexe 16 : Relevé de décisions pour la réunion pour la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne-Franche-Comté 105

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

CPN
Connaître & Protéger la Nature

UNION EUROPEENNE
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Fédération Régionale desChasseurs

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

GEPMA
Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace

Groupe
Mammalogique
Normand

GREGE
Groupe de Recherche et d'Etude
pour la Gestion de l'Environnement

GMA
Groupe Mammalogique d'Auvergne

Groupe
Mammalogique
Breton

GMHL

Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GNLA

Indre
Nature

GIFTS FOR CHANGE
L'ENGAGEMENT PAR L'OBJET®

Stéphane Raimond
Objectif
LOUTRES

BORDEAUX
MÉTROPOLE

Loiret
Nature
Environnement

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SARTHE

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDÉE

LPO
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Maison de Loire
du Loiret

Mayenne
Nature
Environnement

Nature 18

NATURE
EN OCCITANIE

Observatoire
de la
faune
de Bourgogne

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

PARC
ZOOLOGIQUE
DE PARIS

Perche
Nature

Parc national
des Cévennes

Parc
naturel
régional
de la Brenne

Parc
naturel
régional
de Brière

Parc
naturel
régional
Loire Anjou Touraine

Parc
naturel
régional
du Marais Poitevin

Parc
naturel
régional
du
Morvan

Parc
naturel
régional
Normandie-Maine

Parc
naturel
régional

Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Poitou-Charentes
Nature

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Réserve Natu
CHERINE

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE

Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE

sepant

Société
d'histoire
naturelle
d'Autun

Smavd
DURANCE

Sologne Nature
Environnement

Syndicat
d' Entretien
du Bassin du Beuvron

Syndicat Mixte du Bassin du
Fleuve
Hérault

Vienne
nature

Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan par l'envoi de leurs informations :

AZNAR Mélanie (GMA), BARTHELEMY Véronique (DREAL Nouvelle-Aquitaine), BIROT-COLOMB Xavier (LPO AuRA), CATIL Jean-Michel (Nature En Occitanie), CAUBLOT Gaëlle (GMHL), CHENAVAL Nicolas (GMB), CLEMENT Dominique (Aude Nature), FRAISSARD Camille (LPO Hérault), HESNARD Olivier (CPIE 61), HUREL Paul (ONCFS/OFB), LHUILLIER Robin (LPO PACA), LERAT Damien (SHNA), LE ROUX Bruno (Fédération Aude Claire), MARCHADOUR Benoit (LPO Pays de la Loire), MEUNIER Antony (SMBFH), NERI Frédéric (CEN Midi-Pyrénées), PONS Jean-Baptiste (Cistude Nature), PRIOUL Yoann (DSNE), SANE Fabien, SIMONNET Franck (GMB)
et tous les autres !

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans de nombreuses régions de France. Au delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels…) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communicant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le ministère en charge de l'écologie a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Suite à sa validation par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), l'animation de ce premier plan avait été confiée à la SFEPM fin 2010, la DREAL de l'ex-Limousin assurant le pilotage administratif du plan.
Après avoir bénéficié de ce premier plan de « restauration » jusqu'en 2015, permettant notamment l'impulsion d'une dynamique autour de la conservation de l'espèce, la Loutre d'Europe fait aujourd'hui l'objet d'un second plan, dit de « conservation » pour les dix années à venir (2019-2028). L'objectif est de favoriser et accompagner son retour dans son aire de répartition originelle, et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Rédigé et animé à nouveau par la SFEPM, le pilotage administratif est assuré par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les régions ont le choix entre différents niveaux de déclinaison de ce plan. Les actions mises en œuvre en région s'adaptent aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation et aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan national pour l'année 2019. L'intitulé et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action. Les difficultés rencontrées et les retards constatés sont discutés. Un bilan financier est présenté à la fin du présent document, et des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

L'ensemble des initiatives qui concourent à la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre sont recensés dans la mesure du possible et présentées dans ce bilan.

Récapitulatif de l'état d'avancement des animations régionales du plan.

Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (référent DREAL et animateur régional).

Région	Type de l'animation régionale	Opérateur régional	Réunion(s) / COPIL en 2019
Auvergne – Rhône - Alpes	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO AuRA	Pas de COPIL
Bourgogne – Franche - Comté	Rédaction d'une déclinaison régionale *(en cours)* *Date prévue pour le lancement de la déclinaison : automne 2020*	Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA) et LPO Franche-Comté	13/12/2019 : COPIL régional
Bretagne	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Mammalogique Breton (GMB)	Pas de COPIL
Centre-Val de Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	ONCFS/OFB	Mise en œuvre depuis le 07/11/2018 date dernier COPIL
Grand Est	Pas de déclinaison régionale		30/12/2019 : réunion sur l'anticipation du retour de la Loutre en région
Hauts-de-France	Pas de déclinaison régionale		
Île-de-France	Pas de déclinaison régionale		
Normandie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Groupe Loutre Normandie *(partenariat associant le CPIE des Collines normandes, le Groupe mammalogique Normand, l'ONCFS, le PNR des marais du Cotentin et du Bessin et le PNR Normandie Maine)* en charge de l'animation de la déclinaison interrégionale en Normandie 2014-2018	Pas de COPIL
Nouvelle-Aquitaine	Mise en œuvre d'actions dans l'attente de la rédaction d'une déclinaison	FNE Nouvelle Aquitaine, *avec délégation de la maitrise d'ouvrage à Cistude Nature, en lien avec le GMHL et Poitou Charente Nature*	COPIL prévu en 2020
Occitanie	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	Pas d'opérateur à proprement parler, mais des correspondants en régions : CEN Midi Pyrénées et Nature En Occitanie (NEO)	Pas de COPIL
Pays de la Loire	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO Pays de la Loire	19/11/2019 : COPIL régional
Sud (ex. PACA)	Mise en œuvre d'actions sans rédaction d'une déclinaison	LPO PACA	COPIL prévu en 2020

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	N°	Intitulé de l'action	Mise en œuvre en :
			2019
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe	x
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes	x
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe	x
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe	x
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles	x
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public	x
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe	x

Actions mises en œuvre en 2019 dans chaque région

Région	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
Auvergne-Rhône-Alpes	x	x			x		x
Bourgogne-Franche-Comté	x		x	x		x	
Bretagne	x	x	x				
Centre-Val de Loire	x	x	x	x	x	x	x
Grand Est	x					x	x
Hauts-de-France	*Pas de déclinaison régionale, aucune action mise en œuvre*						
Île-de-France	*Pas de déclinaison régionale, aucune action mise en œuvre*						
Normandie	x		x		x	x	
Nouvelle-Aquitaine	x	x	x		x	x	x
Occitanie	x						
Pays de la Loire	x	x	x			x	x
Sud (ex. PACA)	x	x	x			x	x

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est d'assurer le suivi de la répartition de l'espèce selon des méthodes fiables, homogènes et reproductibles afin de répondre aux demandes des politiques nationales, européennes et aux engagements internationaux de la France.

Protocoles de suivi et méthode d'analyse des données d'observation sur le terrain

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales etc. Nous rappelons que la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes.

Protocole(s) utilisé(s) pour les prospections loutres en 2019

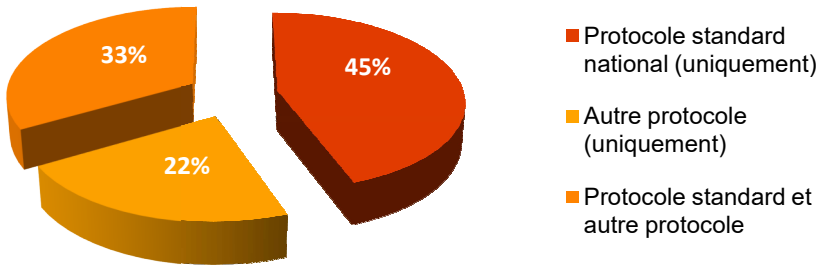

Lors de la réunion du groupe Loutre national de la SFEPM fin novembre 2019, plusieurs réflexions sur l'évolution du suivi de la répartition de la Loutre en France ont été lancées :

- Une réflexion sur la rédaction d'un protocole de suivi plus poussé que le protocole standard à appliquer sur les fronts de recolonisation où l'espèce est plus rare et plus discrète ;
- Une réflexion sur l'élaboration d'une méthode d'analyse des données de présence/absence récoltées sur le terrain afin de définir un statut biologique de la Loutre sur sa zone de présence régulière.

L'objectif est d'arriver à la fin 2020 à un consensus et à la définition d'une méthodologie pour chacune de ces deux questions.

Formation à la recherche d'indices de présence

A l'échelle régionale, des formations sont organisées chaque année afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires (voir Annexe 3 pour un exemple en région Sud). Ces formations (comprenant également des sorties nature ouvertes au grand public) sont détaillées dans l'action 6.

Réalisation de prospections sur le terrain

Des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi-totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA.

En Auvergne – Rhône – Alpes, les dernières prospections protocolées ont été menées sur les départements de l'ex-Rhône-Alpes durant l'hiver 2018-2019. 1 239 données ont été collectées en 2019, dont 382 données d'absence. L'espèce et/ou les connaissances sur sa répartition sont en progression sur plusieurs secteurs de la région :

- dans le Rhône, au nord-ouest de Lyon, sur le bassin versant de l'Azergues,

- dans le nord de la Drôme et en Isère, sur les bassins versant de la Galaure, de la rivière Isère
- dans le nord de la Loire, en limite avec la Bourgogne (données ONCFS 42),
- dans le nord de l'Allier, sur les bassins de la Marmande et de la rivière Allier.

En Centre – Val de Loire, une campagne de réactualisation de la répartition de la Loutre en Sologne, et notamment sur le Beuvron, a été lancée par Sologne Nature Environnement (SNE) en fin 2019 en co-financement avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. 3 passages espacés de 2 à 3 semaines chacun ont été réalisés entre octobre 2019 et mi-avril 2020 sur une dizaine de sites prédéfinis. Le protocole utilisé, adapté du protocole standard de prospection, est présenté en Annexe 4.

En Nouvelle-Aquitaine, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) collecte en continu des observations de présence via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes Faune-Limousin (www.faune-limousin.eu). En 2019, 320 données ont pu être collectées pour cette espèce, regroupant aussi bien des observations d'individus vivants que d'indices de présences ou de cadavres. D'autres associations procèdent à des suivis de l'espèce en région, comme Vienne Nature avec sa base de données en ligne wnat (www.vienne-nature.fr/wnat/, 84 données sur le département de la Vienne).
Un premier bilan sur l'état des connaissances de la répartition de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine a été engagé en 2019 à la demande de la DREAL en préalable à la rédaction d'une déclinaison régionale, et a permis de réaliser une première cartographie (voire annexe 2). La région ne semble pas avoir de véritables fronts de colonisation, et les zones blanches correspondent probablement à des secteurs non ou sous-prospectés ou à des zones ayant un réseau hydrographique trop faible pour supporter l'installation durable d'individus.
Une étude génétique a été lancée dans le but, d'une part, d'approfondir les connaissances sur l'état de santé génétique des populations de loutres en Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part d'obtenir des informations sur les origines géographiques des populations en présence. Les ex-régions Poitou-Charentes et Aquitaine ont mis en place un échantillonnage d'épreintes (au gré du travail de terrain). L'ex-Limousin n'a pas participé, un travail équivalent ayant été réalisé durant le premier PNA. Les épreintes sont analysées par le laboratoire de génétique de la conservation de l'Université de Liège et les résultats seront communiqués courant 2020.

En Occitanie, un suivi de l'espèce a notamment été mis en place sur le département de l'Aude et le bassin versant de l'Aude (Fédération Aude Claire), ainsi que sur le département de l'Hérault (LPO Hérault).

En Pays de la Loire, plusieurs formations suivies de prospections se sont tenues au courant du mois d'octobre sur l'Oudon et le Layon.

En région Sud, la Loutre d'Europe a été intégrée dans le suivi naturaliste général de la Durance mené avec EDF. Par ailleurs, des prospections ciblant la Loutre ont été menées dans le cadre des suivis écologiques de la Durance financés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), et deux formations ont été dispensées sur la reconnaissance de l'espèce.
Une population isolée de loutres a été découverte en juillet 2019 au sud du massif du Mercantour dans les vallées Roya-Bévéra par Laurent Malthieux (voir son article complet relatant sa découverte : https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-paca.org/userfiles/FPPubli/FPP98-LoutredEuropeenRoya-Bvra.pdf).

Par ailleurs, le réseau Castor de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) relève aussi les indices

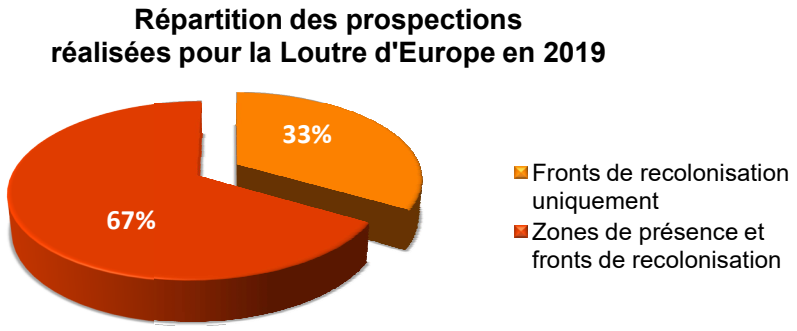

de présence de la Loutre et d'autres mammifères semi-aquatiques lors de leurs prospections (voir Annexe 6).

Restitution des données de répartition

A l'échelle nationale, la centralisation des données se fera au travers de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), un projet de portail cartographique, doublé d'un centre de ressources, porté par la SFEPM. Ce portail, déjà bien avancé, est quasiment fonctionnel. L'ensemble des données de présence (protocole standard et autres méthodes) et d'absence (protocole standard uniquement) de Loutre d'Europe reportées à la maille 10km*10km, collectées lors du précédent plan et jusqu'à l'année 2016, ont été intégrées à cet observatoire et sont visibles dès à présent sur le portail : http://observatoire-mammiferes.org/. Cet outil cartographique dynamique est consultable par le grand public en ligne.
Sont également visibles sur cet outil les données de mortalité recensée pendant la même période (jusqu'à 2016). Le centre de ressources a également été enrichi de différents documents sur la Loutre, et sera complété au fur et à mesure des publications.

Une réflexion a été menée lors de la réunion du groupe Loutre national de la SFEPM qui s'est tenue le 22 novembre 2019 sur :

- les informations à valoriser sur la page d'accueil du module Loutre de l'ONM ;
- la présentation de ces données d'observation sur la carte ;
- les documents à intégrer au centre de ressource.

Il est important de garder à l'esprit que l'ONM n'est pas une base de saisie mais de restitution de données. La saisie se fera toujours dans les bases locales et les structures resteront propriétaires de leurs données. Le fonctionnement et la gouvernance de l'ONM sont expliqués sur les pages dédiées du site internet de la SFEPM : https://www.sfepm.org/ONM.htm.

Pour que cet outil devienne complètement opérationnel, l'articulation avec le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP - la SFEPM étant adhérente) et le système de validation des données acquises sur le terrain doivent être affinés. Les données centralisées au sein de l'ONM seront ensuite régulièrement transmises sous forme de Données Elémentaires d'Echange (DEE) au SINP, à la maille 10km*10km, et inversement.

Des cartes de répartition régionales ou locales ont été mises à jour dans 7 régions en 2019 (voir Annexe 2).

Bilan des indicateurs pour l'année 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 11 recensées au total (non exhaustif).
Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 76 au total (non exhaustif).
Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationale (ONM)	Au moins 1 869 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 7 cartes réalisées (voir Annexe 2).

Indicateurs de réalisation	
Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2020.
Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2020.
Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2020.
Données transmises au SINP	En cours.

Perspectives

Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre, et en particulier sur les fronts de recolonisation de l'espèce.

La dernière carte de répartition nationale de la Loutre d'Europe a été réalisée en 2016 pour la rédaction du second plan national d'actions. La prochaine réactualisation de la carte de répartition de la Loutre en France est prévue pour la fin de l'année 2020.

Restent également à finaliser pour fin 2020 – début 2021 :
- le procédé d'intégration des données et de leur validation automatique dans l'ONM,
- la rédaction d'un protocole de suivi de l'espèce sur les fronts de recolonisation,
- la définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière.

Action 2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes

L'objectif de cette action est de mieux comprendre les causes de mortalité de la Loutre d'Europe, surveiller l'évolution des principaux facteurs et notamment la part liée aux facteurs anthropiques.

Au niveau national

L'essentiel de l'activité a porté sur l'intégration des données de mortalité de loutre (localisation) au module Loutre de l'ONM. La carte relative à ces cas de mortalité est en ligne, avec les données de mortalité récoltées depuis le premier plan jusqu'à 2016, et sera actualisée régulièrement.
La convention prévue avec l'ONCFS sur le traitement des cadavres est toujours en cours de discussion, les échanges ayant été mis en pause le temps de l'intégration de l'ONCFS à l'OFB, et le temps du confinement sanitaire.
L'animatrice a également démarré le travail de constitution d'une base de données nationale des prélèvements biologiques effectués sur les cadavres de loutres, qui centralisera les collections d'échantillons disponibles afin de les rendre plus facilement disponibles pour la recherche scientifique.

L'animatrice nationale, le secrétaire du Groupe Loutre ainsi que plusieurs membres du groupe ont été sollicités par Sabrina Tartu, du Laboratoire d'Ecologie Alpine, qui souhaitait monter un projet de recherche étudiant l'exposition des loutres aux polluants environnementaux et les effets des polluants sur leur santé. Le but de ce projet était, dans un premier temps, de quantifier les niveaux de polluants historiques (PCBs, etc), ainsi que les niveaux de polluants dits émergents, comme les composés perfluorés qui sont utilisés en tant qu'imperméabilisants et surfactants sur de nombreux produits, et qui posent actuellement problème (car retrouvés à des niveaux importants) dans la faune sauvage. Cette quantification serait faite dans les épreintes et les poils d'animaux vivants, et dans différents tissus d'animaux mort (e.g. foie, tissu adipeux, muscle).
Dans un second temps, le projet étudierait les effets de ces polluants sur le métabolisme énergétique via l'étude du microbiote intestinal dans les épreintes. Le projet devait être soumis pour financement à l'European Research Concil.
L'objet de la sollicitation était d'impliquer des écologues salariés d'association pour la récolte de cadavre et/ou de matériel génétique sur le terrain. Ce projet n'a finalement pas obtenu les financements espérés.

Le secrétaire du Groupe Loutre a été sollicité concernant une participation au « Life Apex project » (*https://lifeapex.eu/*), qui explore également le suivi des polluants via l'étude des grands prédateurs. L'objet de la sollicitation concernait la mise en commun de prélèvements (foie) effectués sur des loutres mortes, issus de collections provenant de différents pays européens.

Au niveau régional

La région Bourgogne – Franche – Comté a recensé en 2019 son premier cadavre de loutre, percutée par une voiture (voir Annexe 7). L'animal a été récupéré par un salarié de la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) de la Nièvre et envoyé chez un taxidermiste pour naturalisation et présentation au public au siège de la fédération. Certains organes ont été prélevés afin de procéder à des analyses, dont génétiques pour tenter de retracer le parcours de la Loutre.

Le réseau de collecte des cadavres de loutres est bien organisé **en Bretagne** avec le GMB à la coordination (et au stockage), l'OFB (ex-ONCFS) en appui à la collecte et au stockage. La DIR Ouest, des vétérinaires et les FDC apportent un appui ponctuel au recensement des cas de mortalité, à la collecte et au stockage également. Les cadavres sont stockés principalement dans les locaux du GMB (Sizun, Redon, Saint-Brieuc) et dans ceux de l'OFB (ex-ONCFS à Quimper, Landivisiau, Vannes). En 2019, 19 individus ont ainsi été autopsiés sur le site d'Océanopolis (Brest).

En Centre – Val de Loire, le réseau de collecte est également organisé avec la participation du réseau SAGIR de l'OFB, et des salariés et bénévoles de l'association Sologne Nature Environnement et de l'association Epiméthée.

En Nouvelle-Aquitaine, une étude est en cours sur le taux de mercure chez les poissons des grands lacs aquitains, il s'agit du projet QLAQH du laboratoire de l'UMR CNRS EPOC (Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux) de Bordeaux.

La mise à jour de la dérogation au titre des espèces protégées pour la collecte de cadavres de loutres n'a pu être effectuée en 2019. Ce travail administratif est une priorité pour 2020. Un réseau de bénévoles est en cours de création à l'échelle de la nouvelle région afin de pouvoir alimenter la banque de données nationale.

En Occitanie, le réseau de collecte s'organise avec l'ALEPE (collecte, transport), la FDC de la Lozère (collecte, transport, financement des analyses), l'ex-ONCFS (collecte, transport, envoi des échantillons, financement des analyses) et le laboratoire vétérinaire départemental (envoi des échantillons, autopsies).
Une étude éco toxicologique est toujours en cours, avec recherche de métaux lourds et de pesticides dans des épreintes et des poils de loutres collectés sur le bassin versant du fleuve Hérault, dont le but est d'identifier et de quantifier les polluants dans l'organisme de la Loutre pour mettre en évidence la bioaccumulation de certaines substances potentiellement toxiques..

En région Sud, un module mortalité routière est mis à disposition dans la base de données www.faune-paca.org, et la LPO PACA procède à des communications régulières sur l'importance de saisir les observations de cas de mortalités. L'importance de faire remonter ses observations de cadavres est régulièrement rappelée lors des formations dispensées par la LPO PACA auprès des agents EDF, des agents de collectivités, des ouvriers forestiers et autres personnels intervenant en milieu naturel.

Il est à noter que les données de mortalité en région ne reprennent pas toujours les données éventuellement récoltées par l'OFB.

Bilan des indicateurs pour l'année 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre de données collectées sur les cas de mortalité :	Sur routes : 36 *(dont 7 collectés, quasiment tous en Bretagne).* Hors routes : 9 *(7 en Bretagne, 1 en AuRA et 1 en BFC, tous collectés).*
Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu.
Nombre de cadavres collectés	16.
Nombres d'autopsies réalisées	19 *(cadavres collectés sur plusieurs années en Bretagne).*
Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 86 (non exhaustif).

Indicateurs de réalisation	
Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2020.
Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions (Bretagne, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire).
Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN.
Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.
Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.

Perspectives
Les objectifs à court terme sont :
- de relancer les échanges avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui avait été identifié comme structure potentielle de stockage et maintenance des échantillons biologiques de loutres au niveau national,

- de relancer le projet de convention avec l'ONCFS / OFB afin de faire participer systématiquement le réseau SAGIR à la collecte des cadavres de loutres ainsi qu'à l'autopsie des cas de mortalité sortant du cadre des collisions routières.

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de diminuer, voire éliminer, la mortalité d'origine anthropique de façon à la rendre «compatible» avec les capacités démographiques de l'espèce et pour qu'elle ne soit plus un frein à son expansion.

Mortalité routière

L'animatrice nationale est en contact avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement) au sujet de leur projet de construction d'une base de données nationale de recensement des ouvrages, qui serait d'une grande utilité pour la réalisation du recensement des « points noirs routiers ».

En Auvergne-Rhône-Alpes, le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) mène un travail de recensement des retours d'expérience du franchissement d'infrastructures hydroélectriques dans le Massif Central par la Loutre d'Europe. Ce travail est présenté sous forme de fiches synthétiques, rédigées pour chaque infrastructure recensée et vouées à évoluer et être mises à jour. Les informations présentées actuellement dans ces fiches sont issues d'études réalisées entre 2007 et 2014 par Catiche Productions.

En Bretagne un passage à faune a été aménagé sur une route départementale de la commune de Rosnoën, suite à une étude préalable réalisé par le GMB en 2014 mettant en évidence un fort potentiel de mortalité par collision routière sur cet ouvrage. Le département du Finistère et le Parc Naturel Régional (PNR) d'Armorique ont collaboré pour la réalisation de cet ouvrage grâce à des financements européens (Natura 2000). Un programme ambitieux d'aménagement de passages à faune est lancé dans le département de la Loire-Atlantique : l'ensemble des ouvrages d'art départementaux sera hiérarchisé en 2019 et 2020 ce qui représente près de 800 ouvrages. Le GMB sera ensuite chargé de proposer un plan d'action permettant de prioriser les ouvrages à aménager. Le GMB sera également chargé d'une partie de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage lors des travaux, et du suivi de l'efficacité des dispositifs.

Une importante dynamique est actuellement en place **en Nouvelle-Aquitaine** afin d'améliorer la transparence écologique des ouvrages d'art (expertise de 90 ouvrages mandatée par Bordeaux Métropole, réhabilitations de 35 ouvrages via une convention entre le département de la Gironde et la société ALIENOR, réhabilitation d'un ouvrage par le Département en Dordogne financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de 4 ouvrages par le Département en Vienne etc.). Notons également que les projets mis en place dans le cadre du PNA intermédiaire Vison d'Europe et du Life Vison bénéficient aussi à la Loutre.

En région Sud, une passe à mammifères semi-aquatiques a été installée sur le barrage de l'Escale avec l'association la Cistude, qui en réalise également le suivi.

Mortalité par tir et par piégeage

En Nouvelle-Aquitaine, des chasseurs à la tonne ont fait remonter des problèmes de prédation par la Loutre de canards « appelants ». Les propriétaires de la tonne de chasse ont réalisé avec succès des aménagements des cages avec du grillage à maille fine pour empêcher la prédation. Cistude Nature prévoit en 2020 de contacter la Fédération de Chasse de Nouvelle-Aquitaine pour proposer une note d'information à l'attention des chasseurs à la tonne, afin d'éviter une éventuelle résolution de cette nouvelle prédation de la Loutre par des actes de braconnage.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'ASPAS et le GMA ont déposé une plainte pour destruction volontaire d'espèce protégée, suite à un acte de braconnage sur la Loutre d'Europe.

Autres causes de mortalité

En région Sud, des sessions de sensibilisation et d'information sur la Loutre et le risque de dérangement de l'espèce ont été organisées en 2019 auprès de techniciens rivières et animateurs Natura 2000 et auprès des moniteurs départementaux de canoë-kayak. Ces dernières sont détaillées dans l'action 6.

Prise en charge des loutres d'Europe en détresse

Deux loutrons ont été apportés début août 2019 au centre de sauvegarde de la faune sauvage (association SOS Faune sauvage), en Nouvelle-Aquitaine. Aurélie Gontier, en charge des soins, a immédiatement contacté le GMHL ainsi que les services de l'Etat afin d'organiser le transport des animaux vers un centre adapté (LPO Aquitaine). Malheureusement, les jeunes sont morts quelques jours après leur arrivée. Leurs cadavres sont stockés pour une future autopsie.

Une loutre adulte a été relâchée en juin 2019 à Audenge (Gironde) sur le domaine du centre de soins LPO Aquitaine. Cette loutre avait été recueillie à l'automne 2018, âgée d'à peine un mois, en Auvergne par le centre de soins « Panse-Bêtes », qui faute de structures adaptées pour sa réhabilitation, l'avait ensuite transférée au centre d'Audenge.

Un partenariat a été mis en place à la fin de l'été 2019 entre la SFEPM et l'entreprise Gifts for Change pour la vente de bracelets à l'effigie de Loutre dans les enseignes Nature et Découvertes, au sein d'une collection « Bêtes à porter ». Pour chaque bracelet vendu, 1€ est ainsi reversé à la SFEPM. Ce partenariat a pour objectif de financer les centres de soins pour la faune sauvage pour l'accueil de Loutre d'Europe. Le premier centre de soin à bénéficier des fonds ainsi récoltés sera « Panse-Bêtes » en Auvergne-Rhône-Alpes, qui avait le projet de s'équiper en bassin et enclos adaptés à la réhabilitation d'individus adultes.

Bilan des indicateurs 2019

Indicateurs de suivi	
MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Oui dans plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine. Inconnu dans les autres régions.
Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	Toutes régions confondues : - Chasseurs / piégeurs : 7, - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 1, -Services de l'Etat : 7, -Gestionnaires de rives et barrages : 2, -Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 4, -Sports de nature : 1.
Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 547 (non exhaustif).
Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 14 (non exhaustif).
Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.

Indicateurs de réalisation	
Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 47 % (29 départements sur 62 où la Loutre est présente).
Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2021.
Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2021.
Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	1 seul centre capacitaire en 2019, 2 supplémentaires prévus en 2020

Indicateurs de réalisation	
Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	Réflexion prévue fin 2020.
Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
Nombre total d'individus sauvés	0 en 2019.
Nombre de publications scientifiques	Inconnu.

Perspectives

Dans le cadre du partenariat avec Gifts for Change et leurs bracelets loutres, l'animatrice nationale prendra contact avec les centres de soins accueillant des mammifères et se situant en zone de présence permanente de la Loutre d'Europe ou sur un front de recolonisation, afin de connaître leurs besoins et leurs éventuels projets d'aménagements destinés à l'accueil de loutres. Les sommes récoltées par ce partenariat, de 3 ans minimum et reconductible, seront réparties selon ces besoins, afin de parvenir à une couverture optimale du territoire nationale.

La réflexion sur la procédure de cadrage du relâcher d'une loutre doit être conduite dès 2020.

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires prenant en compte la présence de la Loutre, cet inventaire s'avérant très chronophage. Les structures animatrices régionales n'en sont systématiquement informées. La prise en compte de la Loutre dans les études d'impact existe mais demeure difficile à chiffrer. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation auprès des différents acteurs concernés.

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir ou restaurer un habitat d'espèce de qualité sur la majorité de l'aire de répartition de l'espèce.

Mise en place d'une gestion des habitats

Une étude est en cours sur le bassin versant du fleuve Hérault **en Occitanie**, dans le cadre du projet Loutre mené par l'EPTB Fleuve Hérault et par le CIRAD. L'objectif de cette étude est d'évaluer les zones ou activités constituant des points de rupture ou de fragmentation de la continuité écologique de l'habitat de la Loutre, et d'évaluer les secteurs où l'habitat dans son ensemble ne permet pas de répondre aux exigences de la Loutre pour s'y installer et réaliser l'ensemble de son cycle de vie, dont la reproduction et l'élevage des loutrons…

En lien avec les structures compétentes en gestion des milieux aquatiques (nouvelle compétences GEMAPI), un projet pilote concret et sous forme de restauration d'un secteur dégradée du fleuve Hérault, pourra être élaboré et mis en œuvre en fin de projet afin que les élus et techniciens puissent bénéficier des conseils des experts qui participeront au projet.

Bilan des indicateurs en 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	1 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en région Sud (non exhaustif).
Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	6 (non exhaustif).
Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés *(hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)*	1 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie (non exhaustif).
Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	3 (WWF Belgique, projet alpin, projet APEX voir le détail page 32).

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	3 (non exhaustif).
Nombre total d'aménagements réalisés	2 (non exhaustif).
Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2021.

Perspectives

Un effort particulier doit être mené pour favoriser la recolonisation des régions non encore recolonisées du nord et de l'est du territoire métropolitain, notamment par la reconnexion de zones identifiées comme étant favorables à l'espèce (Savouré-Soubelet *et al*. 2015), ce qui nécessitera un engagement pro-actif des acteurs.

Il est difficile de recenser l'ensemble des dossiers réglementaires et les documents en lien avec la déclinaison des politiques publiques (SAGE, DOCOB, TVB etc.) prenant en compte la présence de la Loutre, et pour les structures animatrices régionales d'en être informées. Il est également difficile et très chronophage de répertorier à l'échelle nationale les sites protégés où la Loutre est présent et prise en compte. Pour que cette dynamique se poursuive, il est important de continuer à diffuser les informations sur la Loutre et le partage d'expériences auprès des gestionnaires de sites et autres acteurs concernés.

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles

L'objectif de cette action est de parvenir à une cohabitation Loutre d'Europe – activités piscicoles harmonieuse et conciliable avec les impératifs économiques de la profession.

Pérennisation de la mission nationale de conseil et de médiation via un animateur « Loutre et pisciculture

La recherche de financements pour cette action, majeure dans la mise en œuvre du plan, s'avère difficile notamment pour assurer sa pérennité.
Un dossier « Loutre et pisciculture », porté par le SFEPM, a été déposé en réponse à l'appel à projets 2019 de la Fondation François Sommer, sur le thème « Conflits Homme-Faune Sauvage ». Ce dossier proposait de financer en grande partie la mission d'animateur « Loutre et pisciculture » sur 3 ans, pour un montant total de près de 110 000 € (dont 87 000 € sollicités auprès de la Fondation François Sommer). Ce dossier n'ayant pas été retenu, l'animatrice nationale poursuit ses recherches de financements pour maintenir sur le long terme cette action de médiation importante pour la conservation de la Loutre.
Un nouveau dossier porté par la SFEPM sera prochainement déposé auprès de la fondation Nature et Découvertes, dans la catégorie des « projets majeurs » ou dans la catégorie « Coup de main » selon critères.

Récapitulatif des expertises et interventions sur exploitations

Région	Lieu / exploitation	Commune
Auvergne-Rhône-Alpes	Ferme aquacole du Cézallier Lavadoux	Ardes (63420)
	Domaine des Gerris La Moyenne Baure	Les Martres-de-Veyre (63730)
	Pisciculture « Les truites du Moulin du Clos »	Augerolles (63930)
Nouvelle-Aquitaine	Pisciculture du Moulin de la Roque (association MIGADO, réintroduction en rivière de saumons atlantiques)	Castels (24220)
	Salmoniculture La Fialicie	Altillac (19120)

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, les dernières expertises en pisciculture ont été menées en 2019 par Stéphane Raimond, dans le cadre du programme d'action de la LPO financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (reliquat 2018).

Un annuaire des pisciculteurs a été réalisé **en Nouvelle-Aquitaine**, qui doit être mis à jour car basé sur des données et coordonnées datant de 2011 (CIPA). Une demande officielle auprès des services départementaux de l'Etat sera déposée à ce sujet. Au cours de l'année 2019, 21 pisciculteurs ont ainsi été démarchées par Cistude Nature afin de présenter le PNA 2019-2028 et les possibilités d'expertises des exploitations, mais aucune n'a émis le souhait d'aller plus loin. Suite à une prise de contact avec un responsable de sites aquacoles dans le département des Landes et du Pays Basque, un courrier d'information pourrait être édité et diffusé sur un journal aquacole professionnel ; et des plaquettes « Loutre et pisciculture » pourraient être distribuées au sein de ses établissements.

Systèmes anti-prédation

Quant aux possibilités de financements des installations destinées à prévenir la prédation par la Loutre, le FEAMP comprenait jusqu'ici des mesures mobilisables pour l'aide à la protection contre les prédateurs piscivores.
Aujourd'hui le FEAMP est en cours de restructuration, les discussions autour d'une proposition de règlement et de l'élaboration d'une stratégie et de grands objectifs sont prévues au niveau du Conseil de ministres de l'Union Européenne (UE).

Bilan des indicateurs en 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	8 (non exhaustif).
Nombre de formations réalisées par région	0.
Subventions versées	Non spécifié.

Indicateurs de réalisation	
Nombre total d'actions de formations	0.
Nombre total d'interventions sur sites	5 (non exhaustif).
Nombre total rapports d'expertises	5 (non exhaustif).
Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Inconnu.
Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des piscicultures vis-à-vis de la Loutre d'Europe »	Lancement prévu en 2021.
Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2021.

Perspectives

Il est urgent de trouver des financements pérennes pour poursuivre le travail d'animation avec le monde piscicole et aquacole. Il faudra également explorer les différentes possibilités d'aides financières pour les installations anti-prédation,

La plaquette de sensibilisation « Loutre et pisciculture » doit être ré-imprimée, le stock de 1500 exemplaires produit en 2016 arrivant à épuisement. Il faudra également procéder à une éventuelle mise à jour de cette plaquette, destinée à informer les pisciculteurs et les autres acteurs concernés des risques de prédation par la Loutre et comment s'en protéger.

La LPO AuRA a pour ambition de lancer une campagne de suivi des exploitations piscicoles expertisées ces dernières années pour le risque de prédation par la Loutre, afin de connaître l'évolution de leur situation et de savoir si les aménagements proposés lors de l'expertises ont été ou non mis en place et s'ils se sont révélés efficaces sur le long terme. La Lozère souhaiterait elle-aussi démarcher les pisciculteurs pour mettre à jour l'état des lieux concernant la prédation / les mesures de protections en place ou à mettre en place.
Il serait utile d'étendre ce projet à l'ensemble des régions et de produire une synthèse nationale visant à valoriser ces expériences d'aménagements en pisciculture.

Action 6 : Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public

L'objectif de cette action est de faire connaître l'espèce auprès des différents publics et acteurs pour mieux la protéger, par le biais de formations, de conférences, d'évènements, d'articles et d'autres médias.

Formations et évènements organisés en 2019 :

Les tableaux suivants dressent la liste la plus exhaustive possible des actions de communication, formation ou sensibilisation sur la Loutre d'Europe menées au niveau national et régional.

Les évènements suivants ont été animés par l'animatrice nationale (SFEPM) :

	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Animatrice nationale	25 et 26/05/2019	Jardin des plantes, Paris (75)	MNHN	Grand public (familles, naturalistes amateurs ou confirmés)	Fête de la Nature : présentation de l'écologie de mammifères semi-aquatiques dont la Loutre, du Plan Loutre et de l'Opération Havre de Paix
	23/10/2019	Parc Zoologique de Paris (75)	SFEPM – Parc Zoologique de Paris	Grand public (familles, naturalistes amateurs ou confirmés)	Tenue d'un stand (posters sur l'écologie de la Loutre, jeux pédagogiques tirés du sac « Qui a vu Lulu ? », plaquettes sur l'opération Havre de Paix)
	25 au 27/10/2019	Parc Zoologique de Fort-Mardyck, Dunkerque (59)	SFEPM – Parc de Fort-Mardyck	Grand public (familles, naturalistes amateurs ou confirmés)	Week-end de conservation de la Loutre d'Europe : - tenue d'un stand (posters sur l'écologie de la Loutre, jeux pédagogiques tirés du sac « Qui a vu Lulu ? », plaquettes sur l'opération Havre de Paix), - Conférence technique sur le PNA Loutre pour l'équipe salariée du parc, - Conférence grand public sur la Loutre, le PNA et comment agir pour la protection de la Loutre

Les évènements suivants ont été animés en région :

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Bourgogne – Franche - Comté	2019	Non spécifié	FREDON Bourgogne, en partenariat avec VNF, les syndicats de rivières de la Vouge, du Serein et de la Tille	Piégeurs	Organisation de 4 réunions d'information dans le cadre de son programme d'encadrement de l'élimination du Ragondin et du Rat musqué
	26/02/2019	Pierre-Perthuis (89)	SHNA	Salariés du Pôle Environnement du Parc naturel régional du Morvan (12 personnes)	Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre
	23/05/2019	Corbigny (58)	Conseil Départemental de la Nièvre et SHNA	Agents techniques des services de l'état (DDT, OFB), animateurs de Contrats Territoriaux, salariés du Conseil Départemental de la Nièvre (30 personnes)	Formation biodiversité et ouvrage d'art
	28/06/2019	Chastellux-sur-Cure (89)	Mairie de Chastellux-sur-Cure, PNR du Morvan, SHNA	Grand public	Inauguration de l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » à Chastellux-sur-Cure : présentation de l'opération, verre de l'amitié et ciné-débat avec la projection du film « La Loutre… en toute intimité » (voir Annexe 12)
	25/07/2019	Pierre-Perthuis (89)	Ciné Cyclo, partenariat avec PNR du Morvan et SHNA	Grand public	Cinécyclo tour - Ciné plein-air précédé d'une découverte des loutres (voir Annexe 11)
	11/10/2019	Chalon-sur-Saône (71)	Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire, SHNA avec Stéphane Raimond	Grand public	Projection du film « La Loutre… en toute intimité » suivi d'un débat sur la Loutre (voir Annexe 13)
Bretagne	23/03/2019	Secteur de Lamballe (22)	GMB	Public naturalistes (8 personnes)	Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre et autres mammifères semi-aquatiques
	26/03/2019	Ille-et-Vilaine (35)	GMB	Agents ONCFS et AFB (10 personnes)	Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
Centre-Val de Loire	2019	Ensemble des 6 départements	FRC et FDC (6 départements)	Piégeurs et chasseurs.	Sessions d'information organisées tous les ans
Grand Est	23/11/2019	Munchhausen (67)	GEPMA	Membres des associations naturalistes ReNard, GEML et GEPMA (22 personnes)	Formation à la biologie et à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre et du Castor, suivie d'une prospection sur le terrain
Nouvelle-Aquitaine	2019	Lac de Mondon (bassin versant de la Benaize), Haute-Vienne (87)	ONCFS (SD 23 et SD 87)	Fédération de Chasse de la Haute Vienne, SMABGA, riverains, membres d'associations naturalistes (28 personnes)	Formation et suivi de la Loutre
	Janvier 2019	Bordeaux (33)	Cistude Nature	Services de Bordeaux Métropole : voierie, espaces verts, etc. (25 personnes)	Formation sur le franchissement d'ouvrages par les mammifères semi-aquatiques
	09/03/2019	La Benaize, Limousin (23)	GHML	Grand public (3 participants)	Sortie découverte de l'écologie et des indices de présence du Castor et de la Loutre
	14 et 15/03/2019	Bordeaux (33)	DREAL Nouvelle-Aquitaine	Associations de protection de la nature, collectivités territoriales, bureaux d'étude, animateurs N2000, établissements publics … (200 personnes)	Séminaire sur les PNA : présentation de l'outil pédagogique « Qui a vu Lulu ? »
	16/03/2019 et 26/10/2019	Vienne (86)	Non spécifié	Bénévoles d'associations de protection de la nature (23 personnes en tout)	Sortie découverte de l'écologie et des indices de présence de la Loutre
	21/03/2019	Limousin	DREAL Nouvelle-Aquitaine / ONCFS	Agents des services de l'Etat : DDT, DREAL, ONCFS, AFB…	Formation sur l'écologie, les indices de présence, l'intégration dans les politiques publiques du Castor et de la Loutre (théorie et visite sur terrain)
	07/04/2019	L'Argenton (79)	Deux-Sèvres Nature Environnement	Grand public (10 personnes)	Sortie découverte de l'écologie et des indices de présence du Castor et de la Loutre, en canoë
	21/09/2019	Haute-Vienne	Propriétaires d'étangs de	Propriétaires d'étangs	Information sur la cohabitation

Région	Date	Lieu	Structure organisatrice	Public visé (nombre de participants)	Thématique
		(87)	la Haute-Vienne		Loutre et pisciculture
	05/10/2019	Ville de Niort, Deux-Sèvres (79)	Syndicat des Eaux du Vivier	Grand public (25 personnes)	Sortie « Sur la piste de la Loutre en ville »
	08/10/2019	Pôle Science et Nature du lac du Cébron, Saint-Loup Lamairé, Deux-Sèvres (79)	Non spécifié	Grand public (32 personnes)	Réunion de sensibilisation et d'information sur la Loutre
	Novembre 2019	Deux-Sèvres (79)	Deux-Sèvres Nature Environnement	Agents des services de l'Etat : ONCFS	Journée d'information sur le PNA Loutre d'Europe
	22/11/2019	Meymac, Corrèze (19)		Animateurs de la cellule d'assistance technique zones humide	Information sur la Loutre et le Campagnol amphibie
Occitanie	2019	Non spécifié	CFPPA du Gers (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole)	Futurs techniciens cygénétique	Sensibilisation à la Loutre dans le cadre du certificat de Spécialisation Technicien Cygénétique
	02/02/2019	Lattes (34)	LPO Hérault	Public naturaliste (15 personnes)	Reconnaissance des traces et indices de présence de la Loutre d'Europe (voir Annexe 14)
Pays de la Loire	21/10/2019	L'Oudon - Maine-et-Loire (49)		Public naturaliste bénévole (17 personnes)	Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre
	31/10/2019	Le Layon - Maine-et-Loire (49)		Public naturaliste bénévole (18 personnes)	
Sud (ex. PACA)	17/06/2019	Les Sorgues (84)	Financement CD 84	Moniteurs départementaux de canoë-kayak	Formation générale de sensibilisation à la Loutre
	25 et 26/11/2019	Lapalud (84)	LPO PACA	Public naturaliste bénévole, animateurs Natura 2000, techniciens rivière (14 personnes)	Formation à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre et autres mammifères semi-aquatiques
	Décembre 2019	Durance	LPO PACA	DREAL	Formation sur les mesures de gestion favorable à la biodiversité

Supports de communication

Lors de la réunion du Groupe Loutre national de la SFEPM, il a été demandé que des supports généralistes d'informations sur la Loutre soient rassemblés et mis à disposition pour servir aux animateurs qui en auraient besoin pour un évènement. Les supports de communication existants sont d'ores et déjà listés dans le centre de ressources de l'ONM dans l'onglet « Sensibilisation » du module « Loutre ». Cet inventaire sera complété au fur à et mesure des productions.

L'Opération « Havre de Paix »

Des conventions pour l'opération Havre de Paix continuent d'être signées en région (au moins 11 en 2019), et une nouvelle convention de partenariat a été signée avec la SEPANLOG en Nouvelle-Aquitaine portant le nombre de havres à 133 et le nombre de structures partenaires de l'opération à 20. Le nombre de conventions signées indiqué ne correspond qu'à un minimum car un travail de mise à jour de la base de données « Havre de Paix » (créée en 2018 par la SFEPM) doit être poursuivi par les structures relais locales.

Le premier numéro de la « Catiche », le bulletin d'information de l'opération «Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », est sorti en juin 2019 (voir Annexe 10). L'objectif maintenant sera d'en publier un numéro par an au minimum. Il sera diffusé en exclusivité tout d'abord aux structures relais de l'opération et aux propriétaires signataires, puis après quelques mois sera disponible en téléchargement libre sur le site de la SFEPM.

Suite à la réunion de travail tenue en région Grand Est sur l'anticipation du retour de la Loutre, qui doit commencer par une sensibilisation des différents acteurs et usagers, les associations présentes réfléchissent à lancer l'opération sur leur territoire.

Un certain nombre d'articles de presse et d'émissions de radio se sont faits l'écho de l'opération en 2019. En voici une liste non exhaustive :

- Article sur « France bleu » publié le 21/05/2019 : *https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/niort-veut-devenir-ville-refuge-pour-la-loutre-1558101297*
- Vidéo réalisée par la ville de Niort, publiée sur youtube le 23/05/2019 : *https://www.youtube.com/watch?v=UUtD2S_IgJ8*
- Emission de radio France bleu du lundi 28 octobre 2019 sur Caen : *https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-son-havre-de-paix-a-caen-et-alentours*
- Article sur « La Nouvelle République » publié le 01/09/2019 : *https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/ces-nouveaux-droits-pour-que-la-loutre-passe*
- Article sur « Le Courrier de l'Ouest » publié le 29/09 /2019 : *https://niort.maville.com/actu/actudet_-niort.-le-marais-de-galuchet-cache-un-havre-de-paix-pour-la-loutre_fil-3854182_actu.Htm*
- Article sur « La Nouvelle République » publié le 18/05/2019 : *https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/niort-les-loutres-auront-bientot-leurs-havres-de-paix*

Dans la ville de Niort, une catiche artificielle a été créée dans le cadre d'un projet du Lycée horticole de Niort. Un suivi mis en place par piège photo a permis de valider la présence de la Loutre.

Bilan des indicateurs en 2019

Indicateurs de suivi	
Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
Organisation d'évènements grand public	oui (au moins 6).
Réalisation de formations	Oui.
Réalisation de supports de communication	0.
Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 12 en 2019.
Indicateurs de réalisation	

Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	133 en décembre 2019.
Carte des « havres de paix » mise en place	Oui.
Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.

Perspectives

Il est envisagé la réalisation au niveau national d'un «kit » de supports pédagogiques pouvant servir de base à des présentations, voire pouvant être inclus dans une exposition transportable sur la Loutre :
- plaquette sur l'écologie de la Loutre d'Europe
- Kakémono(s) sur l'écologie de la Loutre
- Kakémono sur le PNA Loutre.

Par ailleurs, un autre besoin qui a été remonté à l'occasion de la réunion du Groupe Loutre est la création d'une signalétique « Loutre » à mettre sur les aménagements réalisés pour l'espèce (en rajoutant les logos des différents partenaires), ou aux endroits non aménageables et dangereux pour le déplacement du mustélidé. Il faudra prendre exemple sur les panneaux en Allemagne ou en Hollande par exemple.

Dans le cadre du projet Trame verte et bleue « ANIMO » du CD 64, une réflexion a déjà été lancée sur la création d'une telle signalétique.

Concernant l'opération « Havre de paix pour la Loutre d'Europe », un projet qui se concrétisera à la fin du premier semestre 2020 est l'ouverture à la saisie directe de données d'observations de loutres sur le terrain par des propriétaires adhérentes à l'opération. Cette saisie se fera directement sur l'outil de base de données sous le logiciel open source Lizmap, et permettra de dynamiser le réseau en impliquant plus ses membres dans la conservation de la Loutre.

L'animatrice nationale accompagnera au mieux les associations et autres structures désireuses de devenir relais local de l'opération en région Grand Est. Dans cette optique d'anticipation du retour de la Loutre par la sensibilisation, un travail de prospection de potentielles structures relais dans les régions Hauts-de-France et Île-de-France devra être mené.

Action 7 : Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique technique sur la Loutre d'Europe

L'objectif de cette action est de maintenir une dynamique autour de l'espèce favorable en poursuivant et développant les échanges et les coopérations à différentes échelles.

Rédaction du PNA 2019-2028

Suite à la clôture du premier PNA en juin 2016 lors d'un séminaire national organisé à Limoges, la réflexion et la rédaction du second plan a débuté pour un aboutissement en juillet 2019. A noter que le bilan du premier PNA a été présenté au CNPN en janvier 2019 par le Président de la SFEPM, et a reçu un avis très positif de cette institution. Le PNA 2019 – 2028 a donc officiellement été validé et diffusé à tous les réseaux fin juillet 2019. Ce document est téléchargeable sur : *https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA_loutre_d_europe_2019-2028.pdf*.

Animation nationale du plan

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan est en place à la SFEPM depuis le 02 février 2019. Des animateurs ont été désignés en région, mais le temps de travail imparti à l'animation est très hétérogène selon les régions car dépendant des budgets accordés par les DREAL, et/ou les régions voire d'autres co-financeurs.

Comité de pilotage national

La première réunion du comité de pilotage national devait se tenir mi-mars 2020 (mais suite à la situation sanitaire internationale de la pandémie du covid-19 et le confinement national mis en place à la même période, cette réunion a été reportée au 18 décembre 2020).

Communication autour du plan

Le plan a été présenté par l'animatrice nationale lors de réunions (COPIL Pays de la Loire, COPIL Bourgogne – Franche – Comté, réunion en Grand-Est), et d'animations pour le grand public (déjà mentionnées dans d'autres fiches actions) :

- Formation GMHL Loutre – Castor,
- Fête de la Nature au Jardin des plantes à Paris,
- Animation d'un stand au Parc Zoologique de Paris,
- Week-end « Conservation de la Loutre d'Europe » au Parc zoologique de Fort-Mardyck (animation d'un stand et tenue de 2 conférences),
- Réunion du Groupe Loutre national de la SFEPM le 22/11/2019 (*https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/CR_reunion-22novembre2019.pdf*).

A ces interventions de l'animatrice nationale s'ajoutent les participations à des réunions en régions, des formations, des animations et évènements divers auxquels ont participé les partenaires locaux du plan.

Les pages consacrées au PNA Loutre sur le site internet de la SFEPM ont été mises à jour : *https://www.sfepm.org/loutre.htm.*

Le 11ème numéro de *l'Echo du PNA*, le bulletin de liaison du plan, est paru en octobre 2019 (voir Annexe 9). Il est en *téléchargement libre* sur le site de la SFEPM. Le 12ème numéro est prévu pour juin 2020.

Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (voir Annexe 8).

La liste de diffusion infoloutre qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA*, ainsi que d'autres informations relatives au plan, compte aujourd'hui 960 abonnés (au mars 2020).

Animation régionale du plan

En Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO disposait d'un budget de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dédié à l'animation du PNA pour la période 2018-2020. A partir de 2019, la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a plus souhaité financer l'action spécifique « déclinaison du PNA Loutre » proposée par la LPO au travers de son programme d'actions. La Région a arbitré et considéré que la Loutre ne faisait pas partie des espèces prioritaires parmi les espèces faisant l'objet d'un PNA.

La LPO AuRA a participé à la rencontre régionale des coordinateurs des déclinaisons régionales des PNA, organisé par la DREAL le 24 janvier 2019.
Une réunion du groupe Loutre de l'Ain a également eu lieu le 06 septembre 2019 en vue de la création d'une dynamique bénévole autour de l'espèce (voir Annexe 15).

En Bourgogne – Franche – Comté, le premier comité de pilotage de la déclinaison régionale du second plan pour la Loutre s'est tenu le 13 décembre à Dijon, en présence de la DREAL BFC, de l'ONCFS (aujourd'hui OFB), de l'animatrice nationale du plan (SFEPM), de la Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun (SHNA) et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Franche Comté (voir Annexe 16). Après un bilan régional et une présentation générale du second plan d'actions, l'organisation de l'animation régionale et les priorisations des actions issues du PNA Loutre ont été discutées. Il a été décidé que la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne – Franche - Comté sera conduite sous la forme d'un co-portage : SHNA pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Bourguignon et LPO FC pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Franc-comtois. Les 7 actions du plan seront déclinées, avec un accent sur les actions 1, 4 et 6. Un PRA sera rédigé au cours de l'année 2020.

En Centre – Val de Loire, Sologne Nature Environnement a réuni le 21 octobre plusieurs acteurs de terrain travaillant sur la Loutre dans le cadre du projet d'amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne.

En Grand-Est : Afin d'anticiper le retour de l'espèce, une réunion de travail a été organisée le 30 novembre 2019 à Toul en présence entre autres de la DREAL, de représentants d'associations de protection de la nature, et d'agents de services de l'état. Bien que la Loutre ne soit plus présente qu'en faibles effectifs et uniquement sur le territoire du PNR de la Forêt d'Orient, elle est perçue comme une véritable opportunité de renforcer le travail commun et la mutualisation des moyens des associations mammalogistes en région. Un projet commun devra être monté et être présenté à la DREAL, qui pourra potentiellement dégager une ligne budgétaire pour la mise en œuvre d'actions, notamment sur l'identification fine des zones favorables à l'accueil de loutres et la veille du processus de recolonisation.
Le *compte-rendu* détaillé de cette réunion est consultable sur le site de la SFEPM.

En Nouvelle-Aquitaine, l'animation du plan a été maintenue tout au long de l'année pour répondre aux diverses questions et sollicitations des partenaires. La coordination du plan Nouvelle Aquitaine, menée par Cistude Nature, a permis la rédaction d'un premier bilan régional sur l'espèce en fin d'année 2019. Une réunion téléphonique a été menée le 25 septembre 2019 entre les différents animateurs des anciennes régions de Nouvelle-Aquitaine pour échanger sur les actions à mener dans les années qui viennent. Pour la mise en œuvre du plan en région Nouvelle-Aquitaine, France Nature Environnement a été chargé de la maîtrise d'ouvrage de la coordination régionale, qu'elle a déléguée à Cistude Nature. Les opérateurs historiques ont poursuivi l'animation sur leur territoire respectif : le GMHL dans l'ex-Limousin, Poitou-Charentes Nature et toutes les structures associées dans l'ex-Poitou-Charentes et enfin Cistude Nature en ex- Aquitaine.

En Pays de la Loire, le premier comité de pilotage de la déclinaison régionale du second plan pour la Loutre s'est tenu à Nantes le 19 novembre 2019, en présence de l'animatrice nationale. Un bilan des actions du précédent PNA mises en place en région a été fait, notamment concernant les aménagements d'ouvrages routiers pour faciliter les déplacements de loutres. La question de continuer de procéder à des prélèvements biologiques sur les cadavres de loutres, ou de s'en tenir à la fiche commémorative de localisation des cadavres découverts a par ailleurs été soulevée. Il a été décidé de ne pas rédiger de PRA mais de mettre en place des actions prioritaires dans le contexte régional.

Echanges et rencontres à l'international

Le compte-rendu complet du colloque « Loutre d'Europe dans les Alpes : vers une stratégie commune au-delà des frontières » (10, 11 et 12 octobre 2018) a été rédigé par Christian Arthur (Président de la SFEPM) et Véronique Barthelemy (Chargée de mission Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes, DREAL Nouvelle-Aquitaine), et publié dans le numéro n°77 de *Mammifères Sauvages* (avril 2019). Suite à ce colloque, l'animatrice nationale a fourni les mailles de présence (et d'absence

protocolée) de la Loutre sur le territoire alpin à Anna Loy (Présidente de la Société mammalogique d'Italie et membre du conseil scientifique du parc du Grand Paradis) en juillet 2019.

Le secrétaire du Groupe Loutre a été sollicité concernant une participation au « Life Apex project » (*https://lifeapex.eu/*), qui explore également le suivi des polluants via l'étude des grands prédateurs. L'objet de la sollicitation concernait la mise en commun de prélèvements (foie) effectués sur des loutres mortes, issus de collections provenant de différents pays européens.

Signalons enfin que le WWF Belgique a contacté l'animatrice nationale et le secrétaire national du Groupe Loutre afin d'échanger sur l'exemple français, dans le cadre de la création d'un plan Loutre en Flandre.

Bilan des indicateurs en 2019

Indicateurs de suivi	
Nombre de comités de pilotage régionaux	2.
Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	3 (non exhaustif).
Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.

Indicateurs de réalisation	
Nombre de rencontres internationales	0.
Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre » - **Nombre d'informations transmises en 2019 :** - **Nombre d'inscrits :**	 12. 960.

Perspectives

Les échanges d'informations entre les pilotes locaux (DREALs, animateurs) et les pilotes nationaux (DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'animatrice nationale) doivent être développés afin de transmettre l'information en temps réel ou du moins le plus régulièrement possible.

Pour faire écho à l'initiative menée en région Grand Est pour anticiper le retour de la Loutre, la création de réseaux dans les régions où la Loutre n'est pas encore connue (Hauts-de-France, Île-de-France) doit être encouragée dès maintenant.

Avec la refonte du site internet de la SFEPM s'opérera le remaniement de la partie Loutre, et la complétude des pages dédiées aux thématiques du plan (prévention de la mortalité d'origine anthropique par exemple).
Il serait intéressant de publier régulièrement des articles dans l'Otter bulletin, le journal de l'OSG (Otter Specialist Group – UICN) pour faire connaître les actions menées en France pour la conservation de la Loutre.

CONCLUSION

Le second plan est maintenant bien lancé à l'échelle nationale, et les déclinaisons se mettent en place dans plusieurs régions.
La participation de l'animatrice nationale aux différents COPIL régionaux et les échanges avec les acteurs régionaux ont facilité l'animation nationale.
Dans l'ensemble, force est de constater que d'importants efforts sont faits pour mettre en œuvre les actions du plan, et ce malgré les restrictions des crédits PNA alloués par le MTE et les difficultés grandissantes à trouver d'autres financeurs, publics comme privés. La recherche de financements prend néanmoins beaucoup de temps, et certains projets n'avancent pas ou peu par manque de moyens. L'action 5 « Cohabitation Loutre et pisciculture » pâtit tout particulièrement de ces difficultés à trouver des financements. Il est attendu que le nombre de sollicitations augmente grâce au travail de sensibilisation et de communication réalisé jusqu'ici auprès des professionnels de l'aquaculture, sollicitations auxquelles parfois aucune solution satisfaisante n'est apportée. Si aucun financement pérenne n'est trouvé prochainement pour maintenir cette mission d'animation « Loutre et pisciculture », l'intérêt et le dynamisme suscités autour de l'espèce dans ce milieu professionnel risquent de vite s'essouffler.
Les efforts doivent être poursuivis. Nous remercions tous les partenaires pour leur motivation et leur implication.

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
1	Nombre de formations à la reconnaissance d'indices de présence et à la prospection	Au moins 11 recensées au total (non exhaustif).
	Nombre de mailles prospectées / surface prospectée	Au moins 76 au total (non exhaustif).
	Nombre de données remontées et intégrées à la base de données nationales	Au moins 1 869 collectées au total (non exhaustif), restant à intégrer à la base de données nationale.
	Réalisation de cartes de répartitions régionales	Oui : 7 cartes réalisées.
	Carte de répartition nationale en ligne et actualisée	Carte des observations de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2020.
	Rédaction et mise en œuvre d'un protocole de suivi (plus précis que le protocole UICN) de l'espèce sur les fronts de recolonisation	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2020.
	Définition d'une grille d'évaluation des données récoltées pour définir le statut biologique de la Loutre d'Europe sur sa zone de présence régulière	Lancement de la réflexion, finalisation prévue fin 2020.
	Données transmises au SINP	En cours.
2	Nombre de données collectées sur les cas de mortalité	Sur routes : 36. Hors routes : 9.
	Nombre d'autorisations administratives délivrées pour le transport et la collecte d'échantillons	Inconnu.
	Nombre de cadavres collectés	16.
	Nombres d'autopsies réalisées	19 (cadavres collectés sur plusieurs années).
	Nombre d'échantillons prélevés et conservés	Au moins 86 (non exhaustif).
	Mise en ligne de la carte relative aux cas de mortalité actualisée chaque année	Carte de localisation des cas de mortalité de loutres en ligne, actualisation prévue fin 2020.
	Système de collecte des cadavres et des prélèvements fonctionnel au plan administratif et permettant la remontée rapide des prélèvements et des analyses	En place dans certaines régions.
	Banque de prélèvements de tissus en place	Echanges en cours avec le MNHN.
	Base de données biologiques opérationnelle	En cours de construction.
	Nombre de publications scientifiques réalisées	Inconnu.
3	MISEN ou opérations de contrôles prenant en compte l'espèce	Oui dans plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine. Inconnu dans les autres régions.
	Nombre d'opérations d'information et de sensibilisation	Toutes régions confondues :

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	effectuées auprès des différentes catégories d'usagers	- Chasseurs / piégeurs : 7, - Pisciculteurs et professionnels de la pêche : 1, -Services de l'Etat : 7, -Gestionnaires de rives et barrages : 2, -Services routiers, gestionnaires d'ouvrages : 4, -Sports de nature : 1.
	Nombre d'ouvrages évalués quant au risque de collision	Au moins 547 (non exhaustif).
	Nombre d'aménagements réalisés pour la Loutre d'Europe	Au moins 14 (non exhaustif).
	Nombre d'études d'impacts ayant pris en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
	Nombre de systèmes pour nasse de pêche installés	Inconnu.
	Pourcentage de points noirs routiers traités / identifiés	Inconnu.
	Pourcentage de départements ayant pris un arrêté préfectoral interdisant le piégeage jusqu'à 200 m des rives dans la zone de présence de l'espèce	Au moins 47 % (29 départements sur 62 où la Loutre est présente).
	Guide de définition « Zones de présence de la Loutre et piégeage » publié et diffusé	Amélioration du guide prévue pour 2021.
	Plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau » rédigée et distribuée	Prévu pour 2021.
	Centres de soins dotés des installations adaptées et fonctionnelles	1 seul centre capacitaire en 2019, 2 supplémentaires prévus en 2020
	Document de cadrage « Traitement d'une loutre d'Europe en détresse et procédure de relâcher» rédigé et diffusé	Réflexion prévue fin 2020.
	Système de récupération et sauvetage des loutres en détresse opérationnel et fonctionnel	Probables disparités régionales, et cas de découverte de loutres en détresse encore peu fréquents.
	Nombre total d'individus sauvés	0 en 2019.
	Nombre de publications scientifiques	Inconnu.
4	Nombre d'actions de communication et de formation réalisées	1 en Nouvelle-Aquitaine, 2 en région Sud (non exhaustif).
	Nombre de sollicitations de DDT(M) et autres services pour la prise en compte de la Loutre d'Europe	6 (non exhaustif).
	Nombre d'expertises et d'aménagements réalisés *(hors passages à loutres et franchissement d'ouvrages)*	1 en Nouvelle-Aquitaine, 1 en Occitanie (non exhaustif).
	Nombre de contacts avec les partenaires transfrontaliers	3 (WWF Belgique, projet alpin, projet APEX).
	Nombre total d'actions de communication/formation réalisées	3 (non exhaustif).
	Nombre total d'aménagements réalisés	2 (non exhaustif).
	Nombre de SRADDET ou autres documents de planification, d'études d'impact ou d'incidence, de dérogations espèces protégées prenant en compte la Loutre d'Europe	Inconnu.
	Pourcentage de bassins versants avec présence de la Loutre d'Europe ayant intégré les recommandations	Inconnu.
	Document technique « Comment intégrer la Loutre d'Europe dans les diverses politiques publiques » réalisé et diffusé	Prévu pour 2021.
5	Nombre de sollicitations par des professionnels et de demandes d'intervention	8 (non exhaustif).
	Nombre de formations réalisées par région	0.
	Subventions versées	Non spécifié.
	Nombre total d'actions de formations	0.
	Nombre total d'interventions sur sites	5 (non exhaustif).
	Nombre total rapports d'expertises	5 (non exhaustif).
	Nombre de correspondants régionaux « Loutre et pisciculture » mis en place	0.
	Nombre de sites ayant mis en place un dispositif de protection	Inconnu.
	Rédaction d'un guide technique d'accompagnement des pisciculteurs « Aménagements des piscicultures vis-à-vis	Lancement prévu en 2021.

Actions	Indicateurs de suivi et de réalisation	
	de la Loutre d'Europe »	
	Rédaction d'un guide d'assistance au dépôt de demandes de financements à destination des pisciculteurs « Accompagnement financier des pisciculteurs »	Lancement prévu en 2021.
6	Pages internet dédiées au PNA actualisées	Oui.
	Organisation d'évènements grand public	oui (au moins 6).
	Réalisation de formations	Oui.
	Réalisation de supports de communication	0.
	Evolution du nombre de « havres de paix »	+ 12 en 2019.
	Nombre de havres de paix pour la Loutre d'Europe	133 en décembre 2019.
	Carte des « havres de paix » mise en place	Oui.
	Lettre de liaison de l'opération « Havre de Paix » diffusée	Oui.
7	Nombre de comités de pilotage régionaux	2.
	Nombre de réunions d'échange organisées (Groupe Loutre, réunion d'un groupe de travail régional, etc.)	3 (non exhaustif).
	Mise en œuvre de projets multipartenaires	Oui.
	Mise à jour et diffusion d'une liste de personnes ressources	Reste à faire.
	Nombre de rencontres internationales	0.
	Taux d'activité sur la liste de diffusion « Loutre »	Nombre d'informations transmises en 2019 : 12. Nombre d'inscrits : 960.

BILAN FINANCIER

Ce bilan financier présente les crédits alloués pour le PNA par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), ainsi que les financements obtenus par les animateurs du PNA (national et régionaux) pour la mise en œuvre d'actions nationales et pour les déclinaisons régionales du plan, ainsi que d'autres projets en faveur de la Loutre financés par d'autres acteurs. Il ne présente cependant pas la totalité des financements que les divers partenaires du PNA ont mobilisé pour mettre en place des actions s'inscrivant dans le PNA, les contributions indirectes, ainsi que l'ensemble du temps de travail salarié ou bénévole consacré à atteindre les objectifs du PNA.

	Financeur	Projet financé	Montant (€)
National	DREAL NA	Animation nationale du PNA 2019-2028 – année 2019	40 000,00 €
		TOTAL	**40 000,00 €**

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
Auvergne- Rhône - Alpes	DREAL AuRA	Animation régionale 2019	1 665,00 €
		Liquidation du reliquat 2018 sur des expertises de pisciculture	1 075,00 €
		Retour d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydro électriques par la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan National d'Actions 2019-2028	5 200,00 €
Bourgogne-Franche - Comté	Agence de l'eau Seine Normandie / Union européenne	Identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements - Bassin AESN	13 532,00 €
	DREAL B-FC / CR B-FC / Union Européenne	Préparation et élaboration d'une stratégie PRA Loutre d'Europe	2 785,00 €
	DREAL B-FC / CR B-FC / Union Européenne	Réseaux régionaux et nationaux : Animation du Groupe Loutre Bourgogne	L'animation du GLB est englobée dans le programme « Réseaux régionaux et nationaux ». Cela représente 12,5 jours.
Bretagne	DIR Ouest	Aménagements de passages à faune	3 437,42 €
	Région	Suivi de la répartition	1363,52 €
	Région - investissement	Suivi de la répartition	108,80 €
	Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Suivi de la répartition	215,53 €
	Conseil Départemental du Finistère	Suivi de la répartition	431,07 €
	Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine	Suivi de la répartition	431,07 €
	DREAL Bretagne	Suivi de la répartition	646,60 €

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
	FEDER – Fonds Européens de Développement Régional	Suivi de la répartition	3 095,37 €
Centre-Val de Loire	FNADT – Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire	Suivi de la répartition par ANEPE CAUDALIS	4 500,00 €
	Agence de l'eau Loire-Bretagne	Suivi de la répartition et priorisation d'ouvrages dangereux par Sologne Nature Environnement	11 050,00 €
	Conseil Départemental du Loir-et-Cher	Suivi de la répartition et priorisation d'ouvrages dangereux par Sologne Nature Environnement	16 450,00 €
Normandie	Non spécifié		
Nouvelle-Aquitaine	DREAL NA		16 094,06 €
	DREAL NA CPO - GMHL		7 000,00 €
	CD Gironde		4 023,51 €
	CD Pyrénées-Atlantiques		4 023,51 €
	Conseil Général Nouvelle-Aquitaine		46 672,77 €
	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Réhabilitation d'un ouvrage à la confluence de l'Euche et de la Sandonie pour l'amélioration de la continuité écologique et des corridors de déplacements ses mammifères semi-aquatiques (dont la Loutre d'Europe)	Non spécifié (70% financé)
	ALIENOR	Aménagements d'ouvrages d'art pour l'amélioration de la continuité écologique et des corridors de déplacements ses mammifères semi-aquatiques (dont la Loutre d'Europe)	181 325,00 €
	Ville de Niort	Aménagements de 3 ouvrages d'art pour l'amélioration de la continuité écologique et des corridors de déplacements de la Loutre d'Europe	Non spécifié
Occitanie	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Etude génétique sur 2016-2019	19 548,00 €
	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Etude génétique sur 2016-2019	9 773,60 €
	Site Natura 2000 « Montagne de la Margeride »	Etude génétique sur 2016-2019	2 460,00 €
	Site Natura 2000 « Plateau de Charpal »	Etude génétique sur 2016-2019	4 996,00 €
Pays de la Loire	CD Loire-Atlantique, service ouvrages d'art	Diagnostic de 400 ouvrages d'art sur routes départementales pour la franchissabilité des mammifères semi-	25 000,00 €

Région	Financeur	Projet financé	Montant (€)
		aquatiques, et leur intérêt chiroptérologique	
Sud - PACA	DREAL Sud	Animation du plan	10 000,00 €
	EDF	Intégration de la Loutre d'Europe dans le suivi naturaliste général de la Durance et installation d'une passe à mammifères semi-aquatiques sur le barrage de l'Escale avec l'association la Cistude	Non spécifié
	SMAVD – Syndicat mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance	Prospections spécifique à la Loutre dans le cadre des suivis écologiques de la Durance	Non spécifié
	CD Vaucluse	Sensibilisation à la présence de l'espèce lors d'une formation à destination des moniteurs départementaux de canoë-kayak	Non spécifié
		TOTAL	**396 902,83 €**

REFERENCES

CAUBLOT G. (2020). Plan régional en faveur de la Loutre d'Europe. Bilan annuel Limousin 2019. Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 18 p.

COORDINATION LPO PAYS DE LA LOIRE (2019). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe. Animation de la déclinaison régionale rapport d'activités 2018-2019. 16 p.

GAIDET N., DAUFRESNE T., CAU B. (2019). Evaluation de l'impact des loisirs aquatiques sur la Loutre dans les gorges de l'Hérault – Projet d'appui à la gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'Hérault afin de favoriser la présence pérenne de la Loutre d'Europe. CIRAD, 28 p.

GROUPE MAMMALOGIQUE D'AUVERGNE (2019). Retour d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydroélectriques pour la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan National d'Actions 2019-2028 Massif Central. 85 p.

LPO AUVERGNE-RHONE-ALPES (2020). Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe. Déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes 2019. 8p.

PONS J.-B. (2020). Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Agir pour la Loutre d'Europe en Nouvelle-Aquitaine. Cistude Nature, 25 p.

SIMONNET F., DUBOS T., LE CAMPION T. (2020). Observatoire des mammifères de Bretagne 2017-2020. Bilan d'activité 2019. Groupe Mammalogique Breton, 5 p.

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT (2019). Répartition de la Loutre d'Europe en Sologne. Protocole d'enquête et de cartographies des données. SNE, ONCFS, Muséum d'Orléans, 9 p.

LEXIQUE

AFB : Agence Française pour la Biodiversité (aujourd'hui OFB)
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
ASPAS : Association pour la Protection des Animaux Sauvages
CD : Conseil départemental
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement
CFPPA
CIPA : Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
COPIL : comité de pilotage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DEE : Donnée Elémentaire d'Echange
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Electricité de France
EPTB Fleuve Hérault : Etablissement Public Territorial du Bassin du Fleuve Hérault
FDC : Fédération départementale des Chasseurs
FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
FREDON : Fédération RÉgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GEML : Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MTES : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NEO : Nature En Occitanie (ex-Nature Midi-Pyrénées)
OFB : Office Français pour la Biodiversité
ONM : Observatoire National des Mammifères
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PCB : Polychlorobiphényle
PNR : Parc Naturel Régional
PNA : Plan National d'Actions
PRA : Plan Régional d'Actions
RNN : Réserve naturelle Nationale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle et des amis du muséum d'Autun
SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SMABGA : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
SMAVD : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
SNE : Sologne Nature Environnement
TVB : Trame Verte et Bleue
VNF : Voies Navigables de France
WWF : World Wildlife Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux du plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Auvergne – Rhône - Alpes	Patricia ROUSSET patricia.rousset@developpement-durable.gouv.fr	Xavier BIROT-COLOMB (LPO AuRA) xavier.birot-colomb@lpo.fr
Bourgogne – Franche - Comté	Sarah PIERRE sarah.pierre@developpement-durable.gouv.fr	Co-pilotage : Damien LERAT (SHNA) shna.damien@orange.fr et la LPO FC
Bretagne	Elise CARNET elise.carnet@developpement-durable.gouv.fr	Meggane RAMOS (GMB) meggane.ramos@gmb.bzh
Centre-Val de Loire	Ségolène FAUST segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr	Paul HUREL (ONCFS) paul.hurel@oncfs.gouv.fr
Grand Est	Eric THOUVENOT eric.thouvenot@developpement-durable.gouv.fr	
Normandie	Florent CLET florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	Laëtitia FAINE (GMN) l.faine@gmn.asso.fr Olivier Hesnard (CPIE 61) o.hesnard@cpie61.fr
Nouvelle-Aquitaine	Véronique BARTHELEMY veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	Jean-Baptiste PONS (Cistude Nature) jean-baptiste.pons@cistude.org
Occitanie	Luis de Sousa luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	Correspondants à contacter : en Languedoc Roussillon Fabien SANE (ALEPE), en Midi-Pyrénées Jean-Michel CATIL (Nature en Occitanie) et Frédéric NERI (CREN Midi-Pyrénées)
Pays de la Loire	Amélie LECOQ amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr	Benoit MARCHADOUR (LPO PDL) benoit.marchadour@lpo.fr
Sud (ex. PACA)	Ludovic AZIBI ludovic.azibi@developpement-durable.gouv.fr	Robin LHUILLIER (LPO PACA) robin.lhuillier@lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GMA Groupe Mammalogique d'Auvergne

Loutre d'Europe
Auvergne-Rhône-Alpes

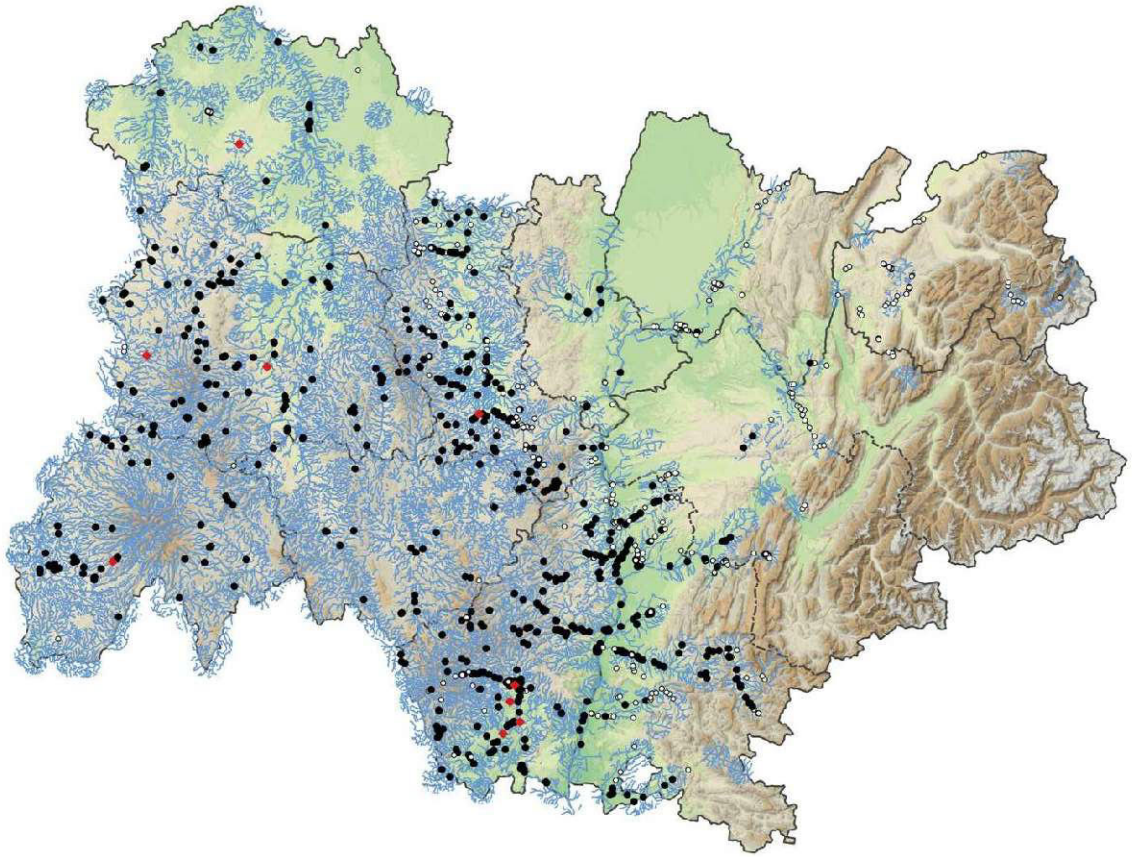

Légende

données 2019
- présence
- prospection négative
- données mortalité 2019

Réseau hydrographique occupé 2008-2019

Limites administratives
Limites départementales

Données du PN des Ecrins

NB : pour des raisons techniques les données du PN des Ecrins ne sont pas représentées de la même manière sur cette carte et n'apparaissent pas dans les couches cartographiques diffusées.

1:1499999

0 10 20 km

N

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Limites administratives : OpenStreetMap
Fonds de carte : MNT BRGM
Date de réalisation : 20/04/2020
Conception : K.Birot-Colomb (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

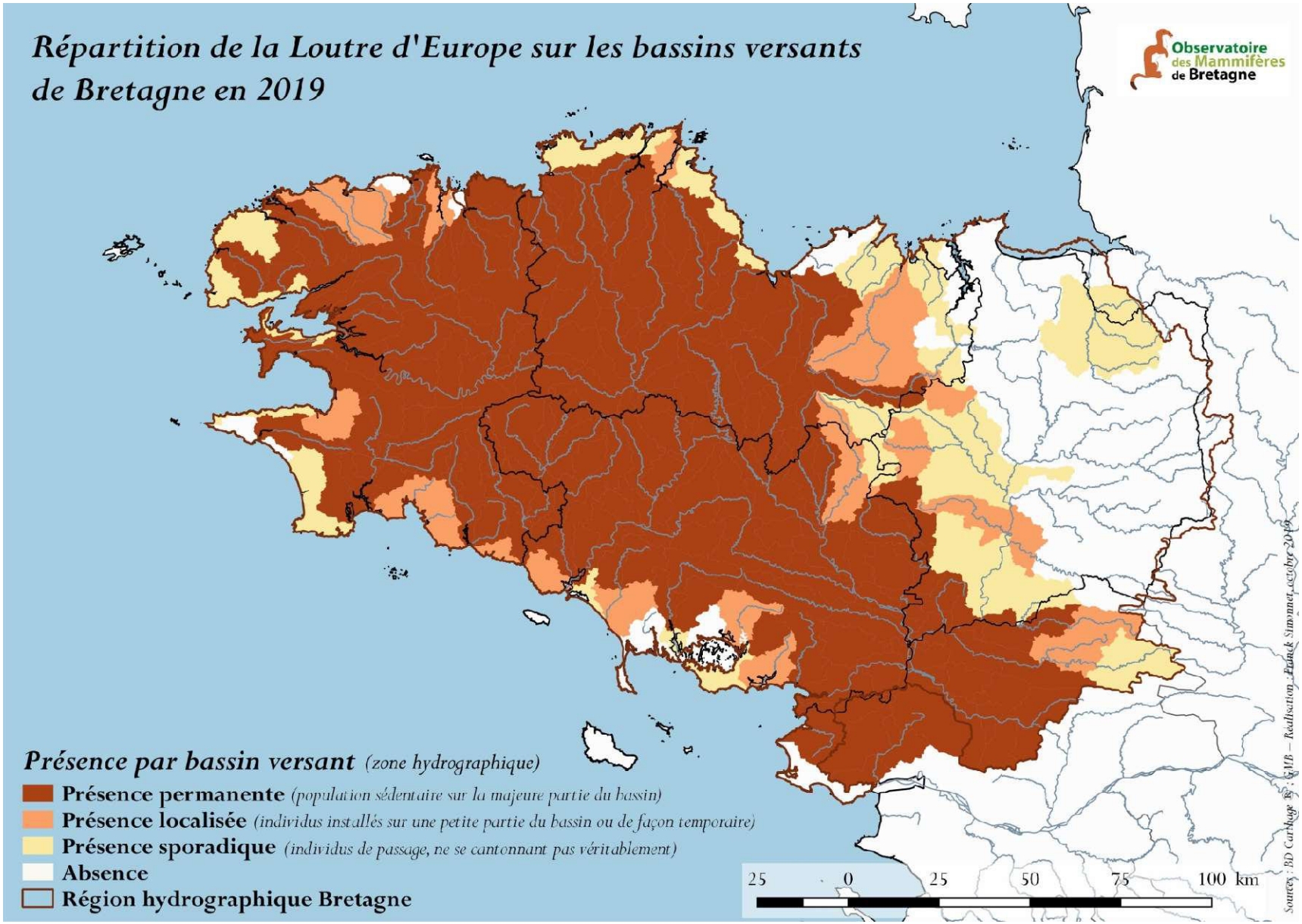
Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2019
Observatoire des Mammifères de Bretagne
Présence par bassin versant (zone hydrographique)
Présence permanente (population sédentaire sur la majeure partie du bassin)
Présence localisée (individus installés sur une petite partie du bassin ou de façon temporaire)
Présence sporadique (individus de passage, ne se cantonnant pas véritablement)
Absence
Région hydrographique Bretagne
25 0 25 50 75 100 km
Sources : BD Carthage ®, GMB – Réalisation : Franck Simonnet, octobre 2019

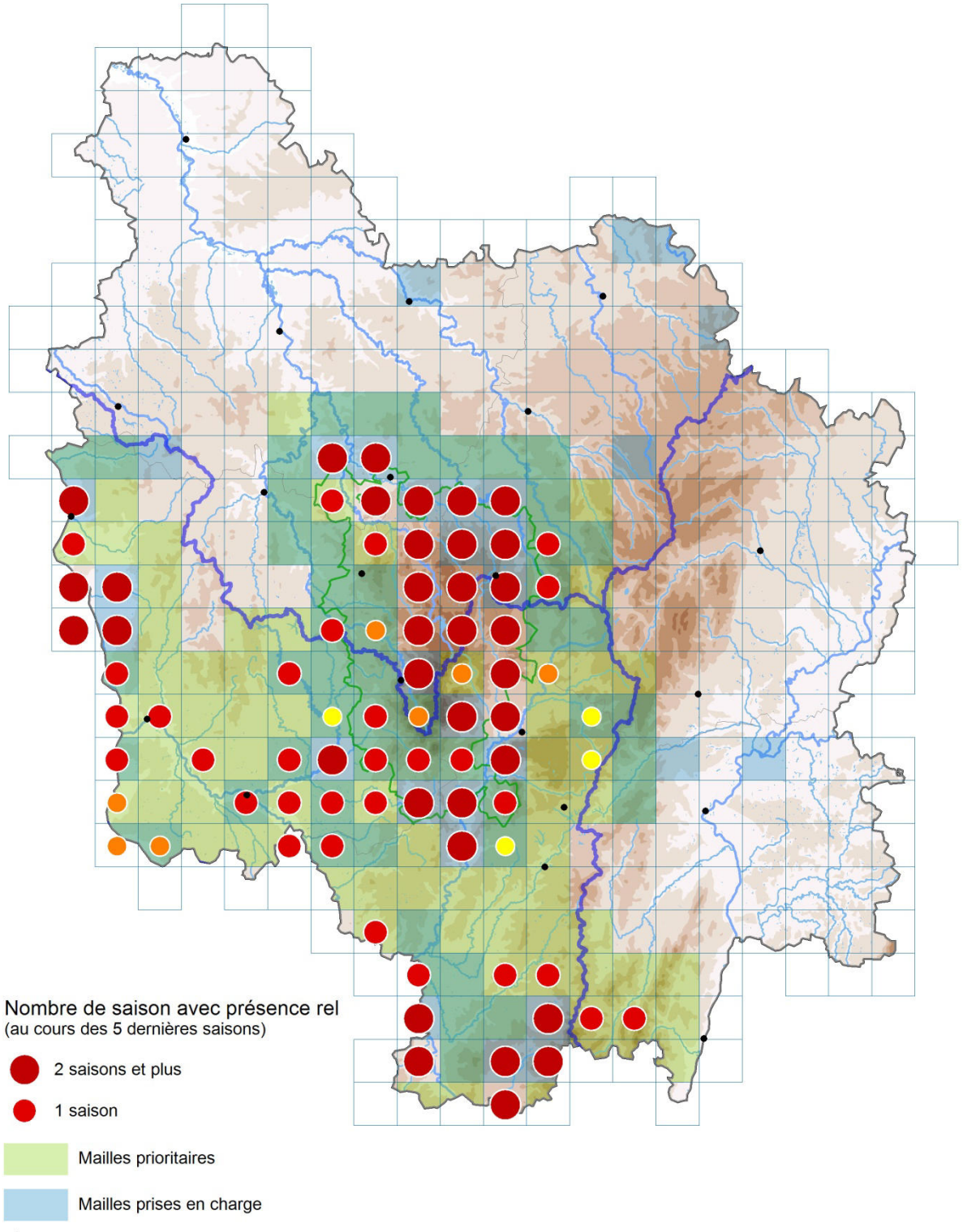

Groupe Loutre Bourgogne (28/11/2019)

récoltées ainsi dans le département de la Vienne complétant l'ensemble des données de Nouvelle-Aquitaine.

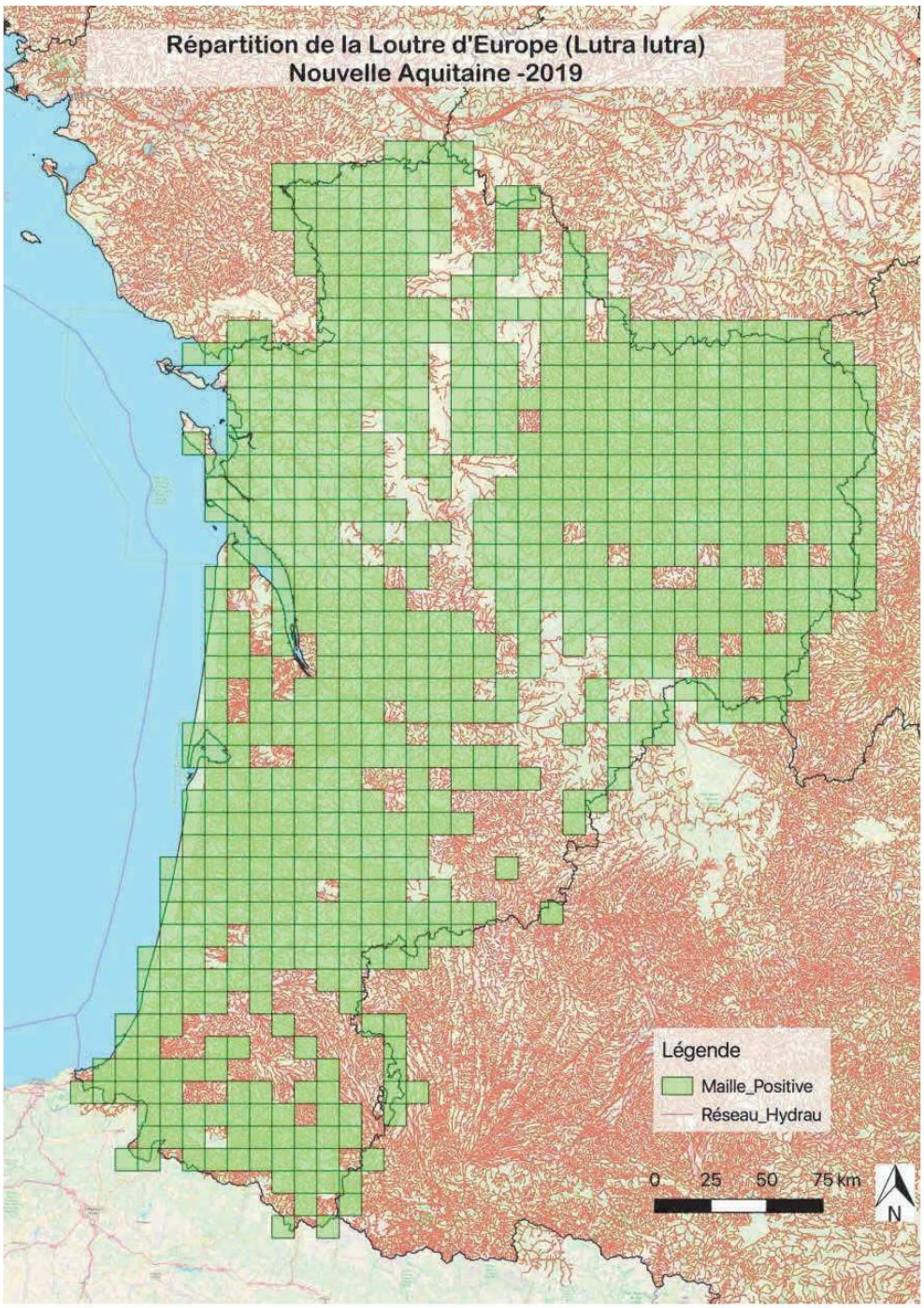

Figure 1 : Carte 2019 de la répartition de la Loutre en Nouvelle-Aquitaine

Carte de répartition de la Loutre d'Europe dans l'Aude (Occitanie)

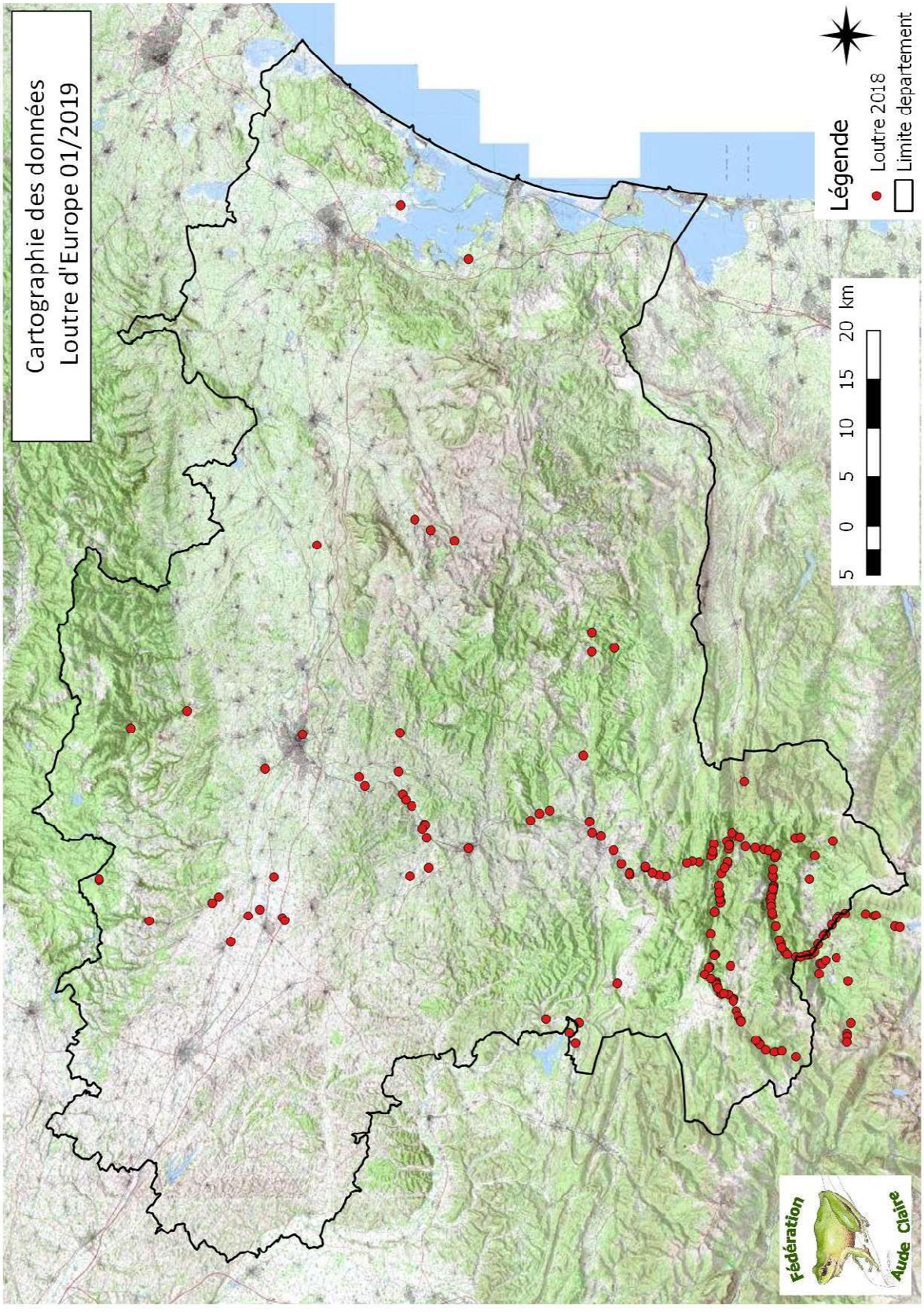

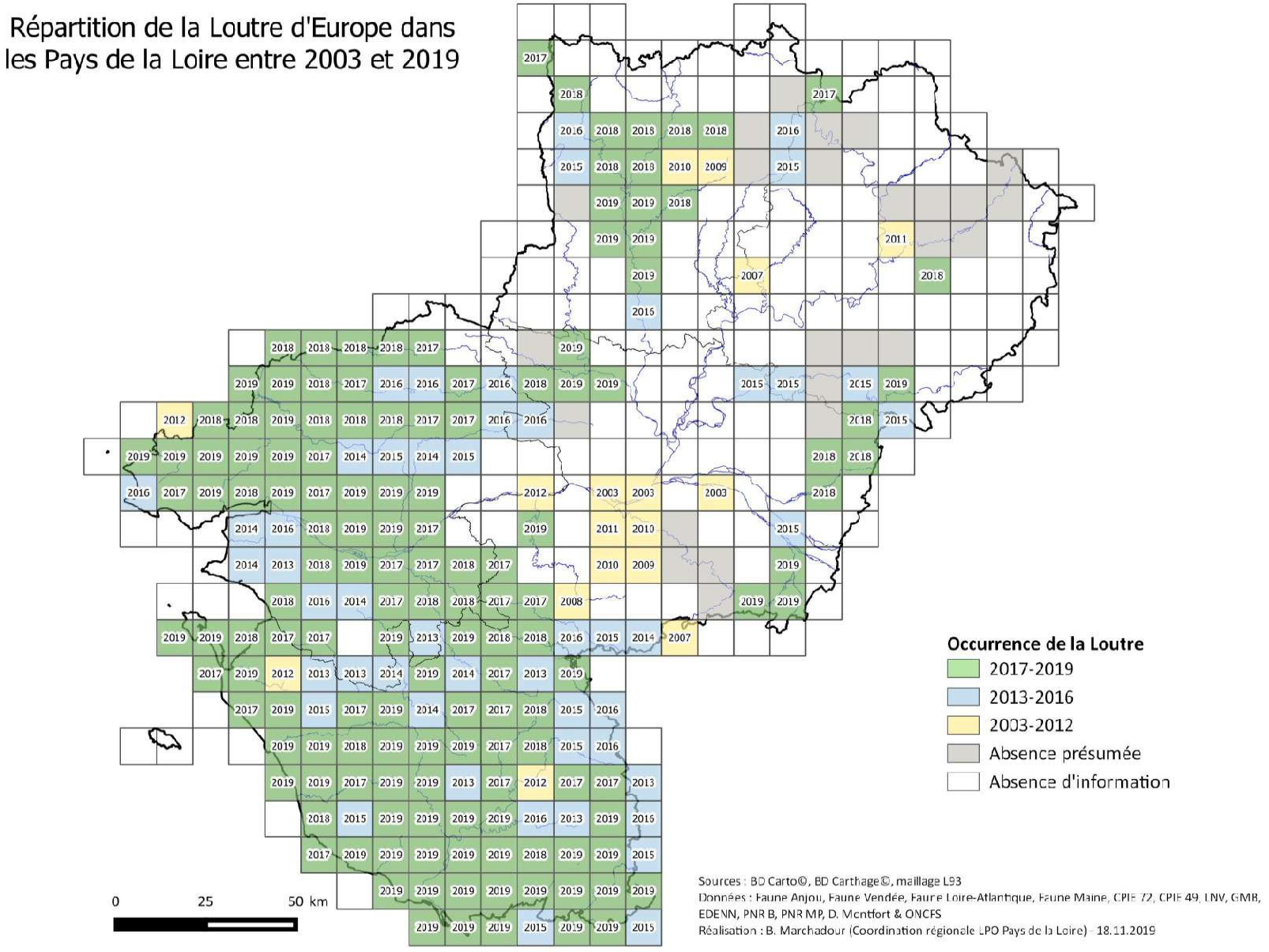
Répartition de la Loutre d'Europe dans les Pays de la Loire entre 2003 et 2019
Occurrence de la Loutre
2017-2019
2013-2016
2003-2012
Absence présumée
Absence d'information
0
25
50 km
Sources : BD Carto©, BD Carthage©, maillage L93
Données : Faune Anjou, Faune Vendée, Faune Loire-Atlantique, Faune Maine, CPIE 72, CPIE 49, LNV, GMB, EDENN, PNR B, PNR MP, D. Montfort & ONCFS
Réalisation : B. Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire) - 18.11.2019

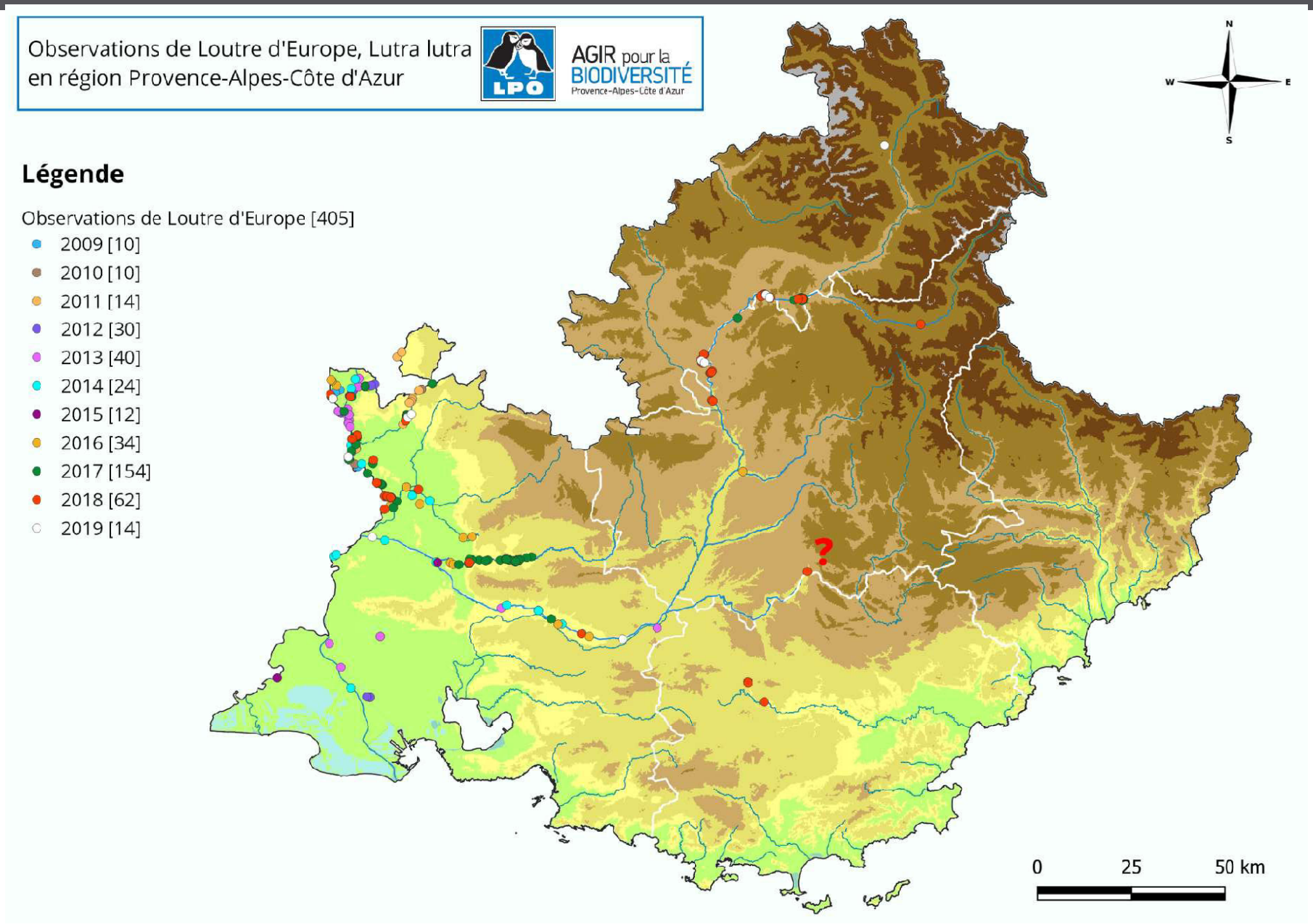
Observations de Loutre d'Europe, Lutra lutra
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur
N
W
E
S
Légende
Observations de Loutre d'Europe [405]
2009 [10]
2010 [10]
2011 [14]
2012 [30]
2013 [40]
2014 [24]
2015 [12]
2016 [34]
2017 [154]
2018 [62]
2019 [14]
?
0
25
50 km

Annexe 3 : Programme de formation Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques, LPO PACA

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur
PÔLE FORMATION

Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques

© Aurélien AUDEAVARD / LPO PACA

Dates & lieux
- 25 et 26 Novembre 2019 à Lapalud (84)

Public
- Naturalistes amateurs
- Animateurs, éducateurs
- Professionnels

Coûts
- Gratuit
- Hébergement et restauration à la charge des participants

Intervenant
- Robin Lhuillier- Formateur LPO PACA

Renseignements, programme & inscriptions

Pôle formation LPO PACA
Tél. : 06 18 87 15 59

robin.lhuillier@lpo.fr

Web :

http://paca.lpo.fr/formation
http://paca.lpo.fr/blogs/formations-naturalistes

La LPO PACA bénéficie du numéro 93830421983 en tant qu'organisme de formation.

Formation mammalogie

Département de VAUCLUSE

Présentation générale

Après un très grave déclin en France où la majorité des populations avait disparu suite au piégeage et à la dégradation de son habitat, la Loutre recolonise son territoire qui concerne depuis peu la région PACA où sa présence est établie dans le Vaucluse. La LPO PACA anime le Plan national d'actions en PACA et poursuit ses actions en 2019 sur les mammifères aquatiques. Une partie de cette formation sera consacrée à comprendre et appliquer le protocole pour déceler et suivre les loutres de la région. Ce sera aussi l'occasion d'approfondir nos connaissances et nos pratiques concernant l'observation et la recherche des autres espèces de mammifères semi-aquatiques fréquentant les cours d'eau de la région : Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie.(absent du secteur mais nous aborderons les enjeux et la biologie de cette espèce)

Objectifs de la formation

- Rechercher efficacement et interpréter les traces et indices d'activité de la Loutre d'Europe.
- Connaitre et appliquer le protocole de suivi de la Loutre d'Europe mise en place dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Loutre.
- Approfondir ses connaissances de la biologie et de l'éthologie de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi-aquatiques.
- Connaitre les actions permettant d'améliorer la conservation de ces espèces.

Contenu indicatif

- Méthodologie de prospection de la Loutre d'Europe selon un protocole standardisé,
- Présentation du PNA Loutre et de sa déclinaison régionale.
- Niches écologiques et adaptations morphologiques des mammifères semi-aquatiques,
- État des lieux des connaissances et besoins de prospections en région PACA.
- Techniques et méthodes de recherche des indices de présence.
- Identification des mammifères semi-aquatiques et de leurs indices de présence (empreintes, crottes...).

Méthodologie pédagogique

- Ateliers en salle alternant avec des sorties sur le terrain.

Logistique

Hébergement et restauration à la charge des participants. Nous avons pré-réservé le gite *Terre bio de Provence* où se dérouleront les ateliers en salle : http://ferme-terrebioprovence.com/

Annexe 4 : Répartition de la Loutre d'Europe en Sologne – Protocole d'enquête et de cartographie des données

MUSÉUM D'ORLÉANS

Sologne Nature Environnement

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Répartition de la Loutre d'Europe en Sologne

Protocole d'enquête et de cartographie des données

Crédits photo : R. Rosoux, LM. Préau, J. Sudraud, C. Renaud.

Avec le soutien financier de

l'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le FEDER

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Plateforme « Recherche-Données-Information »

Répartition de la Loutre d'Europe en Sologne
Protocole d'enquête et de cartographie des données

Contexte et objectifs

Depuis 1985, Sologne Nature environnement réalise des études relatives à la loutre par enquêtes auprès des acteurs de terrain et par prospections. De 2006 à 2008, des prospections ont été réalisées sur la quasi-totalité des cours d'eau de Sologne. En 2009, une étude typologique sur la capacité d'accueil des milieux a aboutit à un zonage des habitats potentiels de recolonisation de l'espèce. La Sologne est une zone présentant de nombreux étangs en partie utilisés pour la pisciculture. Dans le cadre du plan régional d'action en faveur de la loutre en région Centre, il devient impératif de réactualiser la présence l'évolution de sa répartition afin d'anticiper, si besoin, les mesures de gestion à mettre en place en cas de prédation sur pisciculture.

A partir de la recherche d'indices de présence de loutre sur le terrain, l'objectif des prospections est d'actualiser et d'affiner la répartition de la loutre en Sologne.

Méthode de prospection sur le terrain

1. Relation entre la nature des indices et le degré de présence de la Loutre

La loutre, animal discret aux mœurs essentiellement nocturnes, est difficile à observer directement. Son suivi local consiste à relever ses indices de présence sur le terrain.
La présence permanente ou temporaire de la loutre se manifeste par différents indices. Chaque indice a une signification biologique (ex : alimentation, déplacements, repos, etc.), ou éthologique (marquage de territoire par dépôt d'épreintes, etc.). Tous ces indices n'ont pas la même signification vis à vis de la présence de l'espèce et permettent une gradation quant à sa probabilité de présence. La correspondance entre la nature de l'indice et le degré de présence de la loutre figure dans le tableau 1.

1) Les épreintes et les places de miction

La loutre marque son domaine vital par des dépôts réguliers de crottes appelées épreintes ou des émissions d'urine. Les épreintes ont l'aspect d'une fiente informe de 1 à 4 cm de long ou de diamètre, de couleur verdâtre à noirâtre, composées d'une matière mucilagineuse, mélangées dans la majorité des cas à des écailles et arrêtes de poisson ou divers reste de mammifères, amphibiens et poissons. L'odeur est très caractéristique et fiable (miel mêlé à du poisson).
Les places de miction sont très caractéristiques et lorsqu'elles sont régulièrement utilisées, les touffes d'herbes ou la mousse sont brûlés par l'urine et deviennent jaunâtres.

2) Les empreintes

Les traces de pas comportent 5 doigts palmés présentant des pelotes digitales parfaitement ovales et des griffes larges, très courtes et attenantes à la trace de la pelote digitale. La trace de la pelote plantaire de la patte avant est arrondie et celle de la patte arrière allongée en forme de talon.

3) Cadavres et observations visuelle

L'observation d'un cadavre de loutre, le plus souvent lié à une collision routière, atteste de la présence de loutre sur le territoire. Tout cadavre devra être signalé auprès du service départemental de l'ONCFS afin qu'il puisse être récupéré et analysé dans le cadre des **études écotoxicologiques** menées sur le bassin de la Loire (Lemarchand, Rosoux et Berny).
L'observation visuelle de Loutre d'Europe, très rare, peut constituer un indice de présence si elle a été réalisée par un observateur formé ou reconnu.

4) Autres indices

D'autres indices peuvent apporter un complément d'information s'ils sont associés à une épreinte où à une série d'empreintes.
Il s'agit des coulées, des reliefs de repas, les places de ressuis ou encore les terriers et les couches à l'air

libre.

Tableau 1. Correspondance des indices et du degré de présence de la loutre

Nature des indices	Degré de présence de la loutre
Epreinte	**Présence certaine**
Cadavre	**Présence certaine**
Capture	**Présence certaine**
Observation visuelle par un observateur reconnu	**Présence certaine**
Empreinte	**Présence probable**
Observation visuelle par un tiers	**Présence douteuse**

2. Définition de zones de prospection

Des zones de prospection ont été prédéfinies à partir des zones de présence confirmées par les précédentes études. Ces zones intègrent les confluences où des indices de présence sont susceptibles d'être trouvés.

10 sites ont été définis de cette manière :

- Pont de Ménétréol-sur-Sauldre
- Confluence petite et grande Sauldre (Souesme)
- Confluence Rère/Sauldre
- Pont Milbert, Chaumont-sur-Tharonne
- Candé-sur-Beuvron
- Chatillon-sur-Cher, canal du Berry
- Clémont – Pont de la D79
- Cerne/Cosson (Ligny/Villeny)
- Sud de Monthou-sur-Cher (Bavet)
- Bec d'Able (Confluence avec la Loire)

3. Relevé des observations

Sur les zones définies de prospection, les indices de présence seront recherchés sur une distance d'au moins **300 m** sur chacune des rives de part et d'autre d'un point remarquable (par exemple, un pont). Au total, 1200 m de linéaire de cours d'eau sont prospectés par site.

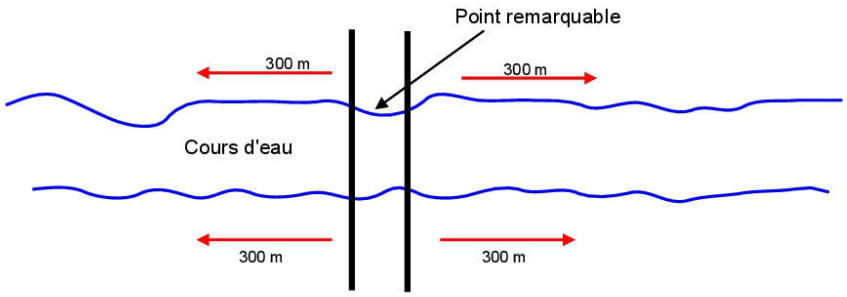

Schéma 1. Prospections sur les rives à partir d'un point remarquable

On recherchera de préférence les épreintes sur les sites potentiels de marquage (points hauts, buses, entrée des coulées, racines des arbres, …) (cf figure 1). Les empreintes seront à chercher sur les zones permettant d'observer les traces et indices.

Figure 1. Schéma des emplacements de dépôt d'épreintes pour le marquage territorial de la Loutre.
(LEMARCHAND et BOUCHARDY 2011)

Une fois la présence de la loutre identifiée sur un point d'inventaire (indice de présence certain), il conviendra de repérer les **étangs et zones humides** situées à proximité des rivières (maximum 200m, idéalement 10/20m) pour y chercher des indices de présence de la loutre. En effet, l'utilisation des étangs de Sologne par la Loutre est encore inconnue. Sur un étang, les lieux de recherche à privilégier sont : les zones de moindre distance entre la rivière l'étang, la bonde, le point de connexion entre la rivière et l'étang, les points hauts, les entrées et sorties d'eau. Les ronciers semblent également des points particuliers à prospecter (cf figure 1).

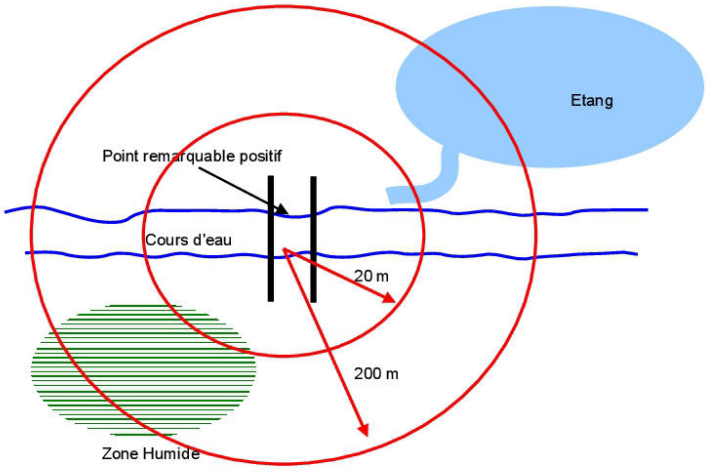

Schéma 2. Prospection des étangs et zones humides à partir d'un point remarquable

Les sites positifs et négatifs doivent être relevés et suivis avec soin.

Les indices répertoriés seront notés sur la fiche de relevé d'indices associée à ce protocole. Les indices sont géolocalisés par GPS (coordonnées GPS sur la fiche) ou peuvent être notés sur des cartes au 1/25.000e ou 1/50.000e.

Dans la mesure du possible, il conviendra de prendre chaque indice récolté en photographie en ajoutant un repère visuel donnant un indice de proportion. Sortie de son contexte, une photo d'empreinte ou d'épreinte peut être très difficile à identifier. Un réglet ou une pièce de monnaie pourront servir d'échelle.

4. Période et fréquence des relevés

3 passages espacés de 2 à 3 semaines chacun seront réalisés à la saison propice (octobre à mi-avril). Au premier passage positif, il conviendra de prospecter les étangs et mares situées dans un rayon de 150 à 200m.

5. Matériel

Jumelles
Appareil photo
Un marqueur d'échelle sur la photo (OBLIGATOIRE)
Carte de la zone au 1/25.000e ou 1/50.000e
GPS si possible
Protocole et fiche de relevé terrain.

Représentation cartographique des données

Les indices de présence sont notés sur un tableau de relevés et des fonds de cartes au 1/25 000e ou 1/50.000e et sont traitées sous le système géographique ArcInfo et sont restituées au niveau du réseau hydrographique.
A partir des indices ponctuels relevés sur le terrain, un tronçon de linéaire de cours d'eau illustrant la présence potentielle de la loutre est tracé 5 km en amont et 5 km en aval de chaque point correspondant à un indice ponctuel de présence.
La présentation cartographique retenue sur le bassin de la Loire pour la présence du castor et de la loutre sur le réseau hydrographique suit le code couleur suivant :

Rouge : présence certaine
Bleu : présence probable
Vert : présence douteuse
Noir : disparition
Jaune : absence d'indice

La carte interactive de répartition de la loutre est disponible en ligne sur le site internet du Centre de Ressources du patrimoine naturel et des zones humides du bassin de la Loire, (http://www.centrederessources-loirenature.com/) via le serveur cartographique Carmen du Ministère en charge de l'écologie.

Références bibliographiques

BOUCHARDY C. & HAINARD R. 1986. *La loutre.* Sang de la terre, Paris, 174p.

BOUCHARDY C., ROSOUX R., BOULADE Y. 2001. *La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde*. Catiche Productions - Libris, Nohanent - Seyssinet-Pariset, 32p.

BOUCHARDY C. & BOULADE Y. 2003. *Méthode de recherche de la loutre sur le terrain.* Catiche Productions, 5p.

DOHOGNE R. & ROSOUX R. 2006. La Loutre *(Lutra lutra)* dans le département de l'Indre. Evolution du statut et répartition actuelle. *Symbioses*, 55-58.

KUHN R. 2009. Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe *(Lutra lutra),* 2010-2015.

LEMARCHAND C. & BOUCHARDY C. 2011. *La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde.* Catiche Productions, 32p.

LEMARCHAND C. 2007. *Etude de l'habitat de la Loutre d'Europe* (Lutra lutra) *en région Auvergne (France) : relations entre le régime alimentaire et la dynamique de composés essentiels et d'éléments toxiques.* Thèse Doct. Univ. Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 225p.

RICHIER S. 2008. *Répartition de la Loutre d'Europe. Protocole de synthèse de données.* Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur Nature, 12p.

ROSOUX R., TOURNEBIZE T., MAURIN H., BOUCHARDY C. 1995. Etude de la répartition de la loutre d'Europe *(Lutra lutra L.)* en France. Actualisation 1993. *Cahiers d'Ethologie,* 15(2-3-4) : 195-206.

ROSOUX R. & GREEN J. 2004. *La loutre.* Belin Eveil Nature, Paris, 96p.

ROSOUX R. & DE BELLEFROID M.N. 2006. Le retour de la loutre en France. *Symbioses,* 16 : 60-62.

ROSOUX R. & DE BELLEFROID M.N. 2006. La loutre, chronique d'une reconquête. *Le Courrier des Epines drômoises,* 131 : 11-15.

ROSOUX R. et DE BELLEFROID M.N. 2007. La loutre. Editions Artémis. Chamalières. 63p.

FICHE D'ENQUETE SUR LE STATUT de la LOUTRE

Année : .....

DATE	COMMUNE	LIEU-DIT	NOM COURS D'EAU	COORDONNEES GPS[1] (SI POSSIBLE)		TYPE PROSPECTION	NATURE DES INDICES	N° SUR LA CARTE	OBSERVATEUR

[1] Indiquer le système de coordonnées utilisé.

NOTICE D'UTILISATION

Date	Date du terrain	Caractère 10
Commune	Nom de la commune	Caractère 40
Lieu-dit	Nom du lieu-dit	Caractère 40
Cours d'eau	Nom du cours d'eau	Caractère 40
Coordonnées GPS	Coordonnées, indiquer le système de projection utilisé	
Type_prospection	Cours d'eau Pont Pont et cours d'eau Etang Canal	Caractère 40
Nature des indices	**Type d'indice de présence** Empreinte Epreinte RAS (absence d'indice) Cadavre Capture Observation visuelle par un observateur reconnu Observation par un tiers Autres indices (à préciser)	Caractère 40
Numéro sur la carte	Numéro correspondant à l'indice sur la carte si pas de coordonnées GPS disponibles	Entier
Observateur	Nom de l'observateur	Caractère 40

Annexe 5 : Protocole pour le suivi de la Loutre en Bourgogne. Observatoire de la Faune de Bourgogne, 2015

OBSERVATOIRE DE LA FAUNE DE BOURGOGNE

PROTOCOLE POUR LE SUIVI DE LA LOUTRE EN BOURGOGNE

Ce protocole correspond à la méthode d'inventaire standard du Groupe Loutre de l'UICN calé sur le réseau Lambert 93 spécifique à la France. Il est utilisé par la plupart des correspondants du groupe Loutre national de la SFEPM. Il a été adapté au contexte bourguignon (faibles effectifs de Loutre et phase de recolonisation) en augmentant le nombre de points d'échantillonnage.

Ce protocole se décline de la manière suivante :

- ✓ Choix de **7 points de prospection** au sein de mailles 10x10 km du réseau Lambert 93, répartis de la façon la plus homogène possible. Ces points seront choisis de préférence sur des **cours d'eau** de **plus de 1 mètre** de largeur (privilégier les cours d'eau les plus importants), sinon des étangs et grands réservoirs. Les sites choisis seront de préférence situés au niveau des ponts, voir des confluences, ou encore des digues d'étangs. Il faudra veiller à choisir des points relativement faciles d'accès et faciles à identifier même pour des personnes n'étant pas équipées d'un GPS (dans une logique de retour ultérieur pour suivi par une autre personne). Attention aux points en agglomération et aux propriétés privées réduisant l'accès aux berges !

- ✓ **Prospection de 600 m de rives** à partir ou de part et d'autre de chaque point, d'un seul côté. La portion de rive prospectée devra être répertoriée (rive droite ou gauche, vers l'amont, l'aval, ou les deux).

- ✓ La recherche s'oriente sur les indices de présence. Les indices de présence recherchés sont les **épreintes** (= crottes de loutre), les **empreintes de pas**, **taches d'urine, restes de repas**... (voir documents annexes)

- ✓ La prospection sur un point prend environ de 1 à 2 heures à une personne. Inspecter sur une bande de quelques mètres au bord du cours d'eau les bancs de vase et de sable (notamment sous les ponts où les empreintes se conservent longuement), les promontoires où peuvent être déposés les épreintes lors du comportement de marquage territorial du mustélidé (souches, rochers, touffes d'herbes, troncs d'arbres à terre, bords de murets, de passerelles, banquettes latérales sous les ponts, grosses racines…). Les épreintes peuvent se trouver à même le sol parfois. Ne pas oublier d'inspecter les abords des parapets, sur le dessus du pont. La Loutre se déplace surtout à terre, ce ne sont pas forcément les gros rochers dans le lit de la rivière qui seront utilisés !

- ✓ La maille est notée positive dès qu'un indice de présence est découvert. Afin d'avoir davantage de données et éventuellement une représentation plus fine de l'utilisation du territoire par la Loutre, **4 points de prospection** devront être, **au minimum**, réalisés par **maille**, même en cas de découverte d'indice. Dans ce cas, il ne sera toutefois pas nécessaire de réaliser les 7 points.

- ✓ Si les 7 points sont prospectés sans qu'aucun indice de présence ne soit découvert, la maille est notée négative.

- ✓ Les prospections devront se faire en dehors de la période estivale, de préférence entre octobre et fin avril (comportement de marquage accru à cette période, et visibilité meilleure en raison du développement plus faible de la végétation).

- ✓ Toutes autres observations (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes, poissons,..) pourront être notées sur la fiche de terrain, ces informations contribuant à l'inventaire régional de la faune !

Retour des fiches :

Les fiches de terrain avec le fond de carte ign où figure la localisation de chaque site prospecté une fois que la maille est réalisée, qu'elle soit positive ou négative, devront être retournées à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun de même que les relevés sans observations. Toutes les observations réalisées seront saisies dans la base de données régionale sur la faune : Bourgogne Base Fauna (BBF).

Conditions nécessaires pour la validation des observations :

Pour tout indice de Loutre découvert, les éléments suivants doivent être transmis à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour validation :

- **LOCALISATION : soit les coordonnées GPS en précisant le référentiel utilisé ou la localisation précise sur carte.**

- **PHOTOGRAPHIE(S) des indices : Pour chaque photographie zoomée sur une empreinte, il est indispensable de mettre à côté un décimètre ou un objet usuel pour disposer d'une échelle de comparaison. Prendre également des photos de milieu environnant où l'indice a été découvert.**

- **PRELEVEMENT : Les épreintes seront prélevées et mises au mieux dans des piluliers en plastique ou dans un sac de congélation. Chaque prélèvement devra comporter une étiquette ou figure :**
  - **Numéro de la maille 10*10**
  - **Numéro du site**
  - **Commune**
  - **Lieu-dit**
  - **Cours d'eau**
  - **Point GPS**
  - **Nom du ou des découvreur(s)**
  - **Date**

Dans la mesure du possible, un point GPS précis sera pris sur chaque zone de découverte d'indice.
Pour limiter la perturbation du comportement de marquage du territoire du mustélidé, le prélèvement pourra être limité à quelques épreintes dans le cas de zones à fort marquage où plusieurs épreintes sont présentes. (Privilégiez le prélèvement des épreintes les plus récentes). Dans le cas d'une découverte d'une seule épreinte, le prélèvement d'une moitié peut être envisagé et suffisant.

- **MOULAGE :** Afin de faciliter la validation des empreintes de pas un moulage de ces dernières peut être effectué.

Bien que la détermination sur photos peut parfois être délicate, des photos de crottes ou empreintes des autres mammifères semi-aquatiques (Castor d'Europe, Putois, Campagnol amphibie, musaraignes aquatiques, Ragondin, Rat musqué et Surmulot) pourront être transmises en même temps que les fiches terrain.

Coordonnées :

Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

03 86 79 78 44

shna.damien@orange.fr / shna.autun@orange.fr

Annexe 6 : Extrait du protocole de prospection de la présence du Castor d'Europe par l'OFB

Que faire des indices de présence de la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ?

Le réseau castor n'a pas vocation à suivre l'aire de répartition de la loutre d'Europe. Les correspondants peuvent cependant trouver des indices de présence de cette espèce lors des prospections castor. Ils peuvent alors être relevés et transmis en même temps que les données castor. Ils implémenteront une base de données qui sera utilisée au niveau national dans le cadre de la participation de l'OFB au PNA loutre, animé par la SFEPM.

Il s'agit donc uniquement de données ponctuelles de présence (pas de traduction en linéaire de présence, pas de relevé de l'absence).

Tableau 2 : Indices de présence de la loutre d'Europe :

N° code	Nature de l'indice
17	Épreinte
18	Capture
19	Empreinte
20	Cadavre
21	Observation visuelle par un tiers
22	Observation visuelle par un observateur « spécialiste »
23	Autres indices (à préciser)

Attention : Contrairement aux données de présence du castor récoltées dans le cadre de ce protocole, les données de présence de la loutre sont à saisir dans BD Biodiv. Il en va de même pour d'éventuelles autres données de présence d'autres mammifères semi-aquatiques.

PROSPECTION DE LA PRESENCE DU CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)
Relevé de l'année : _____ Département : _____
Correspondant : _____ Observateur (si différent du corr.) :_____

Tronçon prospecté (joindre la carte au 1/25 000e) :

Date	Commune(s)	Nom du cours d'eau	Numéro(s) sur la carte	Probabilité(s) de présence du castor (1)

Indices de présences du castor relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) (2)	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) (2)	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) (2)	Numéro sur la carte

Indices de présences de la loutre relevés sur ce tronçon :

Nature de l'indice (n° code) (3)	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) (3)	Numéro sur la carte	Nature de l'indice (n° code) (3)	Numéro sur la carte

Notice d'utilisation :
Consigner les relevés dans le tableau ci-dessus et les localiser par un numéro **sur un fond de carte IGN au 1/25 000e**.

Les codes à indiquer dans les colonnes correspondantes sont les suivants :

(1) Probabilité de présence :
- Certaine — Présence certaine (en **rouge**)
- Probable — Présence probable (en **orange**)
- Possible — Présence possible (en **jaune**)
- Absence — Absence vérifiée (en **bleu**)

(2) Nature des indices de présence « Castor » :

Présence certaine :
1. Gîte occupé et/ou entretenu
2. Barrage entretenu
3. Dépôt de castoréum
4. Garde-manger

Présence probable :
5. Gîte non entretenu
6. Barrage non entretenu
7. Bois coupé sur pied
8. Écorçage sur pied, racine ou bois coupé
9. Réfectoire
10. Accès de berge et/ou coulée
11. Griffade ou empreinte

Présence possible :
12. Bois coupé flottant

Présence possible/ probable/certaine selon contexte :
13. Cadavre
14. Observation visuelle par un tiers
15. Observation par un ITD
16. Autre indice (crotte, carnet de piégeage…)

(3) Nature des indices de présence « Loutre » :
17. Épreinte
18. Capture
19. Empreinte
20. Cadavre
21. Observation visuelle par un tiers
22. Observation visuelle par un spécialiste
23. Autre indice (à préciser)

Traitement des données :
Le correspondant transmet le tableau rempli et les cartes associées au coordinateur régional de la DR/DIR après réalisation de la prospection et au plus tard le 31 mars. Après collecte des données régionales, la DR/DIR les envoie avant le 30 juin au coordinateur national du réseau à la DRAS pour agrégation sous SIG.

NATURE ■ La découverte du cadavre sur une route à Saint-Honoré-les-Bains soulève des interrogations

D'où venait cette loutre morte loin de toute rivière ?

Pour qui s'intéresse à la faune sauvage en Nivernais, des questions ne manqueront pas de se poser après la récente découverte du cadavre d'une loutre à Saint-Honoré-les-Bains.

Pour être restée discrète, la nouvelle n'en agite pas moins déjà le Landerneau naturaliste nivernais. Le 1er novembre, un automobiliste a découvert, victime récente d'un choc avec un véhicule, le corps d'une loutre, gisant sur la route reliant Rémilly à Saint-Honoré-les-Bains, à l'entrée de la cité thermale.

Deux thèses

L'espèce de l'animal n'aurait sans doute pas alerté l'automobiliste lambda. Sauf à savoir que celui-ci, Mathieu Danvy, membre du service technique de la Fédération des chasseurs de la Nièvre, est plutôt averti et (re)connaisseur en matière de faune sauvage.

Même sous son aspect peu réjouissant de cadavre, cette découverte est importante et relance des questions depuis longtemps en suspens concernant la survie ou la présence effective de la loutre dans la Nièvre.

ESPÈCE. Présente dans les rivières du Morvan. PHOTO ATLAS DES MAMMIFÈRES SAUVAGES DE BOURGOGNE

« À l'endroit où je l'ai trouvée, le réseau hydrographique est quasi inexistant. L'étang des Sources est la seule entité aquatique se trouvant pas très loin. D'une part, ce plan d'eau très artificiel a très peu à voir avec le milieu naturel habituel de la loutre. D'autre part, il est trop fréquenté pour plaire à cet animal dont la discrétion rend d'ailleurs l'observation très délicate. À cet endroit-là, la découverte étonne et interroge. »

L'été dernier, sur les bords de la rivière l'Alène, Mathieu Danvy, a remarqué des traces, des indices de présence de la loutre. « Sous la forme d'épreintes : des déjections particulièrement malodorantes ou de cadavres de poissons, dont il ne reste généralement que la tête, déposé un peu au-dessus de l'eau, comme sur une souche... », précise Mathieu Danvy.

La loutre avait quasiment disparu des rivières nivernaises. Le sujet du repeuplement divise d'ailleurs le milieu naturaliste nivernais. Il y a ceux qui avancent la thèse du retour de la loutre depuis le Massif central, via le bassin de la Loire et de l'Allier.

Des analyses génétiques pour déterminer d'où vient l'animal

Complémentaire de la première, il y a la thèse d'un "berceau" ayant naturellement et très discrètement survécu dans le Morvan et se redynamisant par la Loire et l'Allier.

« Cet animal est tellement discret que même certains de ses spécialistes n'ont jamais pu l'observer dans son milieu naturel. La loutre n'étant plus prospectée, les connaissances la concernant n'avançaient plus beaucoup. »

La loutre est un animal protégé. Pour Mathieu Danvy, cette découverte est une bonne nouvelle, seule son habilitation couverte par son statut professionnel au sein de la Fédération des chasseurs a pu lui permettre de prélever le corps de la loutre. Un animal adulte, vraisemblablement un mâle, pesant environ 8 kg... L'intérêt était déjà évident pour les agents de l'ONCFS qui vont faire procéder à quelques analyses génétiques pour tenter de retracer le parcours de la loutre. Puis elle sera remise à la Fédération des chasseurs.

La décision ayant été prise de faire naturaliser l'animal, pour le présenter aux visiteurs, notamment du public scolaire, qui viennent au siège de la fédération, à Sauvigny les Bois.

Jean Michel Benet
jean-michel.benet@centrefrance.com

Annexe 8 : Extraits de *Mammifères sauvages* n°77 et n°78, le bulletin de la SFEPM

Compte-rendu du Colloque « Loutre d'Europe dans les Alpes : vers une stratégie commune au-delà des frontières »
10-12 octobre 2018 – Valsavarenche, Aosta, Italie.

Un colloque sur la Loutre d'Europe dans les Alpes, pour quoi faire ?

Le Parc national du Grand Paradis ayant le projet de réintroduire la Loutre d'Europe sur son territoire a lancé un travail de réflexion grâce au financement de la région d'Aoste. Un centre d'élevage, transformé depuis en un centre de la biodiversité des écosystèmes aquatiques du Parc national du Grand Paradis, issu de cette réflexion, est en cours de construction sur la commune de Valsavarenche[1]. Ce centre abrite actuellement trois loutres et devrait ouvrir ses portes au public au printemps 2019. Caterina Ferrari, Parc national du Grand Paradis, est en charge de ce projet. Dans ce cadre, le professeur Anna Loy (Université de Molise, Italie, Présidente de la Société Mammalogique d'Italie et membre du Conseil scientifique du Parc) a proposé de lancer une réflexion plus large à l'échelle des Alpes, et de constituer un petit groupe de personnes issues des huit pays alpins, pour mettre en place une stratégie alpine autour de l'espèce. Aussi, du 10 au 12 octobre 2018, le Parc national du Grand Paradis a organisé un colloque sur la Loutre d'Europe avec comme thème : la possibilité de définir une stratégie commune de présence de l'espèce dans les Alpes, au-delà des frontières et des situations locales.

Allemagne (Bavière), Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse (il manquait le Liechtenstein et la Hongrie) se sont donc retrouvés, sous l'égide de Nicole Duplaix, pilote du groupe Loutre de l'UICN, qui revenait d'un meeting sur les loutres en Malaisie. Cette dernière, après avoir présenté le rôle de l'UICN et des ONG dans la conservation de la Loutre, a indiqué que l'objectif de cette stratégie doit être de permettre à l'espèce de retrouver ses anciens territoires dans les Alpes sans forcément mener des projets de réintroduction. Ce colloque a pour ambition de : 1) présenter pour chaque pays la situation de la Loutre d'Europe dans la partie alpine de leur territoire national ; 2) examiner la possibilité -et la volonté- de chacun de participer à un programme futur (il était question au départ, proposition de la Slovénie, d'un programme Interreg : Alpine Space Programme, mais les délais étaient trop courts pour préparer une déclaration d'intention (décembre 2018)) sur la Loutre dans les Alpes, avec pour objectif la restauration des populations de l'espèce dans le massif alpin. Pour la France étaient présents : Christian Arthur, président de la SFEPM structure animatrice du PNA, et Véronique Barthelémy, chargée à la DREAL Nouvelle-Aquitaine du pilotage administratif de ce PNA[2].

L'UICN pour sa part souhaite qu'un manifeste de deux pages en faveur du retour de l'espèce dans les Alpes soit rédigé de façon collégiale lors de cette rencontre, manifeste devant fournir le cadre et l'éthique des programmes devant permettre le retour de la Loutre soit de façon naturelle dans son habitat originel, soit par une réintroduction de l'espèce, dans les Alpes. A noter que le Groupe Loutre de la Commission de Survie des Espèces de l'UICN vient de rédiger (document non diffusable) sa « Stratégie globale de conservation de la Loutre », Duplaix N & Savage M. (octobre 2018).

C'est donc dans les locaux du Parc national, dans le cadre magnifique de la vallée d'Aoste et de ses montagnes aux sommets enneigés surplombant les mélézins aux tons jaune-roux, que nous avons eu le plaisir de discuter, échanger (in english of course !) sur l'état de la Loutre dans les Alpes... et sur les différentes façons de « gérer » la Loutre d'Europe selon les pays ! Car, et cela n'a pas été la moindre des surprises de ce colloque, selon les pays alpins, la Loutre peut être considérée comme « En Danger d'extinction, à réintroduire », « Rare, à protéger », « Espèce interférant dans les équilibres écologiques, à gérer » ou encore « Espèce occasionnant des dégâts, à réguler ». Cela a parfois conduit à certaines stupeurs et incompréhensions... vite noyées dans la (bonne, si, si !) bière italienne, la grappa... et la bonne humeur.

Après les civilités d'usage (allocution du directeur du Parc national du Grand Paradis et mot d'accueil et bienvenue du maire de Valsavarenche), Nicole Duplaix a ouvert le colloque, rappelant le rôle du Groupe Loutre de la Species Survival Commission de l'UICN et précisant qu'une ébauche d'un « *Manifeste pour la Loutre dans le Grand Paradis* » avait déjà été rédigée, qui pourrait servir de base au manifeste alpin *sensu lato*. Pour N. Duplaix, il était essentiel que l'UICN soit présent à ce colloque pour à la fois s'informer de la situation dans les Alpes et cautionner / appuyer les futurs travaux et programmes envisagés.

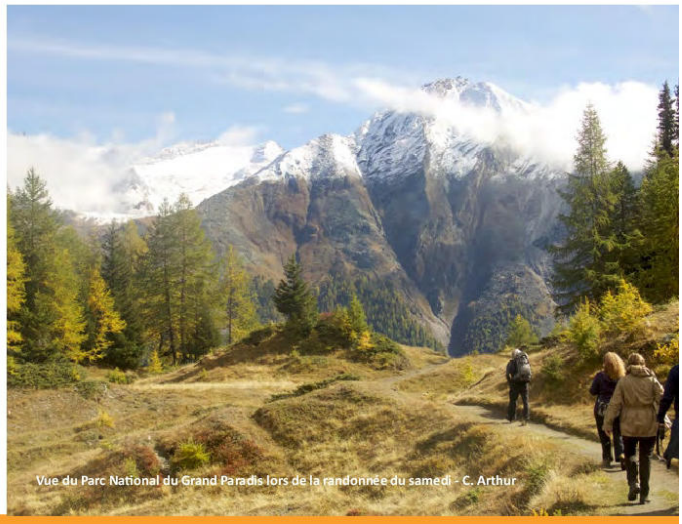
Vue du Parc National du Grand Paradis lors de la randonnée du samedi - C. Arthur

La Loutre d'Europe dans les pays alpins : une espèce aux situations contrastées

La Loutre d'Europe en Slovénie, région alpine

La Slovénie (Tatjana Gregorc et Honigsfeldt Adamic, de Lutra – Institut pour la Conservation du Patrimoine naturel en Slovénie) a ensuite ouvert le bal des pays en présentant la situation de la Loutre en Slovénie. L'espèce y est protégée depuis 1973 et quelques données historiques montrent une présence relictuelle, aucun suivi standardisé n'étant actuellement mis en place. Par le passé, la Loutre d'Europe était présente sur tous les réseaux hydrographiques du pays et partout. Elle semble actuellement recoloniser le pays, les données récoltées étant surtout basées sur des collisions routières et des observations ponctuelles (plus rares). Pour la région biogéographique alpine (au sens Directive Habitats) de la Slovénie, la Loutre a été évaluée U1xx (Etat défavorable inadéquat, avec un déficit de connaissances, population très faible, habitat en mauvais état, perspectives futures défavorables, mais aire potentielle de présence favorable), tandis que, pour la partie continentale, elle est classée U1+ (Etat défavorable inadéquat mais tendance à l'amélioration, population très faible, habitat en bon état, perspectives futures favorables, aire potentielle de présence favorable). Dans ce pays, l'espèce occupe aussi bien le réseau hydrographique connecté à la mer Noire (90 % du réseau) que le réseau connecté à la mer Adriatique (10 % du réseau). Aucune enquête nationale n'a été conduite sur la situation de la Loutre en Slovénie mais les principales menaces pesant sur l'espèce sont : le réseau routier, les relations avec les pisciculteurs, la qualité des eaux et surtout la pollution par le mercure. Chaque année, 1,5 tonnes de mercure sont ainsi déversées dans le Golfe de Trieste (réseau Adriatique), provenant des mines d'Idrija. Le taux de mercure est élevé dans les poissons. Des expériences en laboratoire ont montré la mortalité des loutres contaminées.
Par rapport à un programme futur, la Slovénie, qui a déjà déposé sans succès deux programmes, souhaite une meilleure coopération entre pays, mais d'une part n'a pas indiqué les raisons pour lesquelles les deux programmes présentés avaient été rejetés, et d'autre part n'a pas précisé ce qu'elle entendait par « meilleure coopération ». Le souhait est de déposer un programme Interreg sur le thème de la protection et de la connectivité des habitats (25 millions d'euro, cofinancement à 85 %). Deux stages universitaires sont prévus en 2018 et 2019 pour préparer ce projet.

La Loutre d'Europe en Autriche, recolonisation et problèmes

Andreas Krantz (bureau d'étude, travaillant sur l'impact de la Loutre sur la pêche sportive et ses relations avec les pêcheurs, sur financement des pêcheurs) a présenté l'état de la Loutre en Autriche. Cet ingénieur écologue, passionné par la Loutre, avait effectué en 2007 une prospection (quasi-négative) de 477 ponts tant en Autriche, qu'en Suisse, France ou encore Allemagne, avec une présence de l'espèce détectée en Alsace. En Autriche, en 2013, la Loutre est évaluée dans un état de conservation favorable en région continentale et défavorable en région alpine. En 1986, la Loutre n'était connue que dans le nord du pays, à la frontière avec la Pologne et l'Allemagne et dans le sud à la frontière entre Slovénie et Hongrie. De 1999 à 2016, la Loutre a colonisé quasiment les ¾ de l'Autriche à partir de l'est. Aujourd'hui, seule la partie haute des Alpes autrichiennes, à la frontière avec la Suisse, n'est pas encore colonisée, mais quelques données opportunistes récentes (collisions routières) dans le Tyrol indiquent son arrivée. Le Vison d'Amérique est présent en Autriche, mais ne semble pas poser de problème de compétition avec la Loutre. Aujourd'hui de nombreux problèmes se posent dans la « gestion » de la Loutre : conflits avec les pêcheurs de truites en rivières, conflits avec les pêcheurs de truites en étangs, conflits et pertes économiques avec les pisciculteurs de truites et carpes, déséquilibres écologiques du fait de la prédation de la Loutre sur des espèces rares : Moule perlière (*Margarita margaritifera*) et Ecrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*), mais aucune donnée « objective » ne conforte ces affirmations.
Tous ces problèmes ont conduit à la mise en place d'une gestion adaptée à chaque situation, différente selon les provinces autrichiennes, basée sur : le paiement de dégâts de loutres en pisciculture (si la prédation par la Loutre est confirmée, comment ?), la mise en place de protections sur piscicultures, la régulation locale de population de loutres par tir et piégeage sur certains linéaires de rivières (en nombre limité), adaptation des stocks de poissons (en clair : augmentation du nombre de poissons introduits). Suite à un essai (infructueux) de régulation des loutres par piégeage en 2017-2018 en Styrie, avec l'autorisation officielle du retrait de 20 individus, le tir a été autorisé pour 2019. Des volontés de retrait de l'espèce voient aussi le jour en Carinthie, notamment pour favoriser l'accroissement des populations de moules perlières et d'écrevisses à pattes rouges. Pour mieux évaluer les populations de loutres, une estimation des densités a été tentée en basse Autriche, en Styrie et Carinthie sur 20 000 km², sur la base d'une CMR menée par individualisation génétique à partir des récoltes de fèces, mais les résultats ne sont pas concluants.
Depuis 2017, un programme de retrait des loutres sur une partie du réseau hydrographique en Carinthie est en cours. Suite à l'arrivée de la Loutre dans cette région, on avait observé que la biomasse en truites (espèce endémique *Salmo truta* ; note CP Arthur : en fait une variété locale comme on en trouve en France dans plusieurs zones de montagne, tant dans les Alpes que dans les Pyrénées ou en Bretagne selon le bassin hydrographique d'origine) avait chuté de 25 gr/m² à 5 gr/m². Les populations de truites ont toutefois adapté leur démographie en abaissant notamment leur taille de maturité sexuelle. Sur ce secteur, des loutres ont été retirées (elles ont été données à la Hollande pour une réintroduction locale) et les études se poursuivent pour voir comment les populations de truites réagissent à cette diminution de la pression de prédation de la Loutre.
Des programmes d'étude sont en cours pour mieux évaluer la pression de prédation de la Loutre sur les espèces rares

mais aussi sur les espèces d'écrevisses exogènes, acquérir des données sur la mortalité et la reproduction de la Loutre pour mieux comprendre/prédire son dynamisme et évaluer les résultats des politiques de gestion (en clair : peut-on réduire les populations locales par tir, piégeage ou retrait des animaux !). Toutefois, sur ce dernier point réclamé par les pêcheurs, les politiques ne semblent pas enclins à suivre cette idée.
Le protocole de suivi de l'espèce va être modifié (comment ? ne savent pas pour le moment), car la simple notation de présence/absence locale ne permet pas selon eux de mesurer le niveau de présence réelle (statut, abondance) de la Loutre dans une région donnée.

La Loutre d'Europe en Suisse, son statut

Christof Angst (Centre de conservation de la Faune en Suisse) a présenté la situation de la Loutre en Suisse. Accusée de faire disparaître le poisson, la Loutre a été longtemps persécutée en Suisse. Ainsi, si en 1952, 100 loutres avaient été tuées par des pêcheurs, elles n'étaient plus que 15 en 1975 et en 1989 les derniers signes de présence de l'espèce étaient relevés autour du lac de Neuchâtel. En 2005-2006, un couple de loutres s'est échappé du zoo de Berne et en 2006 une première reproduction (avec trois loutrons) a été observée en nature. En 2009 une loutre est filmée dans une passe à poissons à l'est du pays, proche de l'Autriche, et en 2011 des empreintes sont observées à l'ouest à côté de la frontière française, mais en montagne. En 2013, une loutre (mâle) est trouvée écrasée au sud-est près de la frontière italienne, tandis qu'en 2014 une loutre est filmée par un piège-caméra pendant 8 mois à l'embouchure du lac Léman dans la ville de Genève. De 2015 à 2018, des loutres (ou leurs indices) vont être filmées à plusieurs reprises dans toutes ces localités, et fin 2018, trois populations établies sont connues : celle aux environs de Berne avec au moins 10 individus et trois reproductions recensées, une (plus réduite) à l'est près de la frontière autrichienne et la troisième (plus sporadique) autour du lac Léman. Dans la partie alpine, plusieurs points d'observation ont lieu aussi le long de la frontière avec la France et l'Italie. Sur le plateau alpin à la frontière avec l'Autriche, des loutres sont présentes de façon permanente à plus de 1 700 m d'altitude, sur une zone où ombles et truites sont abondants, mais aucune reproduction n'a été constatée pour le moment.
La Loutre est protégée en Suisse depuis 1952, et la loi prévoit le paiement des dégâts de loutres dans les pisciculture (à raison de 50 % Etat : 50 % pisciculteurs). Si les dégâts sont trop importants, la loi permet le retrait des loutres (pour en faire quoi ?), mais uniquement si des mesures efficaces de protection des pisciculture ont été mises en place au préalable et se révèlent inefficientes.
La politique de gestion de la Loutre en Suisse aujourd'hui est basée sur : le monitoring de la recolonisation (avec l'usage important de pièges-photos et caméras et la génétique –suivi des individus), la restauration des cours d'eau (la loi fédérale prévoit la restauration de 4 000 km de cours d'eau dans les dix prochaines années, non pas tant au plan pollution (qui est « traitée », dixit Angst), mais surtout au plan éco-morphologique), la mise en place de mesures de prévention (avec la création d'un réseau d'experts) et une collaboration scientifique internationale, avec un groupe de travail spécifique sur la prévention des dégâts.

La Loutre d'Europe en France. Quel futur pour l'espèce dans les Alpes, versant français ?

Christian Arthur (SFEPM) et Véronique Barthelémy (DREAL Nouvelle-Aquitaine) ont présenté la situation globale de l'espèce en France, l'existence du Plan National d'Actions et ensuite fait un focus sur la situation de l'espèce dans les Alpes assorti d'une réflexion sur les perspectives futures.
La disparition de la Loutre dans la région alpine a commencé dès les années 1950 et a été définitive dès le début des années 1970. La Loutre (et ses habitats) a été protégée en France dès 1981. Si, au niveau national, la Loutre a été classée en « Préoccupation mineure », tant en 2009 qu'en 2017, en 2008, en région Rhône-Alpes, l'espèce a été classée « En danger critique », le même statut devant lui être attribué en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Lors des rapportages Natura 2000, 2007-2012 et 2013-2018, l'état de conservation de la Loutre a été jugé « Défavorable mauvais » pour la région alpine (essentiellement pour des raisons de taille de population mais aussi pour une faible disponibilité en habitats). Deux plans nationaux d'actions concernent cette espèce : le premier de 2010 à 2015, et le second en place depuis 2018 pour aller jusqu'en 2027, ces plans étant déclinés en région alpine depuis 2011. Dans les deux régions administratives concernant les Alpes, le but principal est d'accompagner la Loutre dans sa recolonisation des milieux en favorisant sa cohabitation avec les activités humaines. Dans la région

alpine, des données certaines ont été récoltées le long de l'Arve, autour du lac du Bourget et le long du Rhône, sur la partie basse de l'Isère jusqu'à Grenoble, depuis 2000 et notamment depuis 2013, mais aussi sur la Durance, l'espèce ayant été contactée au-dessus du barrage de Serre-Ponçon en 2018, considéré jusqu'alors comme une barrière. Les scénarios suivants peuvent être avancés : colonisation des réseaux du haut Rhône (depuis l'Isle Crémieu jusqu'au-dessous de Genève) et de celui de l'Isère (jusqu'à Grenoble) par des individus originaires du Massif central, arrivée d'individus (de Suisse, France ?) venant renforcer un noyau de population relictuelle (qui aurait échappé aux prospections ?) sur le réseau de l'Arve, colonisation de la Durance par des individus originaires de l'Ardèche et du Gard, voire de Camargue. Les analyses génétiques conduites par Pigneur *et al.* (2018)[4] indiquent la présence, à proximité des Alpes, de génotypes rencontrés en Bourgogne et Massif central, mais aussi d'individus provenant de Catalogne ! Il serait intéressant sur ce point de refaire un bilan.

Savouré-Soubelet *et al.* (2015)[5] ont montré que le potentiel d'accueil pour la Loutre d'Europe dans les Alpes françaises était plutôt faible, seuls le bassin genevois, le Grésivaudan et les environs de Gap semblant plus favorables. Le travail sur la Loutre et le Castor de Cavillon (2011)[6] montre en effet une faible disponibilité en habitats rivulaires et une forte fragmentation des rivières dans la partie haute des Alpes françaises. La question de l'abondance en ressources trophiques dans cette zone se pose aussi, notamment sur les parties méditerranéennes (parties hautes de la Durance, du Drac, du Verdon ou encore du Loup), de même que l'influence des activités minières et industrielles importantes, notamment en Haute-Savoie. Le recensement des ouvrages d'art liés à l'eau fait aussi ressortir leur rôle possible en tant que barrières sur les parties hautes des cours d'eau, notamment au fond des principales vallées, ces ouvrages pouvant constituer un barrage à la colonisation des parties supérieures des bassins.

L'inventaire des pisciculture dans cette zone montre qu'il y aura peu de conflits dans les Alpes françaises, du fait de la quasi-absence d'établissements, ceux-ci se situant surtout en piémont ou en basse vallée. La mortalité routière ne sera à priori pas importante du fait du faible réseau routier, mais, d'une part sur des populations en cours d'installation la perte de quelques individus peut avoir un impact notable, d'autre part, comme la plupart des routes en montagne suivent les cours d'eau, elle pourra localement mettre en danger les petites populations.

Déclin et retour de la Loutre en Europe : leçons apprises et futurs challenges

Anna Loy (Présidente de la Société thériologique italienne, vice-présidente du Groupe Loutre de l'UICN) a dressé un bilan de la situation de la Loutre d'Europe en Europe, qui occupe 54 pays dans le monde, étant considérée comme rare dans la moitié des pays (sur la base de la carte UICN de 2009, la situation ayant toutefois fortement évolué dans plusieurs pays depuis cette date comme l'a montré ce colloque), seule la sous-espèce *Lutra lutra angustifrons* étant trouvée en Europe de l'ouest. Si la Loutre d'Europe a été classée Vulnérable dans la Liste rouge européenne de l'UICN en 1990, en 2006 elle a acquis le statut Quasi menacé, ce qui traduit une certaine amélioration de sa situation globale. De 1975 à 2017, plus d'une douzaine d'opérations de réintroductions et/ou de renforcements de population ont été conduites (de façon volontaire ou involontaire –échappés d'enclos ou zoos), deux avec des individus nés en captivité, le reste avec des loutres capturées en nature. Certains déplacements d'individus ont été importants : du Portugal en Andalousie, des pays baltes et Autriche en Hollande, du nord de la Norvège au sud de la Finlande... Toutefois, les travaux génétiques conduits tendent à montrer que l'effet génétique induit ne serait que local. Trois, voire quatre, opérations ont échoué, dont celle conduite en Alsace en France. Aujourd'hui, compte tenu du dynamisme de l'espèce, de telles opérations ne sont plus à l'ordre du jour.

En Europe de l'ouest 4 111 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) intègrent la Loutre d'Europe dans leur formulaire standard de données (FSD). Entre les deux rapportages 2000-2006 et 2007-2012, la situation globale de la Loutre s'est améliorée (figures 1 et 2). On peut toutefois s'étonner du fait que, tant en Espagne qu'en Italie et Grèce, le statut de la Loutre passe de « Défavorable mauvais » en 2000-2006 à « Inconnu » en 2007-2012 ! Dans la majeure partie des pays d'Europe de l'ouest, la Loutre d'Europe est considérée comme étant dans un état de conservation favorable aujourd'hui, même si les menaces classiques persistent à des degrés divers : destruction des habitats ripariaux, destruction directe, pollutions – intoxications (par preuves indirectes : quand la pollution diminue, les loutres reviennent !), mortalité routière. Toutefois, si on ne regarde que la région biogéographique alpine, dans la très grande majorité des pays, la situation de la Loutre est alors « Etat de conservation défavorable inadéquat ». D'où l'intérêt de ce projet de travail commun à l'échelle des Alpes, qui couvre 10 parcs nationaux et plus de 200 sites Natura 2000, et qui doit permettre de faire la liaison entre les populations de loutres d'Europe de l'est et celles d'Europe de l'ouest. Dans cette région biogéographique, de nouvelles menaces semblent poindre : petites centrales hydroélectriques, nouveaux polluants (EDC, métaux lourds), changement climatique, conflits avec les pisciculteurs, mortalité anthropique (piégeage, collisions).

Loutre d'Europe - JF. Noblet - www.noblet.me

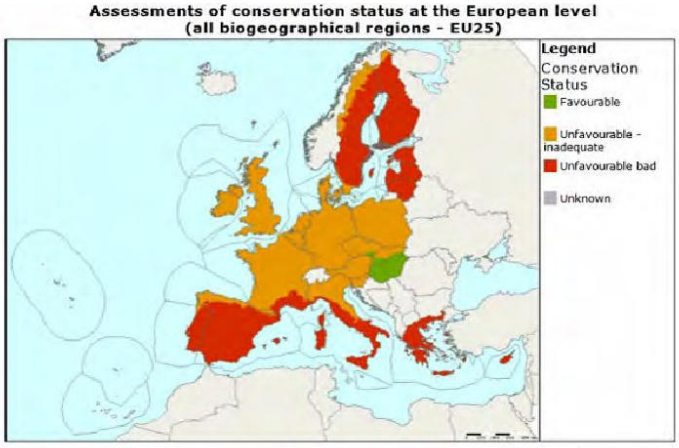

MS	Region	Conservation status assessment					Population size & unit	Population Trend
		Range	Population	Habitat	Future prospects	Overall		
EU25	ALP						> 958 grids	
EU25	ATL						4166 grids	
EU25	BOR						> 2540 grids	
EU25	CON						5078 grids	
EU25	MED						3671 grids	
EU25	PAN						1065 grids	+

Figure 1 : Etat de conservation de la Loutre d'Europe en Europe (régions biogéographiques), rapportage 2000-2006 (ALP = région alpine ; ATL = région atlantique ; BOR = région boréale ; CON = région continentale ; MED = région méditerranéenne ; PAN = région panonnienne)

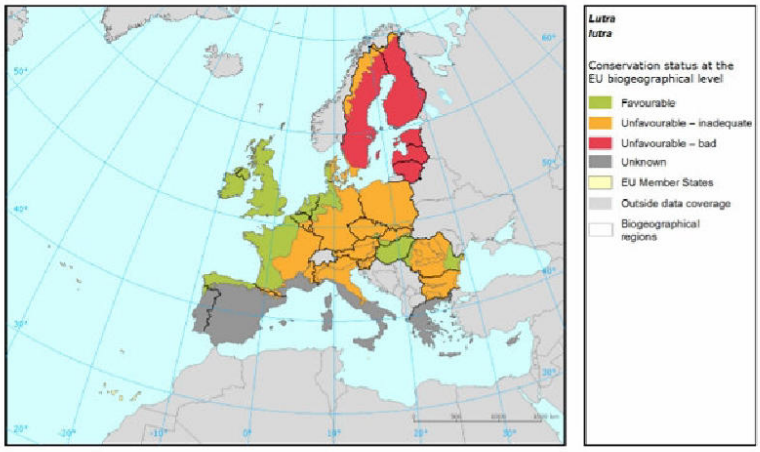

Region	Conservation status (CS) of parameters				Current CS	Trend in CS	% in region	Previous CS	Reason for change
	Range	Population	Habitat	Future prospects					
ALP	U1	U1	FV	FV	U1	+	7	U1	
ATL	FV	FV	FV	FV	FV		22	U1	Genuine
BLS	FV	U1	U1	U1	U1	x	0.54	XX	Not genuine
BOR	U2	FV	FV	FV	U2	+	17	U2	
CON	U1	U1	FV	FV	U1	+	30	U1	
MED	FV	XX	FV	XX	XX		19	U2	Not genuine
PAN	FV	FV	FV	FV	FV		3	FV	
STE	FV	FV	FV	FV	FV		0.46	XX	Not genuine

Figure 2 : Etat de conservation de la Loutre d'Europe en Europe (régions biogéographiques) rapportage 2007-2012 (BLS =région de la Mer Noire ; STE = région steppique)

Evolution de l'état de conservation de la Loutre d'Europe entre les rapportages Natura 2000 2000-2006 et 2007-2012, selon les régions biogéographiques (figures 1 et 2).

En 2000-2006, l'état de conservation de la Loutre d'Europe n'est favorable que dans une région (la panonnienne) contre trois en 2007-2012 (steppique, panonnienne et atlantique). Alors que le statut de la Loutre était inconnu dans deux régions en 2000-2006 (Mer Noire et steppique), il ne l'est plus que dans une région en 2007-2012 (méditerranéenne, où il était défavorable mauvais en 2000-2006). De 2000-2006 à 2007-2012, le taux de paramètres favorables[7], toutes régions confondues, passe de 33 % à 68 % et le taux de paramètres défavorables inadéquats passe de 34 % à 21 %. Ce sont les paramètres « Aire de répartition » et surtout « Habitat » qui présentent la plus forte évolution positive, le paramètre « Population » restant celui qui est le plus considéré comme en mauvais état, même si la situation là encore s'améliore.

Indication pour les deux figures :
vert = favorable
orange = défavorable inadéquat
rouge = défavorable mauvais
gris = inconnu

Un travail de modélisation de l'évolution de la qualité de l'habitat pour la Loutre en lien avec le changement climatique[3], conduit à l'échelle de l'Europe, a montré que cette qualité d'habitat allait baisser dans les territoires où l'espèce est présente actuellement et augmenter là où elle ne l'est pas encore. Dans ce contexte, la région alpine va devenir « favorable ». Ainsi, le changement climatique va peut-être aider la recolonisation, la Loutre étant en effet très flexible.

Anna Loy a terminé sa présentation en dressant le modèle conceptuel des données à recueillir et relations à mettre en œuvre pour la stratégie commune de travail et recherche dans le cadre d'un futur projet dans les Alpes. Puis elle a fait le bilan de la situation de la Loutre en Italie : déclin de 1970 à 2000, recolonisation depuis, populations bien implantées dans le sud (Campanie, Calabre), poches de population à la frontière avec l'Autriche et la Slovénie (Frioul et Vénétie), tentative de réintroduction dans le Piémont. Depuis 2011, un plan national de conservation de la Loutre d'Europe est à l'œuvre en Italie, avec pour objectif de faire passer en cinq ans la Loutre du statut « En Danger » à « Vulnérable », et en 15-20 ans au statut « Faiblement menacé ».

Etat actuel de la population de loutres d'Europe issues de la réintroduction sur la rivière Ticino : poursuivre le renforcement de population ou laisser la nature suivre son cours ?

Paolo Tremolada (et six autres personnes) a présenté le bilan du suivi de la Loutre sur la rivière Ticino (Piémont, nord-est de l'Italie dans la zone du piémont alpin, à l'ouest de Milan et au sud du Lac Majeur). La Loutre y avait disparu à l'orée des années « 80 ». En 1997, un couple a été relâché en partie haute de cette rivière et en 1999 un couple d'adultes et un loutron se sont échappés d'un enclos en partie basse. En 2016-17, l'inventaire sur la rivière a montré que la Loutre occupait 97 km de rivière (contre 10 km en 2008-2010). Le long de ce linéaire, la moitié (16/32) des stations de suivi se sont révélées positives et le taux de marquage était de 0,2 épreinte / 100 m de linéaire. Une analyse génétique conduite sur 21 épreintes (dont 16 ont été productives) a donné un nombre d'individus présents de 5-6 loutres sur les 97 km. En 2018, un nouvel inventaire a donné sur les 97 km 4 stations positives sur 48 (soit 8 %) et un taux de marquage de 0,17 épreinte / 100 m. L'analyse génétique conduite sur 4 épreintes a montré la présence de 3 individus. Les raisons de cette régression ne sont pas connues ni suspectées.
Les auteurs concluent leur communication sur une question : en présence d'un petit noyau de population isolée (comme cela semble être le cas ici), doit-on laisser se poursuivre l'évolution de la population de façon « naturelle », ou doit-on l'aider par un renforcement de population ?
Les débats qui ont suivi cette présentation ont porté sur deux points : 1) la fiabilité de la méthode : conclure sur une évolution de population en un an et surtout baser son estimation sur l'analyse de 4 épreintes ! (compte-tenu du fait que certains individus peuvent se montrer très discrets, soit parce qu'ils sont dominés, soit parce qu'ils sont en phase d'exploration et se déplacent sur des linéaires importants) ; 2) la viabilité de ce type de population qui apparaît effectivement comme isolée : combien d'individus à relâcher, quelle surface occupée, les possibilités de connexion avec d'autres populations (même à moyen terme)...

Combien et où ? Différentes approches pour détecter et recenser les loutres : test d'une méthode en Suisse

Irène Weinberger (de la Fondation Pro Lutra en Suisse) est venue présenter les résultats d'un test de la méthode d'inventaire de la Loutre dans ce pays. Depuis plusieurs années, le programme « Otterspotter » est basé sur la participation éco-citoyenne pour déterminer l'aire de présence de l'espèce en Suisse, avec des prospections conduites en hiver. Le protocole se base sur la méthode UICN, mais au lieu de prospecter un carré de 10*10 km, la prospection s'effectue sur un carré de 5*5 km, avec le suivi de 2 transects de 600 m par carré. Le taux moyen de détection (transect positif) dans ces conditions est de 30 %. I. Weinberger a cherché comment l'améliorer.
Pour cela, l'entreprise ARTEN (qui utilise et forme des chiens à la détection pour des travaux biologiques) a été contactée. L'utilisation d'un chien créancé permet d'augmenter significativement le taux de découverte des épreintes. Ainsi, sur 16 épreintes « témoins » (déposées volontairement), un homme en détecte 7, un chien 15 ! Le gouvernement suisse a décidé de lancer un programme spécifique sur cette base pour généraliser la méthode à tout le territoire. Cette méthode est aussi utilisée aujourd'hui en Allemagne (voir la communication de Meier ci-après).
Couplé à ce travail, un essai de recensement par analyse génétique des fèces a aussi été conduit, mais le taux très variable de fèces « positives » (14 – 74 % selon les échantillons permettent d'arriver jusqu'à une identification individuelle) rend cette pratique peu rentable. Là encore le gouvernement suisse a décidé d'investir pour améliorer la technique et souhaite la mise en place d'une base de données internationale à l'échelle des Alpes (prévue au printemps 2019 en Suisse) compte-tenu du fait que des échanges de loutres ont lieu entre France et Suisse, Suisse et Autriche ou Allemagne et à terme entre Suisse et Italie.
Actuellement Pro Lutra s'engage dans un protocole d'identification des individus par analyse acoustique des cris émis pour identifier l'espèce, le sexe, voire l'individu par son cri. Pour le moment les travaux sont conduits en captivité... ils sont peu concluants... et l'ensemble des participants a semblé peu enthousiaste. De fait, qui a (souvent) entendu une loutre crier en nature ?

Les effets de la Loutre d'Europe dans les eaux douces courantes en Bavière (Allemagne)

La dernière communication a été celle de Lena Meier (Bavarian Fishery Association), sur la Loutre en Bavière (Allemagne). L. Meier travaille à la fois sur l'état des populations de loutres et sur leur impact tant sur les pisciculture que

sur les écosystèmes. Ses travaux sont financés par les associations de pêcheurs bavarois. A partir d'une population relictuelle dans le centre de la Bavière, la Loutre a recolonisé toute la Bavière, du sud au nord le long de la frontière avec la Tchéquie, gagne les Alpes le long de la frontière suisse et commence à recoloniser la plaine. En 2008-2011, dans la zone relictuelle la population était estimée à environ 240 individus (estimés comment ?). Combien aujourd'hui ? De 1990 à 2016, le nombre de loutres retrouvées mortes chaque année a fortement augmenté pour culminer à 45-46 loutres / an. En 2018, ce nombre a nettement diminué. Pourquoi ? Baisse de population ou baisse des signalements ?
Face à l'expansion de l'espèce et aux problèmes rencontrés (principalement avec les pisciculteurs), une politique de gestion a été mise en place, animée par un responsable « Loutre » national (L. Meier), trois consultants régionaux, et basée sur la mise en place de préventions (promotion de clôtures sur les pisciculteurs) et le paiement des dommages.
La Loutre en Allemagne est accusée par les pêcheurs (rappelons que ce sont eux qui financent les travaux de recherche et inventaire) de détruire les poissons (dont *Salmo trutta*, espèce endémique et menacée – note CP Arthur : *cf.* ci-dessus !), d'être à l'origine de baisses de productions piscicoles et de provoquer le déclin de certaines espèces endémiques menacées (Moule perlière *Margarita margaritifera* et Mulette épaisse *Unio crassus*, Ecrevisse à pattes rouges *Astacus astacus* et Ecrevisse des torrents *Austropotamobius torrentium*).
Les clôtures préventives sur pisciculteurs sont payées à 50 % par le gouvernement. Dans le cas où la pose d'une clôture n'est pas possible, les dégâts sont remboursés à hauteur de 80 %. En 2016, le montant des indemnisations s'est élevé à 224 053 € (61 dossiers déposés, 281 000 € demandés), contre 1 044 000 € (pertes estimées) en 2017 (116 dossiers déposés).
A ce jour, la loi en Allemagne interdit de tuer une loutre. Toutefois, compte-tenu de l'évolution des populations de loutres et des plaintes et pressions diverses, la possibilité de réguler les loutres est de plus en plus envisagée en Bavière. L'Etat a ainsi demandé une étude sur la faisabilité et l'intérêt de réduire les populations de loutres (par destruction ou retrait d'individus) en évaluant dans un premier temps le nombre d'individus en Bavière (mobilisation d'un réseau d'observateurs bénévoles, utilisation de pièges-caméras, détection de la présence de la Loutre à l'aide de chiens (167 épreintes trouvées en 24 jours), estimation du nombre d'individus par identification génétique – envoi à l'université d'Innsbrück qui détermine pour le moment l'espèce et le sexe), en évaluant la capacité des pisciculteurs à identifier la présence de la Loutre (fiabilité de leurs déclarations), et en estimant les effets de la Loutre sur les écosystèmes aquatiques (état des populations de poissons, état des populations d'espèces endémiques, régime alimentaire de la Loutre – par l'analyse des épreintes) sur quatre rivières.
Cette communication a suscité beaucoup de réactions dans la salle, notamment quant à l'hypothèse de la mise en danger des populations de moules et écrevisses suite à la prédation de la Loutre. Pour la majorité des participants, Loutre et espèces endémiques ont évolué ensemble depuis des millénaires et la Loutre n'a jamais fait disparaître ces espèces. C'est suite à un déséquilibre écologique (pollution, état des rivières, recalibrage des cours d'eau...) que l'on est arrivé à cette situation. S'il est possible que l'on puisse « soulager » les populations de ces espèces endémiques par le retrait des loutres, cela ne sera qu'un pis-aller qui ne durera pas. La survie et la permanence de ces espèces est surtout et avant tout dépendante de la qualité des cours d'eau.

Note CP Arthur : on retrouve là la tendance des chasseurs et pêcheurs français -mais donc aussi autrichiens et allemands- à se dire « écologistes » et protecteurs de la nature, en érigeant en bouc émissaire, anti-conservation des espèces rares et menacées, les espèces qui les « dérangent », celles qui limitent leurs activités et qu'ils veulent continuer à « détruire » ou « réguler » (*cf.* la notion de gestion adaptative qui a le vent en poupe ces temps-ci), et donc se servant de ce « prétexte écologique » pour cacher leurs vrais objectifs.

Manifeste UICN pour une stratégie alpine en faveur de la Loutre

A l'issue de ces présentations, la présidente du groupe Loutre de l'UICN, Nicole Duplaix, a demandé à la salle de réfléchir à la rédaction d'un manifeste de l'UICN en faveur de la mise en œuvre d'une stratégie alpine pour restaurer des populations viables de Loutre sur l'ensemble du massif, en conciliant ce retour avec les activités humaines. Pour cela plusieurs groupes se sont constitués, chacun devant discuter sur un aspect de cette stratégie et proposer des axes d'actions et travail : études et recherche, qualité de l'habitat, relations avec les pisciculteurs, création d'un réseau... bref, des choses classiques et déjà travaillées par ailleurs.
Le but serait de mettre en place un réseau – groupe de travail et de prioriser les territoires dans lesquels la Loutre a le plus de chances de revenir, afin d'orienter les moyens à mettre en œuvre. L'idée serait de passer via un Interreg, et il faudrait que chaque pays décide s'il souhaite impliquer un ou plus partenaire(s). Le Parc national du Grand Paradis doit décider s'il souhaite piloter ce projet. Une autre possibilité, proposée par les représentants français, serait de passer par le Réseau Alpin des Espaces Protégés – ALPARC. A l'issue des discussions, un projet de manifeste de deux pages a été rédigé, il sera adressé à chaque participant pour relecture et validation/modification durant l'hiver 2018.
Note finale : depuis, et pour le moment, hélas, peu de choses ont évolué... La seule information disponible est que le Parc national du Grand Paradis ne souhaite pas piloter ce projet par manque de moyens.

[1] La communication française présentée à cette occasion a bénéficié des informations qui nous ont été fournies par la LPO PACA, la LPO Rhône-Alpes, ASTERS, Lise-Marie PIGNEUR, Gwenaël JACOB, Johan MICHAUX... que nous remercions.
[2] Le centre de Valsavarenche a aussi pour vocation d'être un centre de recherches et de ressources bibliographiques.

Une partie des participants. N. Duplaix est au centre en bas, à sa droite A. Loy (la présidente de la société mammalogique italienne) et à sa gauche V. Barthelémy (DREAL Nouvelle-Aquitaine) - C. Arthur

[3] Cianfrani C., Le Lay G., Maiorano L., Satizabal H.F., Loy A. & Guisan A. (2011) – *Adapting global conservation strategies to climate change at the European scale : The otter as a flagship species.* Biological conservation, 144 (2011) : 2068-2080.

[4] Pigneur L.-M., Michaux J. & Jacob G. (2018) – *Apport de la génétique pour l'étude de la dynamique des populations de loutres* (Lutra lutra, L. 1758) *en France.* Naturae 2018 (6) : 63-71.

[5] Savouré-Soubelet A., Witte I., Flamme L., Grech G. & Haffner P. (2015) – *Détermination du potentiel d'accueil pour la Loutre d'Europe* (Lutra lutra) *par secteur géographique en France métropolitaine.* Revue d'Ecologie (Terre et Vie), 70 (4) : 293-313.

[6] Cavillon C. (2011) – *Qualité et fragmentation du réseau d'habitats du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône. La loutre d'Europe* (Lutra lutra) *et le Castor d'Europe* (Castor fiber galliae). *Espèces focales potentielles pour une évaluation du corridor alluvial ?* Rapport de stage M2, IEGB, Cemagref Lyon, 77 p.

[7] L'évaluation de l'état de conservation d'un taxon, dans le cade du rapportage Natura 2000, s'effectue sur la base du classement en « Favorable », « Défavorable inadéquat », « Défavorable mauvais » ou « Inconnu » des quatre paramètres suivants : Aire de répartition, Population, Habitat d'espèce, Perspectives futures, et ce à l'échelle de chaque région biogéographique présente dans l'Union européenne.

Christian ARTHUR

A noter dans uos agendas

Le 33ème colloque européen sur les mustélidés, organisé par la Faculté des Sciences de l'Université de Lisbonne et la VWT (Vincent Wildlife Trust) se tiendra du 8 au 11 octobre 2019 à Lisbonne au Portugal.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai sur le site dédié à l'événement http://www.european-mustelid-colloquium.org/

Lectures et vidéos

L'Ours : L'autre de l'homme. Rémy Marion. 2018. Collection Mondes sauvages. Actes Sud, Arles, 208 pages.

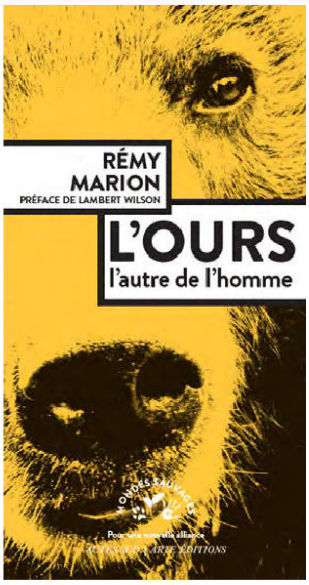

« *Si vous savez ce que va faire un ours, vous en savez déjà plus que lui !* » Cette phrase résume à la fois la modestie et la très grande connaissance des ours par Rémy Marion. Inclassable car à la fois écrivain, photographe, documentariste, consultant, géographe et j'en passe, Rémy Marion est probablement un des meilleurs connaisseurs français des ours en général et des ours polaires et bruns en particulier. Et encore, il possède une telle érudition qu'il est encore une fois difficile de le spécialiser. Passionné par les pôles et les voyages d'observation de la faune, Rémy Marion livre ici un ouvrage à la fois personnel et riche d'enseignements. Le titre « L'ours : l'autre de l'homme » reprend une formulation de l'ethnologue Bernard Saladin d'Anglure, spécialiste des Inuits et qui a étudié notamment leurs relations étroites avec les ours polaires. Rémy Marion observe des ours depuis des décennies au point de livrer des anecdotes cocasses voire drôles. Curieux de visiter une tanière d'ours polaire, il s'apprête à entrer la tête la première dans l'antre qu'un guide amérindien lui certifie désaffecté. Il y jette une boule de neige par précaution quand il entend un souffle rauque. Les deux compères ne demandent pas leur reste pour déguerpir. A ces histoires personnelles, s'ajoute une véritable érudition biologique, historique et ethnographique, l'auteur ayant tout lu de ce qui a trait aux ours et aux peuples qui les côtoient. Rémy Marion est aussi passionné de sciences, il organise régulièrement des colloques et a mis en contact plusieurs recherches de biomimétisme s'inspirant des ours pour aider à la guérison de pathologies (obésité, ostéoporose, maladies cardiaques) ou pour trouver des solutions innovantes pour capter de l'énergie (la fourrure de l'ours polaire est étonnante en la matière). Il en a d'ailleurs tiré un documentaire co-produit par Arte. Cet ouvrage, préfacé sobrement par Lambert Wilson, s'inscrit dans la collection Mondes Sauvages d'Actes Sud dirigée par Stéphane Durand qui donne la parole à des voix originales de la protection de la nature. Au final, cela donne un livre où l'on ne s'ennuie pas, plein d'humanité et de passion pour la faune sauvage, permettant de dire que Rémy Marion est bien « l'autre de l'ours » !

Farid BENHAMMOU

Documentaire « Ecosse, la quête du sauvage » de Laurent COCHEREL, 52 min. Lauchan Alba productions

Vingt-cinq années de passion pour ce pays, l'Ecosse, voilà comment Laurent COCHEREL nous invite à le suivre pour nous faire connaître son côté sauvage. Le photographe et naturaliste nous emmène à la découverte des richesses paysagères et faunistique de ce pays aux mille lumières au travers des saisons. Rivières, côtes escarpées, landes tourbeuses, montagnes venteuses et forêts de Pin sylvestre constituent autant d'habitats pour une faune adaptée aux rudesses du climat.
Outre les oiseaux marins (Macareux moine, Guillemot de Troïl,...), le Lagopède d'Ecosse ou bien encore le Requin pèlerin, l'accent est mis sur les Mammifères. Ainsi, dans des ambiances et des lumières toutes plus sublimes les unes que les autres, vous suivrez des phoques gris évoluant dans l'eau, des lièvres variables revêtus de leur pelage blanc pour l'hiver, quelques grands dauphins curieux, d'innombrables cerfs élaphes et surtout, l'un des emblèmes de l'Ecosse : la Loutre d'Europe.

La « déesse des ondes » comme l'appelle Laurent COCHEREL se laisse apercevoir de jour parmi les algues de bords de mer à marée basse. Mais le réalisateur s'est fixé un défi : filmer la Loutre sous l'eau. Va-t-il réussir son pari fou ?... Je vous laisse le soin de le découvrir.
Parmi les autres images remarquables concernant les Mammifères, Laurent COCHEREL nous fait découvrir une population de cerfs sur l'île de Jura, à l'ouest de l'Ecosse. Ces cerfs ont la particularité de se nourrir d'algues en bord de mer afin de compléter leur alimentation et, à marée basse, sont capables de franchir des bras de mer. Ce comportement de cerf « maritime » serait-il unique en Europe ?
Pour y avoir fait deux voyages, ce documentaire m'a fait revivre les contrastes de paysages et de couleurs qu'offre l'Ecosse ainsi que ses nombreuses possibilités d'observer les Mammifères sauvages. Nul doute que j'y retournerai, et vous, tentés par l'aventure ?

Thomas RUYS

Démarrage du Plan National d´Actions en faveur de la Loutre d´Europe 2019-2028

Depuis le démarrage officiel de l'animation du PNA avec mon entrée en poste en début d'année, il y a eu du mouvement dans le monde de la Loutre et quelques beaux projets ont vu le jour !

Pour commencer, le PNA 2019 – 2028 a officiellement été validé et diffusé à tous les réseaux fin juillet 2019, fruit d'un labeur de plusieurs années de synthèse, concertations et rédaction. Des déclinaisons régionales suivront prochainement !

En attendant, de nouvelles animations grand public sont programmées dès cet automne ! Suite à un sondage mené à l'occasion de la « Journée Mondiale de la Loutre » (29 mai) auprès de l'ensemble des parcs zoologiques de France métropolitaine accueillant des espèces de Loutre, nous allons construire un événement national avec certains d'entre eux pour la prochaine édition. Cette année, deux manifestations autour de la conservation de la Loutre d'Europe se tiendront pendant les vacances de la Toussaint, respectivement au Parc Zoologique de Paris et au Parc Zoologique de Fort-Mardyck Dunkerque Grand Littoral. N'hésitez pas à passer me voir au stand SFEPM, les recettes des entrées de Fort-Mardyck de cet événement étant reversées à notre association pour financer une action du PNA !

La recherche de financements étant le nerf de la guerre, un partenariat a été monté avec Gifts for Change, une agence d'Engagement Par l'Objet®, afin notamment d'aider les centres de soins pour la faune sauvage à s'équiper de bassins adaptés à l'accueil de l'espèce. Ce partenariat prend la forme de petits bracelets éco-responsables en bois à l'effigie des loutres, vendus sur le e-shop de Gifts for Change et dans tous les magasins Nature et Découvertes de France. A chaque bracelet acheté sera reversé 1€ pour la subvention des centres de soins !

Attendu comme le Messie, le premier numéro du bulletin d'information de l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » est sorti en juin dernier. Il s'intitule *La Catiche*. L'objectif maintenant sera d'en publier un numéro par an au minimum. Nous réfléchissons aussi aux manières de rendre cette opération plus dynamique et vivante en impliquant davantage les propriétaires signataires, plus de 110 à ce jour. Peut-être en leur créant une plateforme participative de saisie de leurs données d'observation de la Loutre ?

La réunion nationale du groupe Loutre de la SFEPM en novembre prochain sera l'occasion de continuer sur cette lancée et de travailler sur différents sujets : le protocole de suivi de présence de l'espèce à affiner pour les fronts de recolonisation, la formalisation d'une procédure de prise en charge et relâcher des loutres en détresse, la lancée de l'Observatoire National des Mammifères avec son module Loutre...

Marie MASSON

Mammifères marins en Guyane, depuis l'atlas, cela bouge

Depuis la parution du tome 1 du nouvel atlas des Mammifères de France, dédié aux mammifères marins, de nouvelles campagnes de prospection ont eu lieu au large en Guyane (CREOCEAN pour Total, OSL, REMMOA et celle du mois dernier sur le bateau de Greenpeace). La dernière en date de cet été a permis d'identifier deux espèces qui n'étaient pas encore dans l'Atlas : le Rorqual de Bryde et le Cachalot nain. Présences accidentelles ou simplement espèces pas encore contactées car un peu plus rares que les autres ?
En fait pour le Cachalot nain, une première observation avait été réalisée au cours d'une autre campagne l'année dernière, tandis que pour le Rorqual de Bryde, depuis 10 ans de campagne en Guyane (REMMOA, industriels, associations,) de nombreuses observations de rorquals indéterminés ont été relevées, sans certitude entre Rorqual de Bryde et Rorqual boréal. Ici les observateurs ont eu, à deux reprises, la chance de les approcher et d'identifier l'espèce au cours de mini "sardine run" avec thons, requins, sternes fuligineuses...
Un rapport de campagne sera disponible bientôt et une publication avec les données de REMMOA de 2017 est également prévue.

Olivier VAN CANNEYT

Rorqual de Bryde en train de s'alimenter en Guyane lors de la campagne Greenpeace/CNRS - PELAGIS/O. Van Canneyt

Lectures

La Loutre d'Europe. René Rosoux, Charles Lemarchand. 2019. Biotope, Mèze, 352 pages.

L'histoire récente de la Loutre en France commence sans doute en 1986 avec l'ouvrage éponyme de Christian Bouchardy, paru aux éditions Sang de la Terre. Un peu plus de 30 ans plus tard ce beau livre signé René Rosoux et Charles Lemarchand montre à la fois le chemin parcouru entre-temps mais aussi la filiation entre « lutrologues » de plusieurs générations. Christian Bouchardy, déjà cité, est un des collaborateurs de ce gros travail, comme Roland Libois (Liège) autre mammalogiste de la première heure. Plusieurs autres spécialistes sont également cités et présentés au fil des pages.
Le plan de l'ouvrage est assez classique, organisé en quatre parties. Les trois premières, évolution et systématique, biogéographie et répartition, biologie et écologie, synthétisent les connaissances contemporaines sur l'espèce européenne, sans oublier les comparaisons avec les 12 autres espèces présentes sur la planète. L'histoire et la répartition de la Loutre en Europe sont présentées globalement mais également de manière détaillée pour les pays voisins de la France. L'éventuel rôle de bioindicateur de l'espèce pour apprécier la qualité des écosystèmes fréquentés a droit à un chapitre particulier et argumenté.
Enfin la quatrième partie, la Loutre et l'Homme, apporte un regard et beaucoup d'éléments complémentaires aux données biologiques rassemblées dans les trois premières parties. Le bilan est dense et riche, bien illustré.
Les annexes présentent le plan national d'actions en faveur de l'espèce, la reconnaissance des traces et indices de présence, les spécificités alimentaires régionales et une large bibliographie.
Il n'y a pas tant d'espèces que cela en France qui permettent d'afficher un certain optimisme quant à l'évolution récente de leur statut. Même s'il reste de nombreuses questions non résolues, la Loutre d'Europe apporte quelques pistes pour espérer avancer dans la bonne direction, vers une reconquête et un partage du territoire, là où c'est encore possible.

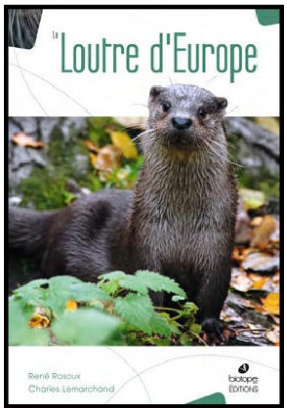

François MOUTOU

Cette note de lecture paraîtra également dans *Le Courrier de la Nature*, revue de la SNPN, de novembre 2019 (n°319) ou de janvier 2020 (n°320).

Annexe 9 : *Echo du PNA* n°11, bulletin d'information du PNA Loutre d'Europe

L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

n°11 - Octobre 2019

Sommaire

3 Quoi de neuf pour le PNA ?

7 Opération Havre de Paix : sortie du premier numéro de *La Catiche*

8 Expertises d'ouvrages et aménagements de passages à Loutre en Bretagne

9 Focus sur le programme Loutre sur le bassin du fleuve Hérault

13 Communication

14 Parutions

15 Échos d'ailleurs

16 Infos pratiques

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Éditorial

Le premier Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe s'est achevé en 2016 par un séminaire de restitution qui a permis de montrer les apports de cet outil : mobilisation de nombreux acteurs (du réseau naturaliste aux aménageurs), engouement du public pour l'espèce, développement d'actions de formation et de sensibilisation aux enjeux de sa préservation, études et mesures mises en œuvre pour améliorer sa protection. Ces journées ont également été l'occasion de démontrer que la cohabitation avec la pisciculture, bien que difficile, était possible dans le cadre d'une démarche collaborative.

La question de lancer un second plan s'est posée, en cette période où les financeurs exigent de plus en plus une caution de l'État, même si, pour les opérateurs de terrain, les structures animatrice, la SFEPM, et coordinatrice, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le ministère de la Transition écologique et solidaire, il s'agissait d'une nécessité.

Bien que son état de conservation se soit nettement amélioré ces dernières années, les rapportages successifs de la directive Habitats montrent que la Loutre est toujours menacée dans trois des quatre régions biogéographiques métropolitaines. L'espèce doit donc continuer à bénéficier de cette politique mobilisatrice et incitatrice : des menaces persistent là où les populations sont présentes, les pressions sur le front de colonisation limitent son expansion vers le nord et l'est de la France et la cohabitation avec le secteur aquacole doit être soutenue. Le CNPN s'est ainsi déclaré favorable au plan de conservation 2019-2028 qui doit impulser le souffle nécessaire à la Loutre pour poursuivre la reconquête de son territoire.

Et pourquoi ne pas aller au-delà du premier plan avec des coopérations internationales comme celle initiée par le Parc national du Grand Paradis en faveur d'une stratégie de reconquête de l'arc alpin ? La progression de l'espèce en PACA, où elle arrive à remonter la Durance malgré la présence des grands barrages, nous y encourage.

Véronique Barthélemy
Chargée de la coordination nationale du plan à la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Nous sommes heureux de vous adresser ce nouveau numéro de L'Echo du PNA. Sa sortie indique en effet le démarrage d'un nouveau Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe pour les dix prochaines années (2019-2028). Rédigé par la SFEPM en 2017 et 2018, ce deuxième plan a pour principe de privilégier les actions concrètes pour réduire les risques de surmortalité et pour améliorer les habitats, tout en maintenant les indispensables suivis et en facilitant l'étude et la recherche. Il fixe comme objectif le retour naturel de la Loutre dans l'ensemble de son aire de répartition originelle, ceci en assurant les conditions d'une bonne cohabitation avec les activités humaines, en premier lieu l'aquaculture.

Pour sa mise en œuvre, la SFEPM a recruté en début d'année une nouvelle animatrice de plan, Marie Masson, qui sera donc votre interlocutrice privilégiée. Au nom de la SFEPM, je remercie ici vivement Rachel Kuhn qui, après avoir mené avec succès l'animation du précédent Plan et rédigé une première version de l'actuel a choisi de repartir vers d'autres horizons.

A travers les actions détaillées dans ce nouveau PNA et que nous espérons voir reprises largement dans toutes les régions françaises - y compris celles où ce super-prédateur des rivières est encore absent ou très localisé - nous espérons aussi multiplier la restauration de conditions favorables à la vie de la faune et de la flore des milieux aquatiques et humides dans une période où il devient plus qu'urgent d'agir pour enrayer l'effondrement de la biodiversité. Sur ce vœu, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro où vous sont présentées diverses études et actions menées ici ou là depuis la fin du précédent plan.

Franck Simonnet
Secrétaire national du Groupe Loutre à la SFEPM

Le PNA Loutre continue !

© Amaury HANSER

QUOI DE NEUF POUR LE PNA ?

Que s'est-il passé depuis la fin du premier Plan en 2016 ?

Suite aux demandes faites par la SFEPM auprès du Ministère en charge de l'environnement par la SFEPM, la Loutre d'Europe a bénéficié d'un Plan National d'Actions mis en œuvre de fin 2010 à début 2016. Ce PNA a été mis en place dans le but d'encourager le retour de la Loutre sur ses anciens territoires dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines, et l'un des apports majeurs de ce PNA fut la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des échanges et coopérations. Il a permis de mieux connaître l'espèce en France, ainsi que les actions qu'il sera utile de maintenir dans l'avenir pour poursuivre l'amélioration de la situation biologique de l'espèce.

Pour rappel, vous pouvez trouver sur ces liens le bilan de ce premier plan :

- le bilan final du PNA 2010-2015 : www.sfepm.org/pdf/BilanPNA_Loutre.pdf
- la brochure « Agir pour la Loutre d'Europe – Retour sur 5 ans d'actions 2010-2015 » synthétisant les avancées sur les grands volets du plan : www.sfepm.org/pdf/Brochure_retour_PNA_Loutre.pdf.

Suite à la clôture de ce premier PNA en juin 2016 lors d'un séminaire national organisé à Limoges, la réflexion et la rédaction du second plan a débuté pour un aboutissement en juillet 2019. A noter que le bilan du premier PNA a été présenté au CNPN en janvier 2019 par le Président de la SFEPM, et a reçu un avis très positif de cette institution.

Durant cet intermède, les initiatives locales ont continué de fleurir grâce à la motivation des nombreux partenaires. Nous vous proposons ci-dessous un bref récapitulatif de ce tour des régions.

*** Normandie**

Le Plan Interrégional d'Actions (Basse et Haute Normandie) animé par le Groupe Mammalogique Normand a été lancé en 2014 et s'est poursuivi jusqu'en 2018 avec la mise en place de différentes actions :

- la mutualisation des projets menées en Normandie par les partenaires travaillant sur l'espèce, grâce à la composition d'un groupe Loutre Normandie,
- la sensibilisation auprès du public via des animations, la diffusion de films, mais aussi la prospection et la signature d'une trentaine de Havres de Paix,
- l'accompagnement technique auprès des aménageurs routiers et des collectivités (formation d'agents du CEREMA, des services départementaux…), diagnostics et aménagements d'ouvrages d'art (contrats Natura 2000…),
- le suivi de la Loutre sur des bassins versants (recherche d'indices, protocoles UICN) : Douve, Orne, Sarthe, Sélune, Seulles, Vire, prospections sur de nouveaux bassins : Risle…
- la formation des partenaires locaux à la détection de l'espèce, à l'étude de ses besoins et de sa biologie (techniciens de rivières, agents de l'AFB, de la DDT…)

Enfin, une étude plus spécifique en partenariat avec SPYGEN a été menée dans l'objectif d'améliorer les protocoles de recherche d'ADN environnemental (ADNe), avec un protocole d'échantillonnage sur le bassin versant de l'Orne (bastion de l'espèce en Normandie).

Olivier Hesnard, CPIE Collines normandes
& Bastien Thomas, Groupe Mammalogique Normand

*** Bretagne**

Le suivi du kidour mort ou vif a continué chez nos amis aux chapeaux ronds, une nouvelle séance d'autopsies de loutres découvertes mortes ayant d'ailleurs été organisée par le Groupe Mammalogique Breton dans les locaux prêtés par Océanopolis en début d'année. Un article (page 8) est également consacré aux récentes avancées de leurs actions en faveur de la franchissabilité des ouvrages routiers et hydrauliques.

*** Pays de la Loire**

Le Syndicat mixte du PNR de Brière, le département Loire-Atlantique et le Cerema Direction territoriale Ouest (entre autres) se sont engagés dans la restauration des continuités écologiques et notamment dans l'aménagement de passages adaptés à la Loutre.

D'ici 2020, le Syndicat du Parc envisage la restauration de 3 dispositifs existants (sur Donges et Herbignac) et l'aménagement de 2 autres dispositifs (sur Saint-Molf et Saint-Joachim). La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études A2i-Infra, et a débuté depuis la fin du mois de juillet. Le diagnostic est en cours de finalisation. Un avant-projet avec différentes modalités d'équipement ou d'aménagement, est attendu pour le 15 octobre.

D'autre part, durant le mois d'octobre 2019, des aménagements de buses sèches et de banquettes vont être réalisés au niveau de plusieurs passages sous voie sur plusieurs routes départementales proches des marais briérons. La fréquentation de ces aménagements sera suivie dans les prochains mois. Deux de ces aménagements ont déjà été réalisés, l'un sur la commune de Guérande, l'autre sur la Chapelle des Marais. Ces passerelles sont en matériau plastique recyclé, avec une durée de vie importante.

Passerelle en plastique recyclé installée sous la RD 33 à la Chapelle des Marais. Source : Nicols Chenaval, GMB

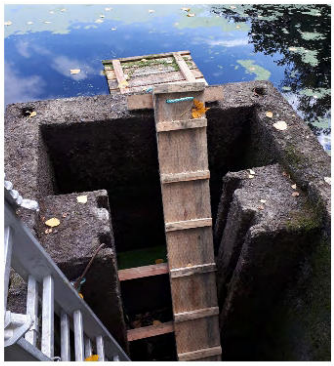

Dispositif expérimental mis en place par le Syndicat du bassin versant du brivet.
Source : Les Naturalistes Vendéens

Enfin, un dispositif original est expérimenté par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet au niveau de l'un des axes à forte mortalité routière pour la Loutre, la RD 773 , dans la zone du passage à niveau SNCF de Pontchâteau : il s'agit de l'aménagement à la fois d'un passage sous voie existant et d'un moine de vidange, qui devrait permettre une connexion loutrologique sans danger entre le Brivet et un étang, de part et d'autre de cette route jusqu'alors très dangereuse. Le suivi est en cours.

Alain Texier, Les Naturalistes Vendéens

De son côté, le PNR Marais poitevin a en 2018 renouvelé le suivi de la répartition de la Loutre d'Europe engagé depuis 1999. Réalisé tous les 3 ans, le protocole a évolué pour reprendre celui du PNA. La Loutre d'Europe est présente sur toute la zone humide et sur les cours d'eau périphériques. Le PNR a complété ce travail par une analyse de la mortalité routière. Entre 1980 et 2018, 237 cas de collisions mortelles ont été recensées. L'étude a permis d'analyser certaines des principales variables (hydrologie, trafic routier, coupures hydrauliques…) et de tester leur significativité dans la répartition des principaux points de mortalité. Une analyse spatiale de hiérarchisation des points de collision a été testée avec le logiciel SIRIEMA.
Ce rapport de stage réalisé par Antoine Cassel, dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, a aussi permis de travailler sur la fonctionnalité des 32 passages à Loutre existants sur la zone humide. Il doit permettre maintenant la réalisation d'études de faisabilité pour équiper les tronçons les plus accidentogènes.
Informations complémentaires et rapport à télécharger sur le site de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin : http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/La-Loutre.html

Xavier Baron, PNR Marais poitevin

*** Nouvelle-Aquitaine**
Après la fusion de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes, les associations Cistude Nature, Poitou-Charentes Nature et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) ont lancé un projet de déclinaison à l'échelle de la nouvelle région conformément aux souhaits de la DREAL qui finance le travail de concertation. La sortie de ce PRA est prévue pour la fin de l'année, avec un premier COPIL en 2020. France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, qui a été désignée coordinatrice du plan, a délégué l'animation à Cistude Nature.
En attendant, le travail d'expertise sur les piscicultures engagé par Cistude Nature avec Stéphane Raimond (Objectif Loutres) s'est poursuivi en Gironde et dans les Landes.
Par ailleurs Cistude Nature s'investit afin que la Loutre soit également prise en compte dans les aménagements d'ouvrages prévus sur cours d'eau et zones humides dans le cadre du PNA Vison d'Europe et dans le cadre d'un projet départemental en Dordogne.
Le GMHL poursuit également le travail auprès des pisciculteurs qui en font la demande en partenariat avec Stéphane Raimond. En parallèle, l'action de communication et notamment la promotion des Havres de paix pour la Loutre est maintenue ainsi que la valorisation pour la collecte des cadavres. Le GMHL participe enfin à une meilleure prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques et les aménagements par le biais des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques.

Jean-Baptiste Pons, Cistude Nature &
Gaëlle Caublot, Groupe Mammalogique
et Herpétologique du Limousin

*** Centre Val de Loire**
Faisant suite au précédent PRA 2012-2015, une réunion de lancement du second PRA s'est tenue en novembre 2018. Ce plan régional, dont l'animation sera portée par l'ONCFS et la DREAL à l'image du précédent, reprendra les 7 actions du plan national.

*** Occitanie**
Lors du précédent plan, une déclinaison semi-complète avec adaptation du plan national au contexte régional avait été conduite en Languedoc-Roussillon (avec Méridionalis en opérateur), et une déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du plan national en Midi-Pyrénées (avec le CEN et l'ONCFS en co-opérateurs).
A ce jour aucun financement n'est réservé par la DREAL régionale Occitanie pour une déclinaison du plan, l'espèce n'étant pas considérée prioritaire.
Néanmoins, un suivi par pièges photographiques a été mis en place par le CPIE 82 en collaboration avec divers partenaires (ONCFS, naturalistes etc.) sur la Vallée de l'Aveyron en Tarn-et-Garonne. Concernant la réduction de la mortalité d'origine anthropique, un franchissement routier a été aménagé sur la rivière Le Veyre par le syndicat de rivière Rance Celé.
Nature En Occitanie a continué d'actualiser la répartition de la Loutre grâce à la dynamique bénévole très active, et notamment dans les Hautes-Pyrénées, le Gers et la Haute-Garonne, cette actualisation permettant l'application de la limitation du piégeage en bord de cours d'eau en zone de présence de l'espèce.

Pour sa part, l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) réalise une étude génétique de la population de Loutre d'Europe en Margeride et dans les sites Natura 2000 « Plateau de Charpal » et « Montagne de la Margeride », financée entre autres par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, dont les données sont en cours d'analyse, pour un rendu en cette fin d'année.

Au titre des actions d'information et de sensibilisation, trois animations avaient été réalisées sur la Loutre d'Europe dans le département héraultais au cours de l'année 2015 (durant la Fête de la Nature pour découvrir la richesse du domaine départemental de Savignac, lors d'une sortie pour découvrir les patrimoines culturel et naturel du domaine départemental du Fesquet

et dans le cadre des rencontres mensuelles du Groupe local « Haute Vallée de l'Orb » de la LPO Hérault, une conférence a eu lieu à Bédarieux). Depuis, chaque année une animation est réalisée par la LPO Hérault à la Maison de la Nature de Lattes dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides. Plus de 100 personnes ont ainsi été sensibilisées sur la Loutre d'Europe lors de ces interventions.
3 Havres de paix ont été également créés dans le département entre 2016 et 2019.
Enfin, d'importants efforts en termes de recensement et de communication ont également été réalisés concernant la problématique liée aux pisciculture, aux loisirs aquatiques de plein air et à la mortalité routière. Le cadavre d'un jeune mâle avait été trouvé le long de la D25 vers Gorniès et envoyé pour analyses à l'Hôpital pour la faune sauvage de l'association Goupil Connexion.

Animation nature autour de la Loutre
Source : LPO Hérault

Une demande de subvention vient d'être déposée auprès de la DREAL Occitanie par Nature En Occitanie et le CEN Midi-Pyrénées pour permettre de relancer la mise en application d'actions pour le plan Loutre.

Frédéric Néri, Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
Hélène Dupuy, Nature en Occitanie
Camille Fraissard, LPO Hérault &
Fabien Sané, ALEPE

*** Sud**

En PACA, la déclinaison du plan s'était traduite par une simple mise en application d'une fiche action du plan national (opérateur : LPO PACA). Depuis et grâce à la prolongation de la subvention DREAL accordée à la LPO, ont été réalisés des formations à la recherche des indices (novembre 2017 et novembre 2018 à Lapalud – 84), des prospections de terrain pour l'actualisation de la répartition dont un week-end de prospection participative sur la Durance (juin 2018 et juin 2019) et un diagnostic de la franchissabilité des barrages sur la Durance (LPO PACA).

*** Bourgogne – Franche-Comté**

Lors du précédent PNA, il n'y avait pas eu de PRA rédigé mais la déclinaison avait pris la forme d'actions effectuées sous le « label » PNA Loutre. Ce fonctionnement, bien que toujours d'actualité pour 2019, va cependant connaître une nouveauté avec la préparation et l'élaboration d'une stratégie PRA Loutre avec le soutien de la DREAL Bourgogne – Franche Comté et de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

Ouvrage d'art. Source : SHNA

Pour l'instant, les actions prévues cette année sont :
- l'animation du Groupe Loutre Bourgogne avec notamment l'organisation d'un week-end de prospection sur les secteurs clés de reconquête pour la Loutre en Bourgogne, notamment le bassin de la Saône via la rivière Grosne et ses affluents,
- l'identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements sur le bassin géré par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Loïc Robert,
Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

*** Auvergne – Rhône Alpes**

Faisant suite à la déclinaison précédente en Rhône-Alpes (2011-2016), un programme 2018 – 2019, toujours piloté par la LPO AuRA et financé par la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes vise trois objectifs :
- l'amélioration des connaissances via des prospections protocolées en cours d'eau selon la méthodologie régionale ;
- l'organisation de formations dans chaque département par l'antenne LPO locale (en ex Rhône-Alpes) auprès de bénévoles et de professionnels (agents de l'état et collectivités) ;
- la réalisation d'expertises auprès de pisciculture impactées, ou potentiellement impactées par la présence de la Loutre.

Un PRA est en cours de déclinaison, dont l'animation est financée par la DREAL AuRA à minima pour 3 ans (2018-2020) avec possibilité de co-financement des actions. En revanche le Conseil Régional a statué et ne souhaite plus financer les PNA jugés « non prioritaires » : la Loutre ayant nettement progressé vers l'est (Loire, Ardèche, Drôme) depuis le noyau Auvergnat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes considère ne plus avoir de responsabilité pour l'espèce et à choisie de cibler ses financement sur d'autres espèces. D'autres co-financeurs aux moyens alloués par la DREAL doivent donc être trouvés.
Le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) réalise actuellement un retour d'expériences sur le franchissement d'infrastructures hydrauliques par la Loutre en Auvergne avec la collaboration de la LPO pour la partie Rhône-Alpes. Par ailleurs, le GMA souhaite mener une action d'évaluation de la mortalité sur le réseau routier des 4 départements auvergnats (identification des points noirs existants et potentiels), dont les résultats serviront d'aide à la décision pour les services instructeurs (DDT, AFB, ONCFS).

Xavier Birot-Colomb, LPO

*** Grand-Est**

Dans le Grand Est où la Loutre n'est plus guère présente qu'en forêt d'Orient, seule l'ancienne Champagne-Ardenne avait décliné le plan par une simple mise en application d'une sélection de fiches action (opérateur : LPO Champagne-Ardenne).
Une réunion est en cours d'organisation et devrait se tenir en fin d'année afin de faire le point sur la présence de l'espèce et d'anticiper et préparer son retour.

La validation du second Plan en 2019 et le lancement de l'animation

La Loutre d'Europe n'a pas recolonisé l'ensemble de ses anciens territoires. Elle est encore absente d'une grande partie du nord et de l'est du territoire métropolitain. Le bilan positif du premier plan d'actions a montré que cet outil stratégique était adapté aux enjeux de conservation de l'espèce.
Il a donc été décidé, suite à l'avis favorable du CNPN et du ministère de la Transition écologique et sodidaire, de lancer un nouveau PNA en faveur de la Loutre d'Europe.
Un second plan a donc été rédigé en 2017 par la SFEPM et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui d'un comité de suivi composé de représentants des divers acteurs concernés par l'espèce. Volontairement concis (il comporte 7 actions), il doit être considéré comme un véritable guide pour l'ensemble des acteurs concernés par la Loutre.

Cette première version a été présentée au CNPN en mars 2018 par le secrétaire national du Groupe Loutre, en présence du président de la SFEPM, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition écologique et sodidaire.
Les remarques émises par le CNPN ont été intégrées au plan qui a été ensuite soumis à la consultation du public et à la consultation interministérielle du 23/12/2018 au 22/02/2019.
Les différentes remarques ont été prises en compte permettant d'aboutir à la version finale du PNA qui a été validé par le ministre de la Transition écologique et solidaire en juillet 2019. Il est téléchargeable en cliquant ici.

Conformément à la politique PNA qui a été réformée en 2017, ce nouveau PNA est un **PNA de conservation** de la Loutre d'Europe. Il sera décliné sur 10 ans (2019-2028). Une évaluation de ses résultats sera réalisée à mi-parcours.

Son animation nationale, coordonnée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, a été une nouvelle fois confiée à la SFEPM.
L'enjeu est le maintien des populations existantes et le retour de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition originelle et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Ce plan met l'accent sur l'importance des différents suivis (de la répartition, des cas de mortalité, des pressions pesant sur l'espèce), la réduction des risques de mortalité, la mise en œuvre des mesures de conservation et de restauration des habitats de la Loutre d'Europe, en particulier sur les fronts de recolonisation et dans les régions encore non occupées.

Il s'agit également de favoriser la cohabitation de l'espèce avec l'aquaculture, notamment par la mise à disposition d'une assistance auprès des pisciculteurs.

Ce plan doit enfin permettre d'améliorer encore la connaissance de l'espèce par un large public et de maintenir et développer les coopérations autour de sa conservation.

Il comprend 7 fiches actions réparties en 3 catégories :

Domaine	Action	Intitulé
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

Présentation de la nouvelle animatrice du PNA

Suite au départ de l'ancienne animatrice du plan Loutre Rachel Kuhn, Marie Masson a intégré le 02 février 2019 l'équipe salariée de la SFEPM pour reprendre l'animation du plan.
Diplômée du master Gestion de la faune sauvage à l'Université Reims – Champagne Ardenne, Marie a travaillé pour diverses structures et sur diverses thématiques, entre la plaine d'Alsace et les calanques marseillaises : la Trame verte et bleue du PNR de la Montagne de Reims, la prospection du grand Hamster d'Alsace avec l'ONCFS...
Après 3 ans passés dans le Var en tant que chef de projets écologue au sein d'un bureau d'étude en environnement, elle réalise sa volonté de travailler dans le monde associatif a été exaucée.

OPÉRATION HAVRE DE PAIX

La sortie du premier numéro de *La Catiche* !

Depuis le lancement de l'opération en 2011, plus de 110 Havres de Paix ont été signés à ce jour à travers la France ! Nous sommes aujourd'hui fiers de vous présenter le premier numéro du bulletin d'information du réseau Havre de Paix pour la Loutre d'Europe !
L'objectif sera de faire paraître au moins un numéro par an. Nous remercions vivement les différents contributeurs de ce premier numéro, et nous vous invitons à nous envoyer vos contributions de toutes sortes (photos, témoignages etc.) pour venir nourrir ce bulletin et le faire vivre !

la Nouvelle République.fr

Ces nouveaux droits pour que la loutre passe

Publié le 01/09/2019 à 04:55 | Mis à jour le 01/09/2019 à 04:55

ENVIRONNEMENT - NIORT

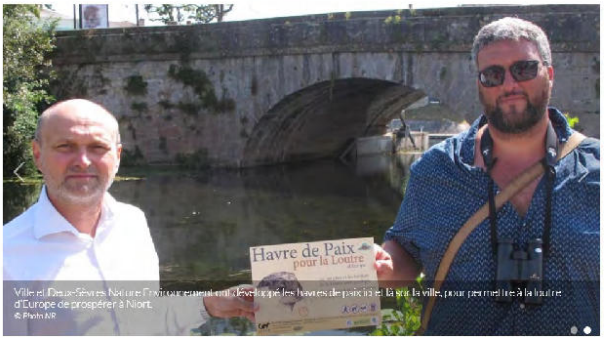

Ville et Deux-Sèvres Nature Environnement développent les havres de paix ici et là sur la ville, pour permettre à la loutre d'Europe de prospérer à Niort.
© Photo NR

On parle de l'Opération ici:

La récente adhésion de la Ville de Niort à l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » est relatée dans La Nouvelle République (01/09/2019), ainsi que dans Le Courrier de l'Est (01/09/2019). Cette adhésion est le fruit d'une coopération de longue date avec le Parc naturel régional du Marais poitevin, le Syndicat des eaux du Vivier, Deux-Sèvres Nature Environnement et l'Institution interdépartementale du bassin de la Nièvre niortaise. Pour en savoir plus et pour le plaisir des yeux, vous pouvez également visionner la vidéo de la Ville de Niort publiée en mai dernier à ce propos en cliquant sur l'image ci-dessous.

EXPERTISES D'OUVRAGES ET AMÉNAGEMENTS DE PASSAGES À LOUTRE EN BRETAGNE

Illustration 1 : Loutre empruntant un passage spécialement aménagé par le GMB (suivi par piège photographique)

La Loire-Atlantique est le Département qui a lancé un programme ambitieux d'aménagement de passages à faune suite à un colloque ayant pour thème « la Route de Demain » organisé lors de l'été 2018. Le GMB est parvenu à obtenir l'aménagement de 10 passages à faune par an sur les routes départementales ! Pour ce faire, l'ensemble des ouvrages d'art départementaux va être hiérarchisé en 2019 et 2020 (enjeux franchissabilité par la Loutre et Chiroptères), soit près de 800 ouvrages ! Le GMB sera ensuite chargé de proposer un plan d'action permettant de prioriser les ouvrages à aménager. Il sera également chargé d'une partie de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage lors des aménagements de passages à faune. Enfin, il se chargera de contrôler l'efficacité des dispositifs installés (par piège photographique notamment).

Grâce à la dynamique créée autour de la Loutre lors du Plan National d'Actions 2010-2015, plusieurs gestionnaires publics de routes en Bretagne se sont engagés dans des actions visant à diminuer la mortalité de l'espèce sur le macadam.

Ainsi, la DIRO (Direction Interdépartementale de Routes de l'Ouest) via des conventions avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB), mais aussi Mayenne Nature Environnement et la LPO Anjou, a engagé au cours des dernières années le diagnostic de la plupart de ses ouvrages d'art du point du vue du risque de collision pour la Loutre. Elle a entrepris dans la foulée l'aménagement d'une quinzaine d'entre eux. Elle a notamment porté, avec le GMB, le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement) et le Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, un programme d'aménagement de cinq ouvrages sur un même bassin versant. Celui-ci a permis de tester la mise en œuvre comparée de divers dispositifs dont les pontons flottants développés par le GREGE. Ces cinq passages ont été suivis à l'aide de pièges à empreintes et de pièges photographiques pendant deux ans. Bien que les résultats ne soient pas encore entièrement analysés, ce suivi a permis de constater l'emprunt des passages (banquettes bétons, passerelle, pontons flottants) par la Loutre mais aussi par de nombreuses autres espèces (Martre, Fouine, Putois, Vison, Belette, Renard, Ragondin, Ecureuil, Campagnol amphibie, micromammifères…).

En Ille-et-Vilaine, une convention a également été récemment signée avec le Département afin de mieux prendre en compte les Mammifères dans le cadre des travaux de rénovation d'ouvrages d'arts. Les recommandations après expertises s'attacheront notamment à détailler le degré de dangerosité de l'ouvrage vis-à-vis de la Loutre et à proposer des solutions d'aménagements.

Dans la même lignée, le Département des Côtes d'Armor a chargé le GMB d'évaluer les enjeux chiroptérologiques et la perméabilité vis-à-vis de la Loutre de ses ouvrages hydrauliques. Une assistance aux services techniques ainsi que des propositions d'aménagement seront associées à ce diagnostic afin de prendre davantage en compte les Mammifères.

Franck Simonnet, Nicolas Chenaval,
Thomas Le Campion, Meggane Ramos (GMB)

FOCUS SUR...
le programme Loutre sur le bassin du fleuve Hérault

L'appel à projet Biodiversité lancé par l'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse en 2017 fut l'occasion de concrétiser un projet mûri (entres autres) par le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ce projet, intitulé « Appui à la gestion des milieux aquatiques sur un bassin méditerranéen, celui de l'Hérault, afin de favoriser la présence pérenne d'une espèce en voie de recolonisation, la Loutre d'Europe » a pour objectif d'étudier la Loutre au-delà d'un simple inventaire, d'accompagner son processus de recolonisation et d'assurer ou de restaurer le bon état écologique et la biodiversité des milieux aquatiques en lien avec les usages actuels des milieux aquatiques.

Ce projet transversal est découpé en 4 volets ou actions :
- Action 1 : Évaluation de l'impact des activités de loisirs aquatiques sur l'utilisation des cours d'eau par la Loutre,
- Action 2 : Evaluation du potentiel d'utilisation de la Loutre pour l'évaluation de la qualité de l'eau (bioaccumulation des polluants chez cette espèce située au sommet de la chaine alimentaire),
- Action 3 : Evaluation et gestion de la fragmentation de la continuité écologique de l'habitat de la Loutre,
- Action 4 : Anticipation des potentiels conflits d'usages liés au retour de la Loutre.

Les résultats du premier volet vous sont présentés ci-dessous.

Evaluation de l'impact des loisirs aquatiques sur la Loutre dans les Gorges de l'Hérault

Contexte et objectifs

La Loutre d'Europe est en pleine dynamique de recolonisation naturelle de ses anciens territoires dans la région Occitanie. Le bassin du fleuve Hérault constitue un front de colonisation récent pour l'espèce (Meridionalis, 2012). Dans les Gorges de l'Hérault (34), la présence de la Loutre a été détectée pour la première fois au début des années 2000, puis entre 2011 et 2015 sur ses affluents. L'utilisation de pièges photographiques sur ce secteur depuis 2014 a permis de mettre en évidence une reproduction locale (images de femelles suivies de jeunes, Gaidet et Daufresne, pers. com.), attestant l'existence d'une installation permanente sur cette zone. Les activités de loisirs (baignade, canoë, bivouac), intenses en période estivale le long des cours d'eau de la région, et en particulier les Gorges de l'Hérault, peuvent

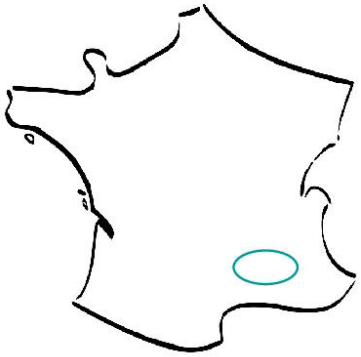

constituer un dérangement pour cette espèce et une contrainte pour son installation pérenne. D'après des études récentes de la fréquentation touristique, ce sont plus de 120 000 baigneurs et plus de 130 000 passages de canoë qui sont enregistrés au cours de l'été le long de ces Gorges, avec sur certains secteurs un pic d'affluence de plus de 1000 canoës et plusieurs centaines de baigneurs par jour (JED, 2010 ; JED, 2016). Au cours de l'été 2018, nous avons réalisé une étude visant à évaluer l'impact des loisirs aquatiques sur la présence de la Loutre dans les Gorges de l'Hérault et ses affluents. Cette étude, réalisée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault, a été financée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de l'appel à projet en faveur de la biodiversité.

Méthode

L'étude repose sur une comparaison du niveau de fréquentation et du rythme d'activité des loutres entre des secteurs contigus à forte et faible fréquentation touristique, et entre des périodes à forte et faible fréquentation touristique (début, cœur et fin d'été). La fréquence et les heures de passage des loutres ont été enregistrées pendant 3 mois grâce à des pièges photographiques positionnés sur des sites de marquage de Loutre. Lorsqu'elle est présente, la Loutre marque régulièrement son territoire sur des sites choisis, distribués le long des cours d'eau. Les pièges photographiques permettent de détecter et d'enregistrer automatiquement, et en continu de jour comme de nuit, des images du passage d'un animal.

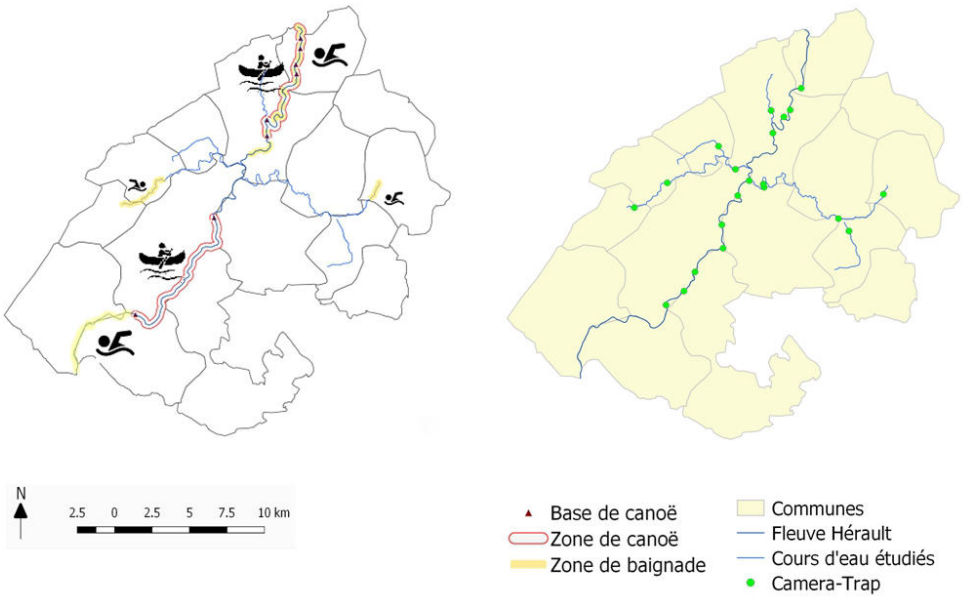

Figure 1. Répartition des zones de baignade et de canoë le long des cours d'eau de la zone d'étude.

Des pièges photographiques ont été déployés sur 21 sites (Figure 1), distribués tous les 2 km environ, afin de couvrir des zones à forte et faible fréquentation de loisirs aquatiques. Le choix des sites de pose de pièges photographiques a été fait selon les critères suivants : 1) site proéminent le long des rives (rochers nus et saillants, troncs), si possible au niveau d'un point de rupture dans la continuité du linéaire du cours d'eau (confluence, rapide, verrou) ; 2) présence d'épreintes sur le site ; 3) site difficilement accessible et peu visible pour réduire les risques de vol ou de dégradation du matériel. Les pièges photographiques ont été positionnés et les données collectées entre début juin et fin septembre 2018 afin de couvrir la période de forte fréquentation touristique (15 juillet - 15 août) et les périodes de moindre fréquentation (15 juin - 15 juillet et 15 août - 15 septembre). Sur chaque site de suivis, plusieurs variables hydro-morphologiques (vitesse du courant, largeur et profondeur de l'eau) ont été mesurées pour tenir compte des caractéristiques locales du cours d'eau dans l'analyse. Les analyses des variations du nombre de passages de Loutre entre sites et périodes a été réalisée à partir d'une analyse multivariée afin de tenir compte des sources de variations multiples de la probabilité de passage de loutres (intensité de fréquentation touristique, caractéristiques hydro-morphologiques, période de la saison touristique).

Résultats

Cette étude confirme que la Loutre est présente de manière régulière sur l'ensemble de la zone d'étude. Des passages de loutre ont été détectés sur chaque site de suivi, avec en moyenne un passage tous les 5 jours. Cependant les résultats révèlent des différences marquées d'usage du milieu par la Loutre entre zones et périodes plus ou moins fréquentées par les activités de loisirs aquatiques. Notre analyse comparative montre des passages de loutres 3 à 4 fois moins fréquents dans les zones de forte fréquentation touristique par rapport aux zones de faible fréquentation touristique, et des passages 30% moins fréquents pendant la période d'afflux touristique (à partir de mi-juillet) (Figure 2). Par ailleurs, des passages diurnes fréquents ont été enregistrés dans les zones de faible fréquentation touristique (15% des passages au total) mais aucun dans les zones de forte fréquentation touristique (à une exception près, début juin avant la période d'affluence touristique) (Figure 3). Enfin les passages de groupe familiaux de loutres (femelles suitées de juvéniles) ont pour la grande majorité (85%) été détectés en zone de faible fréquentation touristique (Figure 4).

Nos résultats indiquent que la baisse de la fréquence de passages de loutres et l'absence de passages diurnes ou de passages de femelles suitées existent même dans les zones à fréquentation touristique considérée comme modérée (pas de canoë et baignade essentiellement le week-end). De même, nos résultats n'indiquent pas une fréquentation de la Loutre moins impactée dans le secteur aval des Gorges de l'Hérault par rapport au secteur amont pourtant largement plus fréquenté (passage de canoës deux fois plus important, nombreux sites de baignade et de bivouac). Ces éléments suggèrent qu'il existe un effet seuil dans l'impact de la fréquentation touristique sur la Loutre : la Loutre ne semble pas modifier son usage du milieu (spatialement et temporellement) de manière graduelle en fonction du niveau de fréquentation touristique mais plutôt de manière brutale en réduisant ses passages dans les zones fréquentées par l'homme, et en devenant essentiellement nocturne.

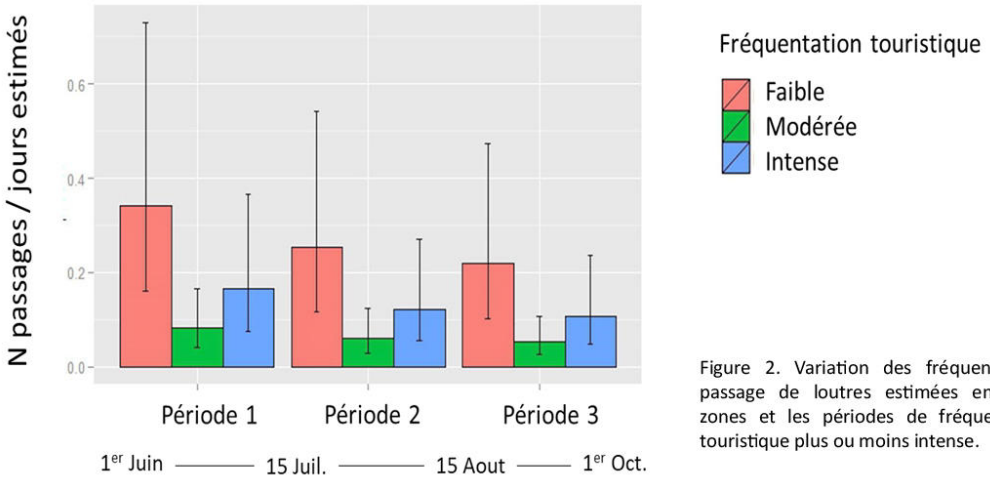

Figure 2. Variation des fréquences de passage de loutres estimées entre les zones et les périodes de fréquentation touristique plus ou moins intense.

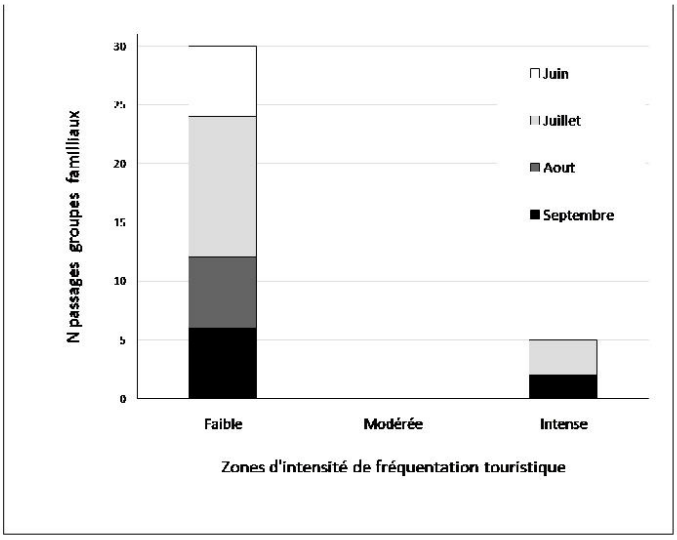

Figure 3. Répartition des passages de groupe familiaux de loutres par zone d'intensité de fréquentation touristique.

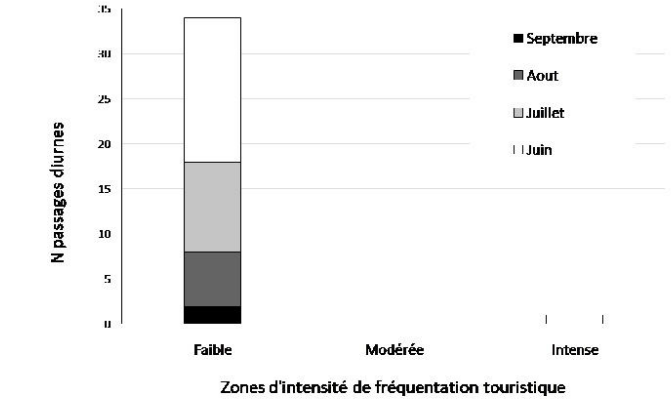

Figure 4. Répartition des passages diurnes de loutres par zone d'intensité de fréquentation touristique.

Dans les endroits où les animaux sauvages cohabitent avec les humains, les animaux sauvages s'adaptent souvent pour éviter le contact avec les humains. Cet évitement se fait soit dans l'espace (désertion des zones fréquentées par les humains) soit dans le temps (passage à un rythme d'activité principalement nocturne). Une étude récente qui a examiné les effets anthropiques sur l'activité diurne des mammifères (méta-analyse de 76 études portant sur 62 espèces sur six continents) a ainsi révélé une augmentation de l'activité nocturne des mammifères (en moyenne de 40%) dans les zones ou les périodes de fortes perturbations humaines (Gaynor *et al.*, 2018). Or cette stratégie d'évitement peut avoir un effet important sur la condition physique des animaux du fait d'une réduction de l'accès aux ressources (utilisation de zones refuges moins dérangées mais potentiellement moins riches en ressources) ou des coûts énergétiques de déplacement plus importants, avec des répercussions sur le succès de reproduction ou l'émigration.

Ces éléments suggèrent que les activités de loisirs aquatiques ont un impact sur la Loutre qui utilise préférentiellement des zones à faible fréquentation touristique. L'appréciation de cet impact doit être prise en compte dans la gestion des zones et périodes d'activités de loisirs aquatiques. Face au potentiel de développement de la fréquentation et de la diversification des activités touristiques de nature, il apparaît nécessaire de maîtriser le dérangement nocturne dans la zone d'étude, la nuit constituant clairement un refuge « temporel » pour la Loutre dans les endroits dérangés de jour. Des mesures appropriées doivent être développées pour préserver des zones de quiétude pour la Loutre le long des cours d'eau du territoire pendant la période estivale de forte fréquentation touristique. La présence de ces zones et périodes refuges est un garant du maintien d'une population pérenne de loutres dans cette zone.

Un travail de diagnostic est en cours pour évaluer les différents systèmes de représentations des usagers de ces cours d'eau (leur activité, leur perception, leur motivation et les règles d'accès et d'usage). L'objectif est d'identifier des pistes d'action, fondées sur la reconnaissance de l'interdépendance entre ces usagers du milieu, leur responsabilisation et le renforcement des solidarités sociales et écologiques entre eux, qui permettent une réinstallation pérenne de la Loutre.

Nicolas Gaidet & Benjamin Cau,CIRAD ;
Tanguy Daufresne, INRA ;
Antony Meunier, Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault

Références

Gaynor, K. M., Hojnowski, C. E., Carter, N. H., & Brashares, J. S. (2018). The influence of human disturbance on wildlife nocturnality. *Science*, 360 (6394), 1232-1235.

JED (2010). Étude sur les flux touristiques le long du fleuve Hérault, de la rivière de la Vis et du Rieutord. Rapport Phase II : le Diagnostic. Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, Cabinet JED, Octobre 2010.

JED (2016). Schéma de gestion de la baignade et des activités de loisirs nautiques dans les Gorges de l'Hérault. Phase 1 : Diagnostic. Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, Groupement Cabinet JED, Septembre 2016.

MERIDIONALIS [Union d'associations naturalistes du Languedoc-Roussillon] (2012). État et suivi des populations de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra, L.*) en Languedoc-Roussillon. Bilan des actions menées en Languedoc-Roussillon entre juin 2011 et juin 2012.

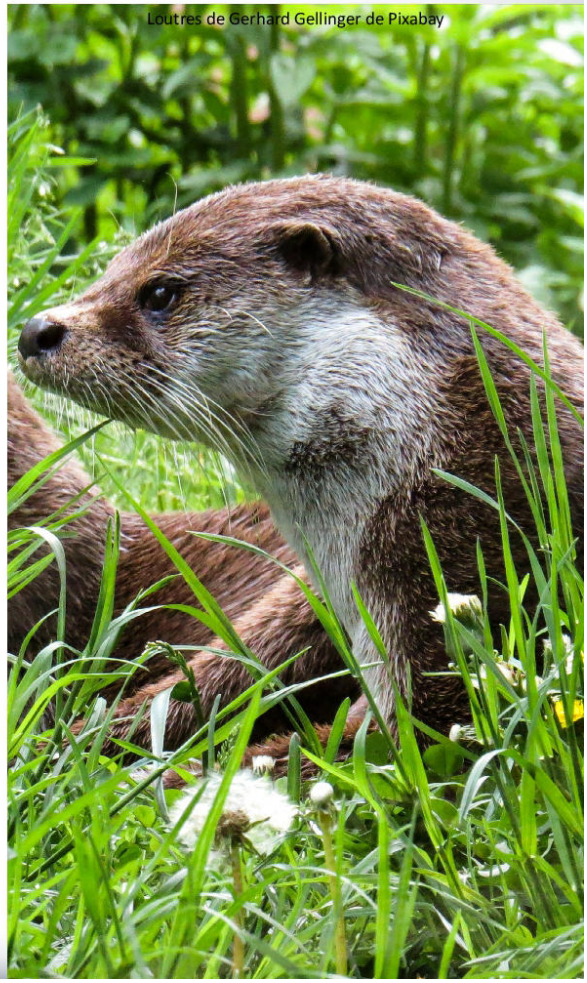

Loutres de Gerhard Gellinger de Pixabay

Fête de la Nature – Edition 2019

Le week-end du 25 et 26 mai, les trois salariées de la SFEPM tenaient un stand au Jardin des Plantes à Paris pour la 13ème édition de la Fête de la Nature. Ce furent deux jours intenses avec un public toujours très agréable et intéressé par le thème « Les mammifères en mouvement «.
La Loutre, prêtée par le Muséum d'histoire Naturelle de Bourges, a rencontré un grand succès auprès des petits comme des grands ! Un grand merci à l'organisation du Muséum National d'Histoire Naturelle que nous retrouverons l'année prochaine avec grand plaisir !

Photo de Fanny Paperin

Nouveau partenariat « Bêtes à porter » avec Gifts for Change pour soutenir les centres de soins

Dans le courant du printemps 2019, un partenariat entre la SFEPM et Gifts for Change, une agence d'Engagement Par l'Objet®, a été mis en place. Ce partenariat prend la forme d'un bracelet éco-responsable à l'effigie de la Loutre d'Europe de la collection «Bêtes à porter», commercialisée sur le e-shop de Gifts for Change et dans tous les magasins Nature et Découvertes de France. Pour chaque bracelet vendu, 1 euro sera reversé au bénéfice des centres de soins pour la faune sauvage accueillant des loutres en détresse, encore trop peu nombreux en France ! Ces fonds leur permettront notamment de s'équiper en bassins adaptés à l'accueil de l'espèce.
Cette action de communication à l'échelle nationale permettra aussi une sensibilisation du public aux menaces qui pèsent sur ce mustélidé ainsi qu'à la remontée d'informations sur la découverte de cadavres ou d'animaux blessés !

Pour découvrir ce projet de partenariat avec Gifts for Change, cliquez ici.

Retour sur la formation Castor – Loutre (Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Tours)

Le 21 mars dernier, une formation s'est tenue au Dorat (87) à destination de quelques 23 agents du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, instructeurs des dossiers de dérogations espèces protégées, de demande d'autorisation ICPE, IOTA, permis d'aménager ou chargés de mission planification urbaine (DDT (M), DREAL, SD de l'AFB et de l'ONCFS...). Cette formation a été proposée dans le cadre du cycle de formation « biodiversité » organisé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ciblée sur la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie, cette formation avait pour principal objectif de permettre aux agents d'appréhender les principaux enjeux liés à ces deux espèces, de les prendre en considération lors de l'instruction des dossiers, d'alerter les services spécialisés si nécessaire et de mieux mettre en cohérence les différentes politiques publiques.
La formation s'est ouverte sur plusieurs présentations : Frédéric Faubert (service départemental de l'ONCFS en Haute-Vienne) sur la biologie et l'écologie du Castor d'Eurasie, son historique de répartition, les menaces pesant sur l'espèce, avec un rappel de la réglementation et des exemples de médiation en cas de conflits avec les activités humaines ; Gaëlle Caublot (GMHL) sur le pendant Loutre d'Europe ; Stéphane Raimond (Objectif Loutre) sur le rôle de l'animateur national « Loutre et pisciculture » ; Marie Masson (SFEPM) pour une présentation du nouveau PNA Loutre 2019 – 2028. Après cette matinée théorique, les stagiaires ont pu visiter un site de présence connue des deux espèces sur la Gartempe en Haute-Vienne pour se familiariser avec la recherche d'indices sur le terrain.

On parle de la Loutre ici !

Dans le journal Libération et sur le site consoglobe.

PARUTIONS

Le 18 juin dernier est sorti ***La Loutre d'Europe*** de René Rosoux et Charles Lemarchand, aux éditions Biotope.

Cet ouvrage est une synthèse des connaissances sur la Loutre d'Europe :

- Histoire naturelle : les loutres dans le monde, écologie, comportement, régime alimentaire, reproduction, causes de mortalité
- Statut de l'espèce à travers l'Europe et causes de régression
- Dynamique des populations, historique de sa répartition, recolonisation en cours

Cette monographie illustrée intègre également des résultats originaux issus des travaux des auteurs :

- Une étude comparative inédite de la consommation des proies sur différents bassins-versants,
- La contamination de la Loutre par les polluants, l'une des menaces qui pèsent sur l'espèce,
- Les mesures mises en œuvre pour restaurer les continuités écologiques.

Une fiche de lecture rédigée par François Moutou sera présentée dans le numéro d'octobre de *Mammifères Sauvages* de la SFEPM.

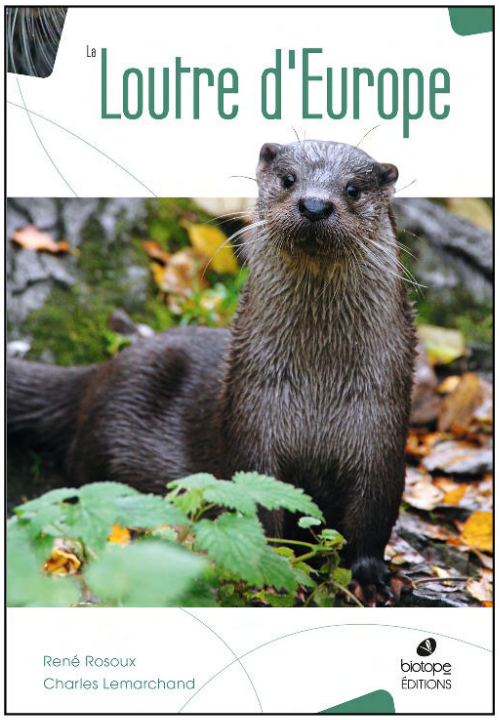

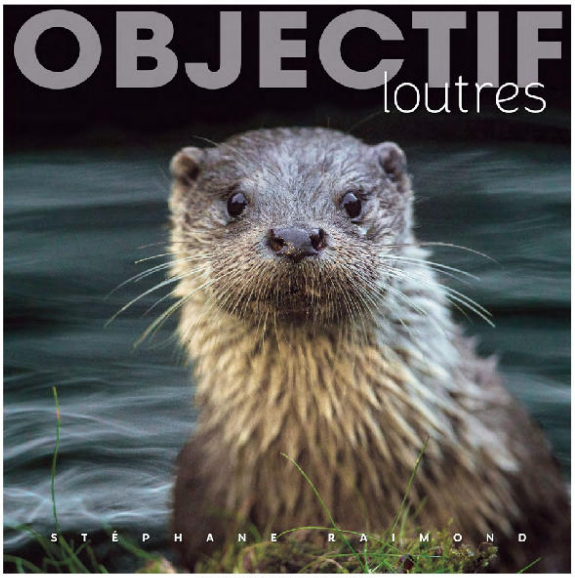

(Couverture non définitive)

De son côté, Stéphane Raimond nous prépare un nouveau recueil de photographies inédites de la Loutre d'Europe !

La sortie d'***Objectif loutres*** est prévue le 07 novembre prochain et le livre est actuellement disponible à la pré-commande (chez l'éditeur Omniscience Eds).

La Loutre dans les Alpes

Retour sur le colloque « Loutre d'Europe dans les Alpes : vers une stratégie commune au-delà des frontières »
Les 10, 11 et 12 octobre 2019 à Valsavarenche, Italie.

Le compte-rendu complet de ce colloque, rédigé par Christian Arthur et Véronique Barthélemy a été publié dans le numéro n°77 de *Mammifères sauvages* (avril 2019).

Dans le cadre de la construction d'un centre d'élevage pour la réintroduction de la Loutre d'Europe (transformé en parc de vision) dans le Parc national du Grand Paradis (Italie), un groupe de travail s'est réuni en fin d'année dernière afin de mener une réflexion plus large pour la stratégie de conservation de l'espèce sur l'ensemble du territoire alpin.
Sous l'impulsion du professeur Anna Loy (Présidente de la Société mammalogique d'Italie et membre du conseil scientifique du parc du Grand Paradis) et sous l'égide de Nicole Duplaix (pilote du groupe Loutre de l'UICN), des représentants de 6 des 8 pays alpins se sont rencontrés pour un colloque de 3 jours.
Etaient présents à ce colloque l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Slovénie ainsi que la Suisse, le Liechtenstein et la Hongrie n'ayant pu se déplacer pour l'occasion. La France était représentée par Christian Arthur, président de la SFEPM, et Véronique Barthélemy, chargée à la DREAL Nouvelle Aquitaine du pilotage administratif du PNA Loutre.

Ce premier colloque avait pour ambition de 1) présenter pour chaque pays la situation de la Loutre, et 2) examiner la possibilité – et la volonté de chacun de participer à un programme futur. L'objectif final de cette stratégie alpine est de permettre à l'espèce de retrouver ses anciens territoires dans les Alpes, sans forcément mener des projets de réintroduction.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le statut de conservation de la Loutre diffère fortement d'un pays alpin à l'autre : elle peut être considérée comme « En danger d'extinction, à réintroduire » ou au contraire comme « Espèce occasionnant des dégâts, à réguler » !
En France, la disparition de la Loutre de la région alpine a commencé dès les années 1950 et a été définitive dès le début des années 1970. Si au niveau national, elle est classée en « Préoccupation mineure » sur la liste rouge (2009 et 2017), elle est classée « En danger critique » dans les régions Rhône-Alpes et PACA. Lors des deux derniers rapportages Natura 2000 (2007-2012 et 2013-2018), l'état de conservation de la Loutre pour la région alpine a été jugé « Défavorable mauvais », pour des raisons de taille de population et de faible disponibilité en habitats.

Dans la majeure partie des pays d'Europe de l'ouest, la Loutre d'Europe est considérée comme étant dans un état de conservation favorable, même si les menaces « classiques » persistent. Toutefois, si on ne regarde que la région biogéographique alpine, dans la très grande majorité des pays la situation de la Loutre est dans un « Etat de conservation défavorable inadéquat », d'où l'intérêt de ce projet de travail commun à l'échelle des Alpes qui couvre 10 parcs nationaux et plus de 200 sites Natura 2000. Ce projet doit permettre de faire la liaison entre les populations de loutres d'Europe de l'est et celles d'Europe de l'ouest. Dans cette région alpine, de nouvelles menaces semblent poindre : petites centrales hydroélectriques, nouveaux polluants, changement climatique *etc.*

L'UICN souhaitait qu'un manifeste en faveur du retour de la Loutre dans les Alpes soit rédigé de façon collégiale lors de cette rencontre, manifeste devant fournir le cadre et l'éthique des programmes pour le retour de l'espèce dans son habitat originel, soit de manière naturelle soit par réintroduction. A l'issue des présentations, Nicole Duplaix a réitéré ce souhait, et plusieurs groupes de travail se sont constitués (étude et recherche, qualité de l'habitat, relations avec les pisciculteurs *etc.*) afin de proposer des axes d'actions. Le but serait de mettre en place un réseau et de prioriser les territoires dans lesquels la Loutre a le plus de chances de revenir, afin d'orienter les moyens à mettre en œuvre. L'idée serait de passer via un Interreg. Il faudrait par la suite que chaque pays décide s'il souhaite impliquer un ou plusieurs partenaires. Une autre possibilité serait de passer par le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC). Pour l'instant, faute de moyens, le Parc National du Grand Paradis ne souhaite pas piloter ce projet.

INFOS PRATIQUES

Participez

- **23 octobre :** Animation sur la conservation de la Loutre d'Europe au Parc Zoologique de Paris à l'occasion du 5ème anniversaire de la réouverture, retrouvez l'animatrice du PNA Marie Masson en biozone Europe sur le stand de la SFEPM.
- **24 octobre & 14 novembre :** Formation sur les traces et indices de mammifères. Vienne Nature.
- **24 octobre :** Sortie nature tout public « Indices et présence de la Loutre ». Indre Nature.
- **26 octobre :** Castor et Loutre, hôtes de nos rivières. Séance d'identification et recherche de signes de présence. Vienne Nature.
- **26 – 27 octobre :** Animations autour de la Loutre d'Europe pour un week-end en faveur de sa conservation au parc zoologique de Fort Mardyck à Dunkerque.
- **8 novembre :** Conférence « Rencontre avec la Loutre d'Europe : biologie, mœurs et répartition récente en Provence-Alpes-Côte d'Azur » animée par Charles Lemarchand. Maison des Associations - Vedène (84).
- **23 novembre :** Assemblée générale de la SFEPM au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris avec présentation du PNA Loutre et les actions engagées en 2019.

L'Écho chez vous

Pour continuer de vous abonner à l'Echo du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à Marie Masson marie.masson@sfepm.org.

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !

Échangez

Recherche d'illustrations

Nous recherchons de nouvelles photos de loutres pour pouvoir illustrer nos futures communications.
Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse marie.masson@sfepm.org ou au 02.48.70.40.03.

Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.
Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse discussionloutre-suscribe@sfepm.org. Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre@sfepm.org.

Contacts

Marie Masson, Animatrice du Plan Loutre
SFEPM - 19, allée René Ménard
18000 Bourges
Tél. : 02.48.70.40.03 / marie.masson@sfepm.org

Véronique Barthélemy, Chargée de mission
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes
DREAL Nouvelle Aquitaine - 87032 Limoges cedex 1
Tél. : 05.55.12.96.19
veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

L'Echo du PNA Loutre

Conception et réalisation : D. Solomas
Rédacteurs : V. Barthélemy, X. Baron, X. Birot-Colomb, B. Cau, G. Caublot, N. Chenaval, T. Daufresne, H. Dupuy, C. Fraissard, N. Gaidet Drapier, O. Hesnard, T. Le Campion, M. Masson, A. Meunier, F. Néri, JB. Pons, M. Ramos, L. Robert, F. Sané, F. Simonnet, A. Texier, B. Thomas et C. Arthur.
Crédits photographiques et illustrations : A. Nouailhat (dessin de couverture), A. Hanser (illustration du sommaire), F. Paperin, GMB, LPO Hérault, Les Naturalistes Vendéens, SHNA
Comité de relecture : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet
Secrétaire de rédaction : M. Masson
Directeur de publication : Président de la SFEPM

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Annexe 10 : *La Catiche* n°1, bulletin d'information de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

La Catiche

Edito

Dans les années 1980, alors qu'il était devenu rare de croiser la piste d'une loutre, quelques naturalistes passionnés par l'espèce reprenaient un concept d'Outre-manche, celui des Havres de Paix (« Otter haven »), pour l'appliquer en France, dans le Marais poitevin et en Bretagne. Cet outil, qui vise à créer un réseau citoyen de sites où la Loutre pourra trouver des conditions favorables, a été repris dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015, sous la coordination de la SFEPM. Plus que de proposer un espace où la Loutre trouverait une quiétude absolue, il s'agit de préserver ou de recréer une multitude et une variété de micro-habitats qui lui seront utiles : ici un roncier où elle pourra s'abriter, là la souche d'un hêtre proposant des cavités où gîter, là-bas une mare où elle trouvera en fin d'hiver quelques grenouilles et crapauds à croquer...

Depuis le lancement de l'opération à l'échelle nationale en 2014, le réseau s'est nettement étoffé, le nombre de havres doublant pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 108. Avec cette dynamique, et alors que démarre un deuxième Plan National d'Actions (2019-2028), nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro de « La Catiche ».

Cette lettre vise à vous informer des actualités du réseau des Havres de Paix, à vous apporter des informations concernant la Loutre et son environnement, à vous donner des idées d'actions à mener sur votre « Havre de Paix » et à vous tenir informé des actualités concernant la protection de l'espèce et plus largement des zones humides, des rivières et des mammifères.

A l'heure où les écosystèmes s'effondrent (la Loutre, elle, se porte mieux, une situation – un peu – réconfortante) et alors que les pouvoir publics ne prennent toujours pas la mesure de l'urgence, il reste utile d'agir en faveur de la nature là où nous le pouvons.

Franck Simonnet, Secrétaire national du groupe Loutre à la SFEPM

SFEPM

n°1

Sommaire

- Le nouveau Plan National d'Actions pour la Loutre p2
- Les news : un nouvel outil pour les Havres de Paix p2
- Le Havre à l'honneur p3
- La Loutre et vous, conseils et infos p5
- Les Havres de Paix en chiffres p12
- Les prochains rendez-vous p12

Les news : un nouvel outil pour les Havres de Paix

Venez découvrir notre carte dynamique en ligne à cette adresse https://www.sfepm.org/HavresPaix.reseau.htm
Vous y trouverez la liste des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe conventionnés en France métropolitaine avec leur localisation à la commune. Cette carte va constituer un outil clair pour les internautes mais aussi pour les structures relais de l'Opération en région. Pour connaître des informations plus précises sur un havre, il vous suffit de vous déplacer sur la carte et de cliquer sur le « point » qui vous intéresse. De cette façon vous obtenez la localité où se trouve le havre ainsi qu'une brève description. La carte constitue également une entrée possible pour les structures relais de l'opération voulant saisir directement leurs nouveaux havres signés, via une connexion soumise à un mot de passe. Grâce au graphique associé se trouvant en-dessous de la carte, il est possible de faire des tris par région et obtenir ainsi le nombre de havres précis pour une zone géographique donnée et aussi voir l'évolution dans le temps du nombre de havres en faisant jouer un curseur. Avec cette carte, vous pourrez ainsi découvrir les havres les plus proches de chez vous !

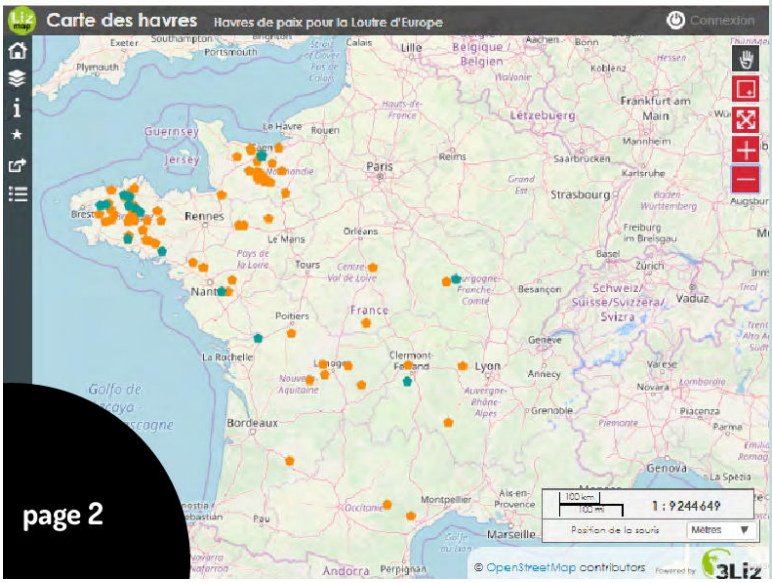

page 2

Le nouveau Plan National d'Actions pour la Loutre

Suite à la réalisation d'un premier Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe de 2010 à 2015 qui a permis de faire mieux connaître l'espèce en France et lancer une réelle dynamique de conservation de l'espèce, un second plan est mis en place dès cette année et ce jusqu'en 2028. L'objectif de ce plan sera de maintenir les populations de loutres d'Europe existantes et d'assurer le retour naturel de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition originelle, tout en veillant à la meilleure cohabitation possible avec les activités humaines.

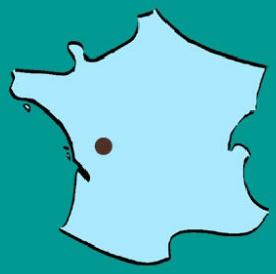

Le Havre à l'honneur

Dans chaque bulletin vous sera présenté un Havre de Paix particulier, avec les enjeux du site et les motivations des propriétaires à s'investir dans l'opération.

Un Havre de Paix en Deux-Sèvres : une première pour le département

Le département des Deux-Sèvres s'inscrit depuis plusieurs dizaines d'années dans l'amélioration des connaissances et la conservation de la Loutre, espèce emblématique notamment du Marais poitevin. Grâce à un réseau naturaliste dynamique initié par les techniciens de rivières et coordonné par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'espèce est aujourd'hui connue sur les cinq bassins versants majeurs des Deux-Sèvres : la Boutonne, la Sèvre Niortaise, la Sèvre Nantaise, le Thouet et l'Autize. **Bien que la Loutre ait donc une répartition large en Deux-Sèvres, l'opération Havre de Paix n'avait pas encore été déclinée dans le département.**

Avec **l'engagement en mars dernier du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV),** c'est aujourd'hui chose faite. **Accompagné par Deux-Sèvres Nature Environnement et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes**, le SEV s'engage auprès de la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères dans la conservation de la Loutre en lui octroyant un espace privilégié. Le SEV, organisme public alimentant en eau potable les foyers des communes d'Aiffres, Bessines, Coulon, Magné et Niort, fort de sa compétence, a donc **engagé 0,7 ha de ses parcelles situées en bord de la Sèvre Niortaise dans l'opération Havre de Paix**, dont notamment une zone boisée d'aulnaie-frênaie alluviale, un habitat communautaire. Bien que la Loutre ne soit pas connue sur les propriétés du syndicat, l'espèce exploite la totalité de la partie deux-sèvrienne de la Sèvre Niortaise, de sa source à Sepvret jusqu'au Marais poitevin. Des épreintes ont ainsi été observées en amont et en aval du SEV, jusqu'en plein centre-ville de Niort. **La mise en place de ce Havre de Paix est une action programmée dans le plan de gestion de cette zone humide, acté en 2018.**

Photo présentant le panneau pédagogique mis en place à l'entrée du site © M. MORZADEC

Loutre sur la surface d'un étang gelé © Stéphane RAIMOND

Afin de surfer sur la dynamique et d'améliorer le potentiel d'accueil du site pour la Loutre, **un chantier pédagogique a été organisé** par Deux-Sèvres Nature Environnement au côté du SEV et avec l'aide du Lycée Horticole de Niort. Ainsi, début juin 2019, les élèves d'une classe de Seconde (Gestion des Espaces Naturels) du Lycée Horticole vont réaliser en deux séances d'une demi-journée, une **catiche artificielle**. Ce chantier s'inscrit dans un programme plus large de sensibilisation des scolaires à la Trame Verte et Bleue et permettra à ces élèves de découvrir les habitudes et mœurs de ce mustélidé attachant mais également de mettre la main à la pâte et participer de manière concrète à la préservation de la Loutre.

En signant cet engagement, le SEV a permis au département d'accueillir non seulement son premier Havre de Paix pour la Loutre, mais également d'impulser une dynamique positive de sensibilisation auprès des particuliers et collectivités de Niort et ses alentours. Ainsi, la ville de Niort est en passe d'accueillir très prochainement de nouveaux Havres de Paix et de s'engager encore un peu plus dans la préservation de cette espèce fort sympathique. On peut espérer que la Loutre a de beaux jours devant elle dans l'agglomération niortaise.

Yoann PRIOUL,
pour Deux-Sèvres Nature Environnement

Vous voulez présenter votre Havre de Paix, nous raconter une anecdote sur la Loutre ou nous envoyer des photos pour les publier dans le bulletin ? Ecrivez- nous !

contact : marie.masson@sfepm.org - Tél. : 02.48.70.40.03

La Loutre et vous, conseils et infos

Vous êtes un heureux propriétaire d'un (ou plusieurs !) Havre(s) de Paix pour la Loutre d'Europe ? Ne vous arrêtez pas en si bon chemin et participez chez vous au suivi de l'espèce !

Vous avez observé l'animal ou des indices de sa présence sur votre terrain ou lors d'une balade ?
Ça nous intéresse !
Transmettez la localisation de vos observations de Loutre (même morte) à marie.masson@sfepm.org !

Vous n'avez encore rien observé ? Il n'est pas trop tard, voici quelques conseils pour vous permettre de faciliter votre recherche d'indices de présence (épreintes ou empreintes) :

- La meilleure période d'observation court d'**octobre à avril**, lorsque la végétation n'est pas encore trop développée (meilleure visibilité des indices).

- **Evitez de chercher des indices juste après une bonne averse** : la pluie aura tôt fait de les effacer ! Par contre, les empreintes de pas sont bien nettes dans la neige !

- L'indice le plus simple et le plus fiable reste la découverte d'épreintes, autrement dit de fientes de loutre. Là où les épreintes sont déposées il est fréquent de repérer des zones de mousse ou d'herbe jaunies ou roussies par les dépôts d'urine répétés. Ce sont souvent d'excellents points de repère dans le paysage permettant de localiser de loin des épreintes !

- N'hésitez pas à **vérifier les endroits stratégiques** comme les pierres ou troncs d'arbres dépassant en évidence des berges, notamment au niveau des ponts ou des confluences, pour la recherche de ces épreintes (voir schéma page 6).

Lieu stratégique pour le marquage par la loutre.
Philippe DEFERNEZ

Lieu stratégique pour le marquage par la loutre.
Franck SIMONNET

Zone roussie par l'urine, visible de loin.
Philippe DEFERNEZ

*Où rechercher les **épreintes** ?*

Identifier les indices de présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*. 1 – Epreintes et marquages. GMB. Avril 2011.

*Comment **reconnaître une épreinte** de Loutre ?*

- **Forme :** boudins irréguliers
- **Taille :** variable, de quelques millimètres de diamètre à plusieurs centimètres de long
- **Composition :** restes non digérés des proies + musc mais peu de matière fécale !
Les restes non digérés des proies viennent de poissons (écailles, arêtes, vertèbres), d'écrevisses (carapaces et antennes), de batraciens et petits rongeurs (os et poils).
- **Odeur :** douce voire agréable (une odeur de miel pour certains !).
- **Changement d'aspect dans le temps :**

Au premier jour, épreinte noirâtre et luisante

Philippe DEFERNEZ

Musc séché

Quelques jours plus tard, délitement et blanchiment de l'épreinte, avec une trace noire laissée par le musc

Epreinte toute fraîche, molle et humide
Franck SIMONNET

ATTENTION à la confusion avec :

- les crottes du Ragondin : matière fécale molle et verdâtre en forme de cornichon, sans débris (os, arêtes, etc.)

- les crottes du Vison ou du Putois : plus allongées et torsadées, contenant des poils, avec une odeur nauséabonde

- les pelotes de réjection d'oiseaux : amas d'arêtes et d'autres restes osseux

page 7

page 8

Epreinte contenant des restes d'écrevisse
Franck SIMONNET

*Comment **reconnaître une empreinte** de Loutre ?*

- **5 pelotes digitales** (le pouce n'imprime pas toujours!)
- Pelotes digitales en **forme d'olive**, griffe courte et attenante (pas toujours visible!)
- Pelotes digitales disposées régulièrement en **éventail** (axe de symétrie sur le doigt du milieu)
- Talon bien visible sur les pattes postérieures

Empreinte de la patte antérieure (à gauche) et postérieure (à droite).
Identifier les indices de présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*.
2 – Empreintes et autres indices. GMB. Avril 2011.

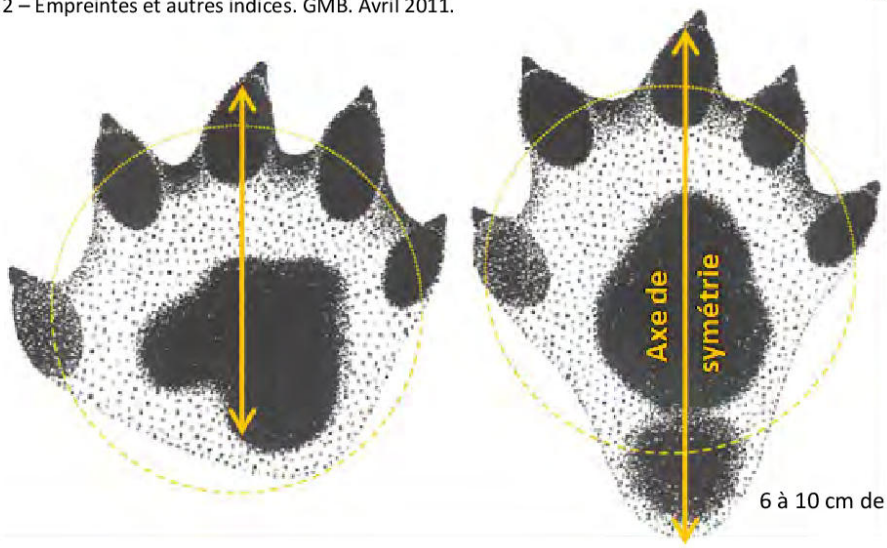

6 à 10 cm de long (adulte)

Empreintes de vison (à gauche) et de loutre (à droite). Franck SIMONNET

Empreintes de ragondin (à gauche) et de loutre (à droite). Philippe DEFERNEZ

ATTENTION à la confusion avec :

- les ragondins : gabarit comparable mais doigts longs et griffus

- les visons : empreintes deux fois plus petites (3 à 4 cm), pelotes digitales plus étroites, griffes nettement plus marquées et plus longues

page 9

page 10

Empreinte de loutre dans la neige
Philippe DEFERNEZ

Envoyez-nous vos photos !

Si vous prenez des photos d'indices de présence pour nous les envoyer (marie.masson@sfepm.org), n'oubliez pas :

- de mettre un repère de taille pour se rendre compte des dimensions et de l'échelle sur les photos (utilisez votre main, votre canif par exemple),

- de prendre des photos des indices de présence découverts en gros plan ET des photos des indices dans leur contexte environnemental (support sur lequel l'indice a été trouvé, emplacement du support dans le paysage etc.),

- d'accompagner ces dernières photos de prises de vue de l'habitat.

Loutres de Gerhard Gellinger de Pixabay

page 11

Les Havres de Paix en chiffres

En mai 2019, l'opération Havres de Paix représente :
- **108** Havres de Paix signés !
- **104** heureux propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe,
- et **plus de 1 290 ha** de parcelles sous convention !

N'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le réseau de ces zones de tranquillité et ainsi leur donner encore plus d'importance !

Les bretons sont actuellement en tête du nombre de Havre de Paix signés (grâce à leur longueur d'avance historique), mais les laisserez-vous se reposer sur leurs lauriers ?!

Compteur Havres

108

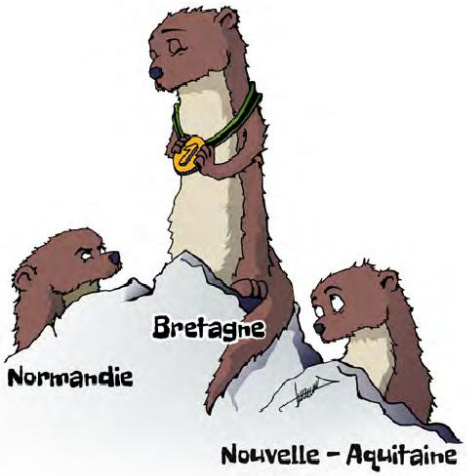

Podium des régions © Amaury HANSER

Les prochains rendez-vous

Après la Journée Mondiale de la Loutre dont la 5ème édition s'est tenue le 29 mai dernier, voici les prochains rendez-vous naturalistes :

- **28, 29 et 30 juin** : stage d'initiation aux mammifères semi-aquatiques (avec Nature en Occitanie, plus d'infos ici).
- **31 juillet :** sortie naturaliste : le Lot et la Loutre (avec l'ALEPE, plus d'infos ici).
- **21 septembre :** Atelier Nature « Sur la piste de la Loutre d'Europe » Eco-camping de la Frênaie, plus d'infos ici).
- **du 8 au 11 octobre :** 33ème colloque européen sur les mustélidés à Lisbonne (plus d'infos ici)
- **Vacances de la Toussaint 2019 :** à l'occasion du 5ème anniversaire de la réouverture du Parc Zoologique de Paris, rendez-vous en biozone Europe pour en savoir plus sur la loutre !

Retrouvez l'Opération Havre de Paix sur www.sfepm.org

Vous voulez présenter votre Havre de Paix, nous raconter une anecdote sur la Loutre ou nous envoyer des photos pour les publier dans le bulletin ? Ecrivez- nous !

marie.masson@sfepm.org
Tél. : 02.48.70.40.03

Juin 2019

Responsable de la publication : Christian ARTHUR, Président de la SFEPM
Responsable de la rédaction : Marie MASSON
Conception graphique et réalisation : Dominique SOLOMAS
Relecture : Christian ARTHUR et Franck SIMONNET
Crédits photos et illustrations : Alexis NOUAILHAT (dessin du sommaire), M. MORZADEC, Stéphane RAIMOND, Philippe DEFERNEZ, Franck SIMONNET, le GMB, Gerhard GELLINGER et Amaury HANSER
Photo de couverture : Pexels de Pixabay
Opération soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Annexe 11 : Affiche pour le cinécyclo tour à Pierre Perthuis (89)

Annexe 12 : Invitation à l'inauguration de l'opération « Havre de Paix » pour la Loutre d'Europe à Chastellux-sur-Cure (89)

Annexe 13 : Affiche pour la projection « La Loutre… en toute intimité » à Châlon-sur-Saône (71)

Annexe 14 : Extrait du programme JZH Occitanie : Sortie nature « des loutres dans nos étangs » à Lattes (34) – LPO Hérault

Le 2 fév., de 14h à 16h30

Des loutres dans nos étangs

avec la LPO Hérault

La loutre d'Europe est de retour dans notre département, elle recolonise petit à petit ses anciens territoires. Venez en apprendre plus sur cette espèce fascinante lors d'une projection et une formation à la reconnaissance des indices de sa présence.

- Réservation avant le 1er fév. 30 pers. maxi. Public Adulte.
- RDV à la Maison de la Nature, avenue du Méjean, Lattes à 14h.
- Contact : Camille Fraissard, 06 33 23 19 23, camille.fraissard@lpo.fr

21

Annexe 15 : Affiche pour la réunion de lancement du Groupe Loutre Ain (LPO AuRA)

LPO Auvergne Rhône-Alpes

14 Avenue Tony Garnier, 69007 Lyon

alexandre.roux@lpo.fr

Annexe 16 : Relevé de décisions pour la réunion pour la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne-Franche-Comté

Relevé de décisions de la réunion pour la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne Franche-Comté

Vendredi 13 décembre 2019 – Salle de réunion Mariotte à la DREAL B-FC à Dijon (21)

Présents :
Ondine DUPUIS (LPO FC), Caroline LE GOFF (DR OFB B-FC), Damien LERAT (SHNA), Marie MASSON (SFEPM), Sarah PIERRE (DREAL B-FC),.

Excusés : *Daniel SIRUGUE (PnrM).*

Ordre du jour :

1. Présentation du PNA Loutre 2019-2028
2. Bilan / état des lieux des actions sur la Loutre d'Europe en Bourgogne et en Franche-Comté,
3. Organisation de l'animation de la stratégie du PRA Loutre,
4. Choix et priorisation des actions issues du PNA Loutre,
5. Préparation de la rédaction de la stratégie du PRA Loutre,
6. Calendrier prévisionnel.

Chaque point des diaporamas qui ont été présentés lors de cette réunion ne sont pas détaillés dans ce relevé de décision, les diaporamas se trouvant en pièce jointe. Seules les décisions amenées par ces présentations sont reprises ici.

1. Présentation du PNA Loutre 2019-2028

(cf. document joint)

Le diaporama développé en séance a permis d'aborder les thèmes suivants :
- Bilan du PNA Loutre 2010-2015,
- Objectifs du PNA 2019-2028,
- les 7 fiches actions du PNA 2019-2028.

2. Bilan / état des lieux des actions sur la Loutre d'Europe en Bourgogne et en Franche-Comté

Etat des lieux des actions en Bourgogne (cf. document joint)

Le diaporama développé en séance a permis d'aborder les thèmes suivants :
- le Groupe Loutre Bourgogne,
- le réseau Mammifères du bassin de la Loire,
- le réseau Castor de l'ONCFS,
- les activités du Groupe Loutre Bourgogne (suivi régional et présence actuelle, identification des corridors de recolonisation, étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique, opération havre de paix, limiter la mortalité routière, diagnostic pont, aménagement « banquette à loutre », formation biodiversité et ouvrage d'art, installation structure anti-prédation, conseils et apports d'informations aux services de l'état, aux collectivités et aux partenaires et communication).

Etat des lieux des actions en Franche-Comté

Le suivi de l'espèce en Franche-Comté se base essentiellement sur un programme de veille réalisé par des bénévoles de la LPO FC sur les secteurs où des données vérifiées ou à vérifier sont connues (*cf. carte ci-dessous*).
Une veille est également réalisée par JNE par piège-photographique au niveau d'un barrage hydraulique sur l'Ain lors d'actions menées dans le cadre du PRA Castor B-FC.
Les voies d'accès de la Loutre sur le territoire Franc-comtois seraient potentiellement la basse vallée du Doubs, la rivière Ognon, le sud du Jura et la Suisse.

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Localisation des observations de la loutre d'Europe effectuées en Franche-Comté (période 1998-2019)

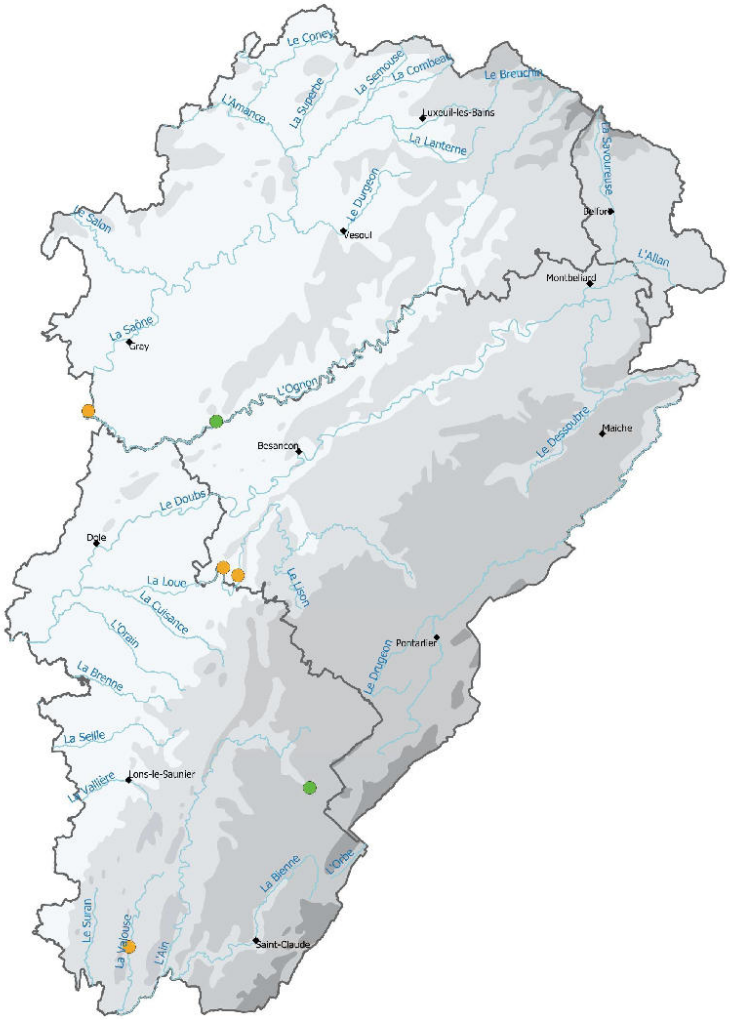

en vert les données vérifiées ***et*** *en orange les données non vérifiées*

3. Organisation de l'animation de la stratégie du PRA Loutre

Rôle du comité de pilotage

- Préciser, définir et prioriser les actions à mettre en œuvre, en rapport avec les fiches actions ainsi que les indicateurs de réalisation,
- Débattre des orientations stratégiques et budgétaires,
- Suivre et valider les avancées et l'évaluation du plan,
- Cadrer le travail des structures animatrices.

Choix des structures animatrices

Il est décidé que la déclinaison du PNA Loutre en Bourgogne–Franche-Comté sera conduite sous la forme d'un co-portage SHNA – LPO FC : SHNA pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Bourguignon et LPO FC pour la coordination et la réalisation des actions sur le territoire Franc-comtois. Ce co-portage sera mis en œuvre sous réserve de validation par la direction de la LPO FC et de l'enveloppe budgétaire que la DREAL B-FC pourra allouer à la LPO FC.

Les deux structures échangeront et se tiendront informées régulièrement du déroulement de la déclinaison du PRA Loutre sur leurs territoires respectifs en lien étroit avec la DREAL B-FC et les membres du Comité de Pilotage.

Concernant la représentation de la région Bourgogne–Franche-Comté au COPIL du PNA Loutre, la SHNA a été sollicitée par la structure animatrice, la SFEPM, pour y siéger. Cette représentation est validée.

Durée du PRA Loutre

La durée du PRA Loutre est calée sur celle du PNA Loutre, c'est-à-dire 10 ans, jusqu'en 2028.

4. Choix et priorisation des actions issues du PNA Loutre

Pour rappel, sept grandes actions ont été définies :
- Action n°1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe,
- Action n°2 : Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et écotoxicologique des populations, valoriser les spécimens de loutres trouvées mortes,
- Action n°3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique,
- Action n°4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre,
- Action n°5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités piscicoles,
- Action n°6 : Communiquer et sensibiliser,
- Action n°7 : animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique.

Il est décidé de décliner les sept actions du PNA Loutre en Bourgogne–Franche-Comté sans niveau de priorité. L'accent sera mis sur les actions 1, 4 et 6 du PNA en région. Compte-tenu de l'absence de données actuelles de présence de la Loutre sur la partie franc-comtoise qui est identifiée comme territoire à fort potentiel de recolonisation, il sera important de développer l'action 1 ainsi que la formation des bénévoles sur ce même territoire. A ce titre, un travail préalable d'identification et de priorisation des mailles à prospecter devra être conduit. Il n'y aura pas de sous-objectifs dans les fiches actions du PRA Loutre à l'exception de l'action n°1, où des sous-objectifs par territoire seront définis.

Les actions pourront être territorialisées en Bourgogne et/ou en Franche-Comté au regard des spécificités de chaque territoire et de l'avancée des actions engagées avant le PRA Loutre.

Les structures animatrices en lien avec la DREAL B-FC identifieront et solliciteront le ou les partenaire(s) potentiel(s) de chacune des actions. Les structures désignées figureront dans les fiches actions.
Une méthode de communication auprès de tous les partenaires devra être construite.

Pour l'action n°7, un comité de pilotage pour la mise en œuvre du plan sera mis en place et se réunira une fois par an. La composition des membres du COPIL sera à définir.

La DREAL B-FC souhaite que les actions et les protocoles utilisés par le Groupe Loutre Bourgogne sur le territoire Bourguignon actuellement soit repris par les structures bourguignonnes et franc-comtoises sur l'ensemble de la région.

5. Préparation de la rédaction de la stratégie du PRA Loutre

Une proposition de chemin de fer du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe en Bourgogne Franche-Comté a été travaillée et validée en séance : cf. document joint avec les modifications apportées.

6. Calendrier prévisionnel

La DREAL B-FC souhaite qu'une version consolidée du PRA Loutre soit rédigée au cours du premier semestre 2020, pour juin 2020.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage élargie sera organisée en septembre 2020.

Concernant la validation du document par le CSRPN, Sarah PIERRE se renseigne pour savoir si cette étape devra être réalisée auprès des services compétent de la DREAL B-FC.